

Famille Missionnaire de Notre-Dame

Actes du FORUM

Les enjeux du Credo du Peuple de Dieu, cinquante ans après sa promulgation par le pape Paul VI, le 29 juin 1968



Table des matières

Texte intégral du Credo du Peuple de Dieu.....	5
Introduction au Forum	9
Premier Forum : La crise de la Foi et le néo-modernisme progressiste	11
La crise moderniste, de Pie X aux lendemains de Vatican II.....	11
Du « concile réel » au « concile des médias » :	
le développement du néo-modernisme progressiste après le concile Vatican II	18
Souffrances et courage de Paul VI dans la crise postconciliaire	24
Deuxième Forum : Il y a 50 ans, en 1968...	29
Le cardinal Charles Journet, Jacques Maritain et le Credo du peuple de Dieu.....	29
La promulgation du Credo du Peuple de Dieu par Paul VI, le 29 juin 1968.....	35
La non-réception du Credo du Peuple de Dieu par des théologiens et des Eglises particulières.....	42
Troisième Forum : Contenu du Credo du Peuple de Dieu.....	48
Paul VI et la fidélité aux mots précis du dogme de Nicée et de Chalcédoine	48
La Vierge Marie et le dogme du péché originel dans le Credo de Paul VI	50
Paul VI et le mystère de l’Eglise selon Vatican II.....	56
Quatrième Forum : Contenu du Credo du Peuple de Dieu, suite et fin.....	60
Paul VI rappelle énergiquement le mystère de la transsubstantiation et du Saint Sacrifice sacramentel.	60
Paul VI rappelle le dogme sur les fins dernières	63

Texte intégral du Credo du Peuple de Dieu

Profession de Foi du Pape Paul VI.

Rome, le 30 juin 1968, en l'année de la Foi.

Nous croyons en un seul Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, Créateur des choses visibles comme ce monde où s'écoule notre vie passagère, des choses invisibles comme les purs esprits qu'on nomme aussi les anges, et Créateur en chaque homme de son âme spirituelle et immortelle. Nous croyons que ce Dieu unique est absolument un dans son essence infiniment sainte comme dans toutes ses perfections, dans sa toute-puissance, dans sa science infinie, dans sa providence, dans sa volonté et dans son amour. Il est Celui qui est, comme il l'a révélé à Moïse ; et il est Amour, comme l'apôtre Jean nous l'enseigne : en sorte que ces deux noms, Être et Amour, expriment ineffablement la même divine réalité de Celui qui a voulu se faire connaître à nous, et qui, "habitant une lumière inaccessible", est en lui-même au-dessus de tout nom, de toutes choses et de toute intelligence créée. Dieu seul peut nous en donner la connaissance juste et plénière en se révélant comme Père, Fils et Esprit Saint, dont nous sommes par grâce appelés à partager, ici-bas dans l'obscurité de la foi et au-delà de la mort dans la lumière éternelle, l'éternelle vie.

Les liens mutuels constituant éternellement les trois personnes, qui sont chacune le seul et même Être divin, sont la bienheureuse vie intime du Dieu trois fois saint, infiniment au-delà de ce que nous pouvons concevoir à la mesure humaine. Nous rendons grâce cependant à la bonté divine du fait que de très nombreux croyants puissent attester avec nous devant les hommes l'unité de Dieu, bien qu'ils ne connaissent pas le mystère de la Très Sainte Trinité.

Nous croyons donc au Père qui engendre éternellement le Fils, au Fils, Verbe de Dieu, qui est éternellement engendré, au Saint-Esprit, personne créée qui procède du Père et du Fils comme leur éternel amour. Ainsi en les trois personnes divines, coaeternae sibi et coaequales, surabondent et se consomment, dans la surexcellence et la gloire propres à l'être incréé, la vie et la béatitude de Dieu parfaitement un, et toujours "doit être vénérée l'unité dans la trinité et la trinité dans l'unité".

Nous croyons en Notre Seigneur Jésus-Christ, qui est le Fils de Dieu. Il est le Verbe éternel, né du Père avant tous les siècles et consubstantiel au Père, homoousios to Patri, et par lui tout a été fait. Il s'est incarné par l'œuvre du Saint-Esprit dans le sein de la Vierge Marie et s'est fait homme : égal donc au Père selon la divinité, et inférieur au Père selon l'humanité et un lui-même, non par quelque impossible confusion des natures mais par l'unité de la personne. Il a habité parmi nous, plein de grâce et de vérité. Il a annoncé et instauré le Royaume de Dieu et nous a fait en lui connaître le Père. Il nous a donné son commandement nouveau de nous aimer les uns les autres comme il nous a aimés. Il nous a enseigné la voie des béatitudes de l'Évangile : pauvreté en esprit, douleur supportée dans la patience, soif de la justice, miséricorde, pureté du cœur, volonté de paix, persécution endurée pour la justice. Il a souffert sous Ponce Pilate, Agneau de Dieu portant sur lui les péchés du monde, et il est mort pour nous sur la croix, nous sauvant par son sang rédempteur. Il a été enseveli et, de son propre pouvoir, il est ressuscité le troisième jour, nous élevant par sa résurrection à ce partage de la vie divine qu'est la vie de la grâce. Il est monté au ciel et il viendra de nouveau, en gloire cette fois, pour juger les vivants et les morts : chacun selon ses mérites - ceux qui ont répondu à l'amour et à la pitié de Dieu allant à la vie éternelle, ceux qui les ont refusés jusqu'au bout allant au feu qui ne s'éteint pas. Et son règne n'aura pas de fin.

Nous croyons en l'Esprit Saint, qui est Seigneur et qui donne la vie, qui est adoré et glorifié avec le Père et le Fils. Il nous a parlé par les Prophètes, il nous a été envoyé par le Christ après sa Résurrection et son Ascension auprès du Père ; il illumine, vivifie, protège et conduit l'Église ; il en purifie les membres s'ils ne se dérobent pas à la grâce. Son action qui pénètre au plus intime de l'âme, rend l'homme capable de répondre à l'appel de Jésus : "Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait" (Mt. 5,48). Nous croyons que Marie est la Mère demeurée toujours vierge du Verbe incarné, notre Dieu et Sauveur Jésus-Christ, et qu'en raison de cette élection singulière elle a été, en considération des mérites de son Fils, rachetée d'une manière plus éminente, préservée de toute souillure du péché originel et comblée du don de la grâce plus que toutes les autres créatures.

Associée par un lien étroit et indissoluble aux mystères de l'Incarnation et de la Rédemption, la Très Sainte Vierge, l'Immaculée, a été, au terme de sa vie terrestre, élevée en corps et en âme à la gloire céleste et configurée à son Fils ressuscité en anticipation du sort futur de tous les justes ; et Nous croyons que la Très Sainte Mère de Dieu, nouvelle Ève, mère de l'Église, continue au ciel son rôle maternel à l'égard des membres du Christ, en coopérant à la naissance et au développement de la vie divine dans les âmes des rachetés.

Nous croyons qu'en Adam tous ont péché, ce qui signifie que la faute originelle commise par lui a fait tomber la nature humaine, commune à tous les hommes, dans un état où elle porte les conséquences de cette faute et qui n'est pas celui où elle se trouvait d'abord dans nos premiers parents, constitués dans la sainteté et la justice, et où l'homme ne connaissait ni le mal ni la mort. C'est la nature humaine ainsi tombée, dépouillée de la grâce qui la revêtait, blessée dans ses propres forces naturelles et soumise à l'empire de la mort, qui est transmise à tous les hommes et c'est en ce sens que chaque homme naît dans le péché. Nous tenons donc, avec le Concile de Trente, que le péché originel est transmis avec la nature humaine, "non par imitation, mais par propagation", et qu'il est ainsi "propre à chacun". Nous croyons que Notre Seigneur Jésus-Christ, par le sacrifice de la croix, nous a rachetés du péché originel et de tous les péchés personnels commis par chacun de nous, en sorte que, selon la parole de l'Apôtre, "là où le péché avait abondé, la grâce a surabondé". Nous croyons à un seul baptême institué par Notre Seigneur Jésus-Christ pour la rémission des péchés. Le baptême doit être administré même aux petits enfants qui n'ont pu encore se rendre coupables d'aucun péché personnel, afin que, nés privés de la grâce surnaturelle, ils renaissent "de l'eau et de l'Esprit Saint" à la vie divine dans le Christ Jésus.

Nous croyons à l'Église une, sainte, catholique et apostolique, édifiée par Jésus-Christ sur cette pierre qui est Pierre. Elle est le corps mystique du Christ, à la fois société visible instituée avec des organes hiérarchiques et communauté spirituelle, l'Église terrestre ; elle est le peuple de Dieu pérégrinant ici-bas et l'Église comblée des biens célestes ; elle est le germe et les prémices du Royaume de Dieu, par lequel se continuent, au long de l'histoire humaine, l'œuvre et les douleurs de la Rédemption et qui aspire à son accomplissement parfait au-delà du temps dans la gloire. Au cours du temps, le Seigneur Jésus forme son Église par les sacrements qui émanent de sa plénitude. C'est par eux qu'elle rend ses membres participants au mystère de la mort et de la résurrection du Christ, dans la grâce du Saint-Esprit qui lui donne vie et action. Elle est donc sainte tout en comprenant en son sein des pécheurs, parce qu'elle n'a elle-même d'autre vie que celle de la grâce : c'est en vivant de sa vie que ses membres se sanctifient ; c'est en se soustrayant à sa vie qu'ils tombent dans les péchés et les désordres qui empêchent le rayonnement de sa sainteté. C'est pourquoi elle souffre et fait pénitence pour ses fautes, dont elle a le pouvoir de guérir ses enfants par le sang du Christ et le don de l'Esprit Saint. Héritière des divines promesses et fille d'Abraham selon l'Esprit, par cet Israël dont elle garde avec amour les Écritures et dont elle vénère les patriarches et les prophètes ; fondée sur les apôtres et transmettant de siècle en siècle leur parole toujours vivante et

leurs pouvoirs de pasteur dans le successeur de Pierre et les évêques en communion avec lui ; perpétuellement assistée par le Saint-Esprit, elle a charge de garder, enseigner, expliquer et répandre la vérité que Dieu a révélée d'une manière encore voilée par les prophètes et pleinement par le Seigneur Jésus. Nous croyons tout ce qui est contenu dans la parole de Dieu, écrite ou transmise, et que l'Église propose à croire comme divinement révélé, soit par un jugement solennel, soit par le magistère ordinaire et universel. Nous croyons à l'infaillibilité dont jouit le successeur de Pierre quand il enseigne ex cathedra comme pasteur et docteur de tous les fidèles, et dont est assuré aussi le corps des évêques lorsqu'il exerce avec lui le magistère suprême. Nous croyons que l'Église, fondée par Jésus-Christ et pour laquelle il a prié, est indéfectiblement une dans la foi, le culte et le lien de la communion hiérarchique. Au sein de cette Église, la riche variété des rites liturgiques et la légitime diversité des patrimoines théologiques et spirituels et des disciplines particulières, loin de nuire à son unité, la manifestent davantage. Reconnaisant aussi l'existence, en dehors de l'organisme de l'Église du Christ, de nombreux éléments de vérité et de sanctification qui lui appartiennent en propre et tendent à l'unité catholique, et croyant à l'action du Saint-Esprit qui suscite au cœur des disciples du Christ l'amour de cette unité, Nous avons l'espérance que les chrétiens qui ne sont pas encore dans la pleine communion de l'unique Église se réuniront un jour en un seul troupeau avec un seul pasteur. Nous croyons que l'Église est nécessaire au salut, car le Christ qui est seul médiateur et voie de salut se rend présent pour nous dans son Corps qui est l'Église. Mais le dessein divin du salut embrasse tous les hommes; et ceux qui, sans faute de leur part, ignorent l'Évangile du Christ et son Église mais cherchent Dieu sincèrement et, sous l'influence de la grâce, s'efforcent d'accomplir sa volonté reconnue par les injonctions de leur conscience, ceux-là, en un nombre que Dieu seul connaît, peuvent obtenir le salut.

Nous croyons que la messe célébrée par le prêtre représentant la personne du Christ en vertu du pouvoir reçu par le sacrement de l'ordre, et offerte par lui au nom du Christ et des membres de son Corps mystique, est le sacrifice du calvaire rendu sacramentellement présent sur nos autels. Nous croyons que, comme le pain et le vin consacrés par le Seigneur à la Sainte Cène ont été changés en son Corps et son Sang qui allaient être offerts pour nous sur la croix, de même le pain et le vin consacrés par le prêtre sont changés au corps et au sang du Christ glorieux siégeant au ciel, et Nous croyons que la mystérieuse présence du Seigneur, sous ce qui continue d'apparaître à nos sens de la même façon qu'auparavant, est une présence vraie, réelle et substantielle. Le Christ ne peut être ainsi présent en ce sacrement autrement que par le changement en son corps de la réalité elle-même du pain et par le changement en son sang de la réalité elle-même du vin, seules demeurant inchangées les propriétés du pain et du vin que nos sens perçoivent. Ce changement mystérieux, l'Église l'appelle d'une manière très appropriée transsubstantiation. Toute explication théologique, cherchant quelque intelligence de ce mystère, doit, pour être en accord avec la foi catholique, maintenir que, dans la réalité elle-même, indépendante de notre esprit, le pain et le vin ont cessé d'exister après la consécration, en sorte que c'est le corps et le sang adorables du Seigneur Jésus qui dès lors sont réellement devant nous sous les espèces sacramentelles du pain et du vin, comme le Seigneur l'a voulu, pour se donner à nous en nourriture et pour nous associer à l'unité de son Corps mystique. L'unique et indivisible existence du Seigneur glorieux au ciel n'est pas multipliée, elle est rendue présente par le sacrement dans les multiples lieux de la terre où la messe est célébrée. Et elle demeure présente, après le sacrifice, dans le Saint Sacrement, qui est, au tabernacle, le cœur vivant de chacune de nos églises. Et c'est pour nous un devoir très doux d'honorer et d'adorer dans la sainte hostie, que nos yeux voient, le Verbe incarné qu'ils ne peuvent pas voir et qui, sans quitter le ciel, s'est rendu présent devant nous.

Nous confessons que le royaume de Dieu commencé ici-bas en l'Église du Christ n'est pas de ce monde, dont la figure passe, et que sa croissance propre ne peut se confondre avec le progrès de la civilisation, de la science ou de la technique humaines, mais qu'elle consiste à connaître toujours plus profondément les insondables richesses du Christ, à espérer toujours plus fortement les biens éternels, à répondre toujours plus ardemment à l'amour de Dieu, à dispenser toujours plus largement la grâce et la sainteté parmi les hommes. Mais c'est ce même amour qui porte l'Église à se soucier constamment du vrai bien temporel des hommes. Ne cessant de rappeler à ses enfants qu'ils n'ont pas ici-bas de demeure permanente, elle les presse aussi de contribuer, chacun selon sa vocation et ses moyens, au bien de leur cité terrestre, de promouvoir la justice, la paix et la fraternité entre les hommes, de prodiguer leur aide à leurs frères, surtout aux plus pauvres et aux plus malheureux. L'intense sollicitude de l'Église, épouse du Christ, pour les nécessités des hommes, leurs joies et leurs espoirs, leurs peines et leurs efforts, n'est donc rien d'autre que son grand désir de leur être présente pour les illuminer de la lumière du Christ et les rassembler tous en lui, leur unique Sauveur. Elle ne peut signifier jamais que l'Église se conforme elle-même aux choses de ce monde, ni que diminue l'ardeur de l'attente de son Seigneur et du royaume éternel.

Nous croyons à la vie éternelle. Nous croyons que les âmes de tous ceux qui meurent dans la grâce du Christ, soit qu'elles aient encore à être purifiées au purgatoire, soit que dès l'instant où elles quittent leur corps, Jésus les prenne au paradis comme il a fait pour le bon larron, sont le peuple de Dieu dans l'au-delà de la mort, laquelle sera définitivement vaincue le jour de la résurrection où ces âmes seront réunies à leur corps.

Nous croyons que la multitude de celles qui sont rassemblées autour de Jésus et de Marie au paradis forme l'Église du ciel, où dans l'éternelle béatitude elles voient Dieu tel qu'il est et où elles sont aussi, à des degrés divers, associées avec les saints anges au gouvernement divin exercé par le Christ en gloire, en intercédant pour nous et en aidant notre faiblesse par leur sollicitude fraternelle.

Nous croyons à la communion de tous les fidèles du Christ, de ceux qui sont pèlerins sur la terre, des défunts qui achèvent leur purification, des bienheureux du ciel, tous ensemble formant une seule Église, et Nous croyons que dans cette communion l'amour miséricordieux de Dieu et de ses saints est toujours à l'écoute de nos prières, comme Jésus nous l'a dit : Demandez et vous recevrez. Aussi est-ce avec foi et dans l'espérance que Nous attendons la résurrection des morts et la vie du monde à venir. Béni soit le Dieu trois fois saint. Amen.

Introduction au Forum

par Père Bernard

Bien chers amis, merci d'avoir répondu à notre invitation pour ce Forum sur un texte qui n'est pas beaucoup connu des baptisés mais qui est pourtant si important : le Credo du Peuple de Dieu, promulgué par le Pape Paul VI en l'année 1968. Ce texte a illuminé de la Lumière de Dieu l'année qui a marqué le début de grands bouleversements. Mais beaucoup ont préféré, comme l'écrivait Saint Jean dans son prologue, les ténèbres à la lumière. Ce Forum vous fera découvrir le courage du Pape Paul VI qui n'a pas eu peur d'aller à contre-courant et d'être critiqué, marginalisé, ridiculisé, après avoir promulgué ce Credo, le 29 juin 1968, et l'Encyclique *Humanae Vitae*, un mois plus tard le 25 juillet. Paul VI était vraiment angoissé par la grave crise de la Foi qui se manifestait, quelques mois seulement après le Concile Vatican II. Le 13 mai 1967, à Fatima, il évoquait sans le nommer le progressisme moderniste dont frères Benoît et Clément-Marie vont vous parler et qui mettait gravement en danger la Foi de l'Eglise. Le modernisme, qui avait été sévèrement condamné par Saint Pie X, réapparaissait avec le néo-modernisme progressiste, qui voulait adapter la Foi chrétienne au monde moderne. L'esprit du Concile Vatican II n'était pourtant pas l'esprit moderniste progressiste. Fr Benoît nous fera découvrir, ce soir, l'action du philosophe français, Jacques Maritain et du théologien suisse, Charles Journet, fidèles amis de Paul VI, pour mettre un frein à la grave crise qui menaçait l'Eglise. Ils ont pressé Paul VI de promulguer le Credo du Peuple de Dieu. Au cours de l'audience du mercredi 30 octobre 1968, Paul VI justifiait ainsi son Credo, 4 mois après sa promulgation : « La foi est notre premier devoir; la foi est pour nous une question vitale; la foi est le principe irremplaçable du christianisme. C'est la source de la charité, le centre de l'unité, la raison d'être fondamentale de notre religion ».

Notre Père Fondateur s'est souvent appuyé sur le Credo de Paul VI pour redresser les graves erreurs doctrinales du néo-modernisme progressiste. Il a loué le très grand courage de Paul VI dont va parler sœur Gaëtane. Dans la tourmente des années qui ont suivi 1968, notre Fondateur, en communion avec Paul VI nous a aidés à garder la vraie Foi et à ne pas avoir peur d'aller à contre-courant ! Notre communauté, aujourd'hui, veut rester fidèle à l'esprit de son Fondateur et c'est la raison pour laquelle, en cette année cinquantenaire de 68, nous avons voulu choisir comme thème de ce Forum, le Credo du Peuple de Dieu. Nous vivons un temps de tempête, d'apostasie et de confusion. Ne perdons pas la Foi ! Ne nous laissons pas influencer par les idéologies du modernisme progressiste. Rendons grâce à Dieu du grand don qu'Il a fait à son Eglise par les pontificats de St Jean-Paul II et de Benoît XVI. Nous avons aujourd'hui, dans le prolongement du credo de Paul VI, le texte le plus important donné par Jean-Paul II : le Catéchisme de l'Eglise Catholique. Méditons ce trésor et recourons-y souvent afin d'être fidèles à Jésus et à Son Eglise. Demandons, par l'intercession de Notre-Dame des Neiges, au début de ce Forum, la grâce d'être humbles en accueillant comme des enfants l'enseignement du Magistère de l'Eglise, qui contient tout ce que les Papes et les Conciles ont enseigné avec autorité depuis l'apôtre Saint Pierre jusqu'à notre temps en ce qui concerne la Foi et la morale. Aucune autorité ne peut remettre en question l'enseignement du Magistère de l'Eglise.

Faisons nôtre cette prière de Paul VI du 30 octobre 1968 pour demander la Foi : Seigneur, je crois : je veux croire en Toi. O Seigneur, fais que ma foi soit entière, sans réserves, et qu'elle pénètre dans ma pensée, dans ma façon de juger les choses divines et les choses humaines; O Seigneur, fais que ma foi soit libre; qu'elle ait le concours personnel de mon adhésion, accepte les renoncements et les devoirs qu'elle comporte et qu'elle exprime le meilleur de ma personnalité: je crois en Toi, Seigneur ; O Seigneur, fais que ma foi soit certaine ; forte d'une convergence extérieure de preuves et d'un témoignage intérieur de l'Esprit Saint, forte de sa lumière rassurante, de sa conclusion pacifiante, de son assimilation reposante;

O Seigneur, fais que ma foi soit forte, qu'elle ne craigne pas les contrariétés des problèmes, dont est remplie l'expérience de notre vie avide de lumière, qu'elle ne craigne pas l'adversité de ceux qui la discutent, l'attaquent, la refusent, la nient; mais qu'elle se renforce de la preuve de ta vérité, qu'elle résiste à l'usure des critiques, qu'elle se renforce continuellement en surmontant les difficultés dialectiques et spirituelles dans lesquelles se déroule notre existence temporelle. O Seigneur, fais que ma foi soit joyeuse et qu'elle donne paix et allégresse à mon esprit, le rende capable de prier avec Dieu et de converser avec les hommes, de telle manière que transparaisse dans le langage sacré et profane la béatitude intérieure de son heureuse possession ; O Seigneur, fais que ma foi soit active et donne à la charité les raisons de son développement, de manière qu'elle soit vraiment amitié avec Toi, et qu'elle soit dans les travaux, dans les souffrances, dans l'attente de la révélation finale, une recherche continue de foi, un témoignage constant, un aliment d'espérance; O Seigneur, fais que ma foi soit humble et qu'elle ne croit pas se fonder sur l'expérience de mon esprit et de mon sentiment ; mais qu'elle rende témoignage à l'Esprit Saint, et qu'elle n'ait d'autre garantie que dans la docilité à la Tradition et à l'autorité du magistère de la Sainte Eglise. Amen.

Premier Forum : La crise de la Foi et le néo-modernisme progressiste

La crise moderniste, de Pie X aux lendemains de Vatican II

par frère Benoît

Introduction

Comme de nombreux observateurs l'ont affirmé, et ce jusqu'au pape Paul VI lui-même¹, les lendemains du concile Vatican II marquent la renaissance de la crise moderniste qu'avait connue l'Église à la fin du XIX^{ème} siècle. C'est pourquoi il est nécessaire, avant de nous pencher sur la crise postconciliaire et sur le Credo de Paul VI, de présenter à grands traits ce qu'a été le modernisme et la réaction de l'Église à son égard. Autrement dit, pour bien comprendre la nature et les enjeux du néo-modernisme, il nous faut faire un peu d'histoire pour mieux saisir ce qu'est le modernisme.

I – La crise moderniste

Considérations générales

Le modernisme est un mouvement d'idées né au XIX^e siècle, à une époque où semblait triompher le rationalisme militant et le scientisme athée. Comme l'affirmait alors Auguste Comte, l'humanité semblait entrée dans l'« âge positif », reléguant dans les ténèbres de l'histoire la foi chrétienne et ses pratiques, jugées archaïques. Cette vague d'irrégion au nom de la science mettait en danger la foi des fidèles, notamment en ce qu'on s'appuyait sur l'histoire critique pour passer au crible d'une raison scientiste les textes bibliques. Il suffit ici de citer quelques mots du célèbre Ernest Renan pour s'en faire un avis. Celui-ci affirmait, dans la Préface de sa *Vie de Jésus* : « Par cela seul qu'on admet le surnaturel, on est en dehors de la science, on admet une explication qui n'a rien de scientifique² ». Cette remise en cause de la véracité historique des livres bibliques atteint tout d'abord les Protestants, dont certains développèrent une exégèse qui remettait en cause les fondements de la foi. En définitive, un fossé semblait se creuser inexorablement entre la foi catholique et ce que la science en plein essor tenait de plus certain. La

¹ PAUL VI, *Audience publique du 19 janvier 1970* : « Des erreurs se sont fait jour et affleurent encore dans la culture de notre temps, erreurs qui pourraient ruiner complètement notre conception chrétienne de la vie et de l'histoire. Ces erreurs se sont exprimées de façon caractéristique dans le modernisme qui, sous d'autres noms, est encore d'actualité. » *Id.*, *Audience générale du 5 juillet 1967* (D.C. n° 1499, col. 1359) : [...] l'apôtre est maître ; il n'est pas simplement l'écho de la conscience religieuse de l'opinion des fidèles [...] comme le soutiennent les modernistes, et comme aujourd'hui encore certains théologiens osent l'affirmer. »

² Ernest RENAN, « Préface », dans *Id.*, *La vie de Jésus*, 1895¹³, p. 34 : « Par cela seul qu'on admet le surnaturel, on est en dehors de la science, on admet une explication qui n'a rien de scientifique, une explication dont se passent l'astronome, le physicien, le chimiste, le géologue, le physiologiste, dont l'historien aussi doit se passer. Nous repoussons le surnaturel par la même question qui nous fait repousser l'existence des centaures et des hippogriffes : cette raison, c'est qu'on n'en a jamais vu. Ce n'est pas parce qu'il m'a été préalablement démontré que les évangélistes ne méritent pas une créance absolue que je rejette les miracles qu'ils racontent. C'est parce qu'ils racontent des miracles que je dis : "Les Évangiles sont des légendes. Si le surnaturel existe, mon livre est un tissu d'erreur" ».

modernité, en se développant, semblait dériver de plus en plus loin du christianisme, qui passait alors pour un tissu de connaissances préscolaires¹.

Devant ce phénomène des plus inquiétants, une nouvelle génération d'universitaires, dont un certain nombre de clercs, se proposa de relever le défi lancé par la modernité. Leur intention avouée était de défendre la foi face à ses remises en cause venues des athées ou de l'exégèse protestante libérale, et ce en utilisant leurs armes, à savoir l'histoire et la méthode critique historique appliqués aux textes bibliques et aux dogmes de la foi².

Cependant, une ambiguïté accompagna dès ses débuts ce jeune mouvement prometteur. L'un de ses chefs de file, le P. Alfred Loisy, professeur d'exégèse biblique à l'université catholique de Paris, affirmait en effet qu'il fallait « adapter la religion catholique aux besoins intellectuels, sociaux et moraux du temps présent³. » Autrement dit, pour réduire la fracture entre foi et raison moderne, pour concilier l'Église et la modernité, il ne s'agissait pas tant de montrer la compatibilité entre l'histoire et le contenu de la foi, mais bien plutôt de soumettre la foi à une raison moderne non critiquée. La science moderne historique devait être globalement acceptée, et l'on devait ensuite moderniser la foi, c'est-à-dire la rendre compatible avec le discours des historiens et des exégètes, réputé certain. Pour désigner ce mouvement de pensée, on parlera alors de « modernisme », puisque celui-ci défendait un « rajeunissement » et un « renouvellement » de l'Église par une « réforme de l'enseignement catholique⁴ » en fonction de la raison moderne⁵. Cette tendance conciliatrice entre raison moderne et foi chrétienne va s'étendre à un noyau relativement restreint de spécialistes de différentes disciplines (exégèse, histoire des dogmes et de l'Église, littérature et philosophie).

Le modernisme dans l'exégèse biblique

En premier lieu, le modernisme toucha le domaine de l'exégèse des textes bibliques. Convaincus que la véritable autorité en ce domaine était tenue par les spécialistes des textes sacrés et non par l'Église, les modernistes lisent alors la Bible avec un regard nouveau, faisant droit autant que possible aux soi-disant « découvertes scientifiques » de l'histoire des textes⁶. Les modernistes relisent donc l'Histoire du Salut telle qu'elle est présentée dans la Bible sans prendre en compte la foi ni l'action de Dieu dans l'histoire des

¹ L'Église catholique, qui a subi la tourmente révolutionnaire dans plusieurs pays occidentaux, se relève et pare au plus urgent : le XIX^e siècle inaugure alors une période de grande vitalité religieuse. Les études ecclésiastiques connaissent elles-aussi un nouvel essor, notamment grâce à la naissance des universités catholiques. Toutefois, elles peinent à répondre pleinement aux attaques virulentes adressées contre la foi.

² Alfred Loisy résumera ainsi ses premières années de recherche : « Mon ambition était de vaincre un jour Renan par ses propres armes, par la critique dont je m'instruisais à son école. » (Cf. Alfred LOISY, cité par DANIEL-ROPS, *Histoire de l'Eglise du Christ*, t. XI, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1962-1965, p. 277).

³ Alfred LOISY, cité par DANIEL-ROPS, *Histoire de l'Eglise du Christ*, op. cit., p. 267.

⁴ Alfred LOISY, cité par J. RIVIERE, art. « Modernisme », art. cit., col. 2011. Pie X affirmera qu'une « manie réformatrice [...] possède les modernistes » au point qu'il n'est « rien, absolument rien, dans le catholicisme, à quoi elle ne s'attaque. » (Cf. PIE X, *Pascendi dominici gregis*, n° 52).

⁵ Sur l'histoire de ce terme, voir J. RIVIERE, art. « Modernisme », dans *Dictionnaire de Théologie Catholique*, t. 10/2, Paris, Letouzey et Anné, 1929, col. 2009-2047 [col. 2012-2013]. Une définition du P. L. de Grandmaison, devenue classique, résume bien ce qui constitue le cœur du modernisme : « Est moderniste celui qui entretient la double conviction : 1° que, sur des points définis, intéressant le fond doctrinal ou moral de la religion chrétienne, il peut y avoir des conflits réels entre la position traditionnelle et la moderne ; et 2° que, dans ce cas, c'est le traditionnel qui doit être adapté au moderne, par voie de retouche et, au besoin, de changement radical ou d'abandon. » (Cf. Léonce DE GRANDMAISON, *Études*, CLXXVI, p. 644).

⁶ Décret du Saint-Office, *Lamentabili*, n° 2 : « L'interprétation des livres saints par l'Église n'est certes pas à mépriser, mais elle est soumise au jugement plus exact et à la correction des exégètes. » Toutes les citations de *Lamentabili* sont, dans notre texte, des propositions modernistes condamnées par l'Église.

hommes¹ : tous les événements surnaturels consignés dans les Écritures sont alors interprétés comme des inventions humaines, fruits d'une relecture croyante de faits primitifs purement naturels². On insiste alors beaucoup sur l'inauthenticité des livres bibliques³, particulièrement des Évangiles, sur leur rédaction tardive par rapport à la vie de Jésus, bref sur leur absence d'historicité. Et puisque ce qu'on appelle « christianisme » n'a visiblement pas été enseigné par Jésus de Nazareth, l'exégète est alors investi de la mission fondamentale de faire la part des choses entre la figure historique de Jésus, ce qu'il a vraiment fait et enseigné (Jésus de l'histoire), et la manière dont les premières générations chrétiennes ont interprété son histoire, jusqu'à constituer la foi chrétienne actuelle (le Christ de la foi⁴). Cela étant, les modernistes affirment par exemple que « le Christ n'a pas toujours eu conscience de sa dignité messianique⁵ », que la « doctrine de la mort expiatoire du Christ n'est pas évangélique mais paulinienne seulement⁶ », ou enfin que « la Résurrection du Sauveur n'est pas proprement un fait d'ordre historique, mais d'ordre surnaturel » [...] que la conscience chrétienne a peu à peu fait découler d'autres données⁷. »

Révélation, dogme et histoire

Mais les modernistes n'étaient pas athées et leur objectif était bien de promouvoir la foi dans le monde moderne. Aussi, que les Évangiles ne soient pas des récits historiques n'entraînait pas pour eux l'abandon de la foi mais bien plutôt qu'il fallait faire la part des choses entre ce que la foi a d'essentiel et ce qui lui est accidentel et secondaire.

Car pour les modernistes la foi est avant tout une expérience intime du divin, éminemment subjective et individuelle. Dieu, dans cette expérience, se révèle à l'intime de chaque conscience. Ensuite, dans un second temps, cette expérience immanente tend à s'exprimer de manière rationnelle et communautaire, dans des formulations relatives au temps dans lesquels elles ont été fixées. Ce sont les « dogmes », qui, pour les modernistes, ne sont pas à proprement révélés par Dieu, mais sont des constructions humaines, révisables et relatives, qui disent quelque chose de la foi personnelle des personnes qui les ont formulées⁸. Il est donc une dimension intrinsèque à la foi d'être historique, donc sans cesse en évolution, voire en révolution⁹. Et ce qui est valable pour les dogmes l'est également pour les règles morales, qui doivent elles aussi exprimer l'expérience subjective des fidèles, et donc doivent s' « accorder aux progrès contemporains¹⁰ ».

¹ Décret du Saint-Office, *Lamentabili*, n° 12 : « Si l'exégète veut s'adonner utilement aux études bibliques, il doit d'abord mettre de côté toute opinion préconçue sur l'origine surnaturelle de l'Écriture, et ne pas l'interpréter autrement que les autres documents purement humains. »

² Décret du Saint-Office, *Lamentabili*, n° 9 : « Ceux qui croient que Dieu est vraiment l'auteur de l'Écriture sainte manifestent une simplicité et une ignorance excessives. » Ou encore, *Ibid.*, n° 15 : « Les évangiles ont été enrichis d'additions et de corrections continues jusqu'à la constitution définitive du canon ; il n'y est resté dès lors qu'une trace légère et incertaine de la doctrine du Christ. »

³ PIE X, *Pascendi dominici gregis*, n° 41 et 44.

⁴ Cf. Décret du Saint-Office, *Lamentabili*, n° 29 : « On peut considérer que le Christ que montre l'histoire est très inférieur au Christ qui est l'objet de la foi. » PIE X, *Pascendi dominici gregis*, n° 45.

⁵ Cf. Décret du Saint-Office, *Lamentabili*, n° 35.

⁶ Cf. Décret du Saint-Office, *Lamentabili*, n° 38.

⁷ Cf. Décret du Saint-Office, *Lamentabili*, n° 36.

⁸ Georges TYRRELL, cité par DANIEL-ROPS, *Histoire de l'Église du Christ*, op. cit., p. 288 : « Que sont pour nous les dogmes ? Symboles nécessaires sans doute, mais inadéquats, transitoires, seul moyen de nous rapprocher de Dieu et pour Dieu de s'approcher de nous. Une vérité est simplement et seulement pratique. » Décret du Saint-Office, *Lamentabili*, n° 22 : « Les dogmes que l'Église présente comme révélés ne sont pas des vérités tombés du ciel, mais une interprétation de faits religieux que l'esprit humain s'est donnée par un laborieux effort. »

⁹ PIE X, *Pascendi dominici gregis*, n° 14.

¹⁰ Cf. Décret du Saint-Office, *Lamentabili*, n° 63 : « L'Église se montre incapable de défendre efficacement la morale évangélique, parce qu'elle est obstinément attachée à des doctrines immuables qui ne peuvent s'accorder aux progrès contemporains. » (Nous soulignons).

Cette redéfinition de la foi par les modernistes les conduisit à soutenir que la religion chrétienne n'est pas plus vraie que les autres religions¹. En effet, la foi chrétienne n'est qu'une manière parmi d'autres d'exprimer la révélation immanente que les hommes ont de Dieu. La variété des dogmes des différentes religions s'explique par la différence des cultures au moyen desquelles les hommes interprètent et formalisent leur expérience primordiale du divin.

Pour une nouvelle foi et une nouvelle Église

À terme, la foi n'était pas tellement pour les modernistes une question de contenu mais d'expérience personnelle. D'ailleurs, affirmaient-ils, « le Christ n'a pas enseigné un corps de doctrine déterminé applicable à tous les temps et à tous les hommes, mais il a plutôt commencé un mouvement religieux adapté [aux besoins de son temps et] à adapter à divers temps et à divers lieux² ». Que le contenu objectif de la foi chrétienne nous aide à maintenir vivante cette attitude est ce qui justifie son existence : il se doit d'être au service de la dimension subjective de la foi et de la pratique³. De ce fait, l'Église se tromperait en s'opposant au monde car il ne s'agit pas tant d'entrer en contradiction avec le discours des scientifiques athées que de montrer que la foi, le cœur de la foi, n'est pas atteint par eux. En effet, la figure historique de Jésus dont les spécialistes (historiens et exégètes) nous parlent reste à jamais suggestive en ce qu'elle nous pousse à la charité concrète. Le christianisme est donc fondamentalement une morale et doit, pour être entendu par les hommes d'aujourd'hui, quitter ses prétentions dogmatiques universelles⁴.

Sur ce chemin de communion entre les hommes inauguré par la vie de Jésus de Nazareth, l'Église représente pour les modernistes une institution nécessaire afin d'assurer la cohésion des chrétiens⁵. Avec le temps, la première communauté des chrétiens s'est institutionnalisée, adoptant les usages d'un régime politique autocratique. C'est pourquoi celle-ci s'est figée en une institution réactionnaire et intransigeante, « conservatrice » par essence⁶. Poussé par l'exégèse moderne et à la relecture de la foi qui lui est consécutive, il convient de réformer l'Église, afin qu'elle se fasse la « servante de l'Évangile », respectant et favorisant l'expérience spirituelle de chacun, et en réformant la foi et les mœurs pour qu'elle puisse être entendue par les hommes modernes⁷. Avec Pie X, nous pourrions résumer notre propos en disant que « la doctrine des modernistes, comme l'objet de leurs efforts, c'est qu'il n'y ait rien de stable, rien d'immuable dans l'Église⁸. »

¹ Pie X, *Pascendi dominici gregis*, n° 16.

² Cf. Décret du Saint-Office, *Lamentabili*, n° 59.

³ Décret du Saint-Office, *Lamentabili*, n° 26 : « Les dogmes de la foi sont à garder uniquement selon leur signification pratique, c'est-à-dire comme norme préceptive de l'action, mais non comme norme de la croyance. »

⁴ Décret du Saint-Office, *Lamentabili*, n° 65 : « Le catholicisme d'aujourd'hui ne peut pas s'accorder avec la vraie science, à moins de se transformer en christianisme non dogmatique, c'est-à-dire en un protestantisme large et libéral. »

⁵ Pie X, *Pascendi dominici gregis*, n° 27. L'Église telle qu'elle est constituée aujourd'hui n'est pas pour les modernistes d'institution divine : Loisy dira : « Jésus annonçait le royaume [des Cieux], et c'est l'Église qui est venue » (Cf. A. LOISY, *L'Évangile et l'Église*, Paris, 1902, p. 155).

⁶ Pie X, *Pascendi dominici gregis*, n° 43.

⁷ Normand PROVENCHER, art. « Modernisme », *Dictionnaire de théologie fondamentale*, Paris-Montréal, Cerf-Bellarmin, 1992, p. 875-879 [p. 878] : « [Selon Loisy] l'Église a toujours changé, souvent malgré elle, pour pouvoir répondre aux besoins des hommes. Loisy justifie ainsi l'existence de l'Église comme service de l'Évangile ». Ce service consiste à s'« adapter aux conditions changeantes de la vie humaine. Elle accomplit cette adaptation de l'Évangile par son enseignement et par la formulation des dogmes qui servent à maintenir l'harmonie entre la croyance religieuse et le développement scientifique de l'humanité ». La suite de l'article de Provencher montre comment Loisy, en s'appuyant sur l'histoire du développement des pratiques sacramentelles et des dogmes, en est venu à affirmer que ces derniers n'étaient pas révélés, mais seulement des interprétations historiques d'une expérience primitive. La mission de l'Église est donc essentiellement de concilier les chrétiens avec le monde.

⁸ Pie X, *Pascendi dominici gregis*, n° 38

II – La réaction de l'Église au modernisme

Devant la gravité des affirmations modernistes et l'émoi qu'elles provoquent dans certaines portions du peuple chrétien, l'Église réagira avec fermeté. En effet, la situation était d'autant plus préoccupante que le modernisme, « carrefour de toutes les hérésies¹ » selon les mots de S. Pie X, étaient l'œuvre de personnes qui, dans l'Église, se présentaient comme ses « rénovateurs », animées par des sentiments en apparence authentiquement chrétiens².

Poursuivant un mouvement inauguré par Léon XIII, Pie X réagit avec énergie en condamnant dans le décret *Lamentabili* (3 juillet 1907) une liste de propositions modernistes. Mais le saint pape ne s'arrêtera pas là. Peu de temps après, il publia l'encyclique *Pascendi dominici gregis* (8 décembre 1907) par laquelle il entendait faire œuvre de clarification et de systématisation³. En effet, affirmait alors Pie X, il est une « tactique des modernistes (...), tactique en vérité fort insidieuse, [...] de ne jamais exposer leurs doctrines méthodiquement et dans leur ensemble, mais de les fragmenter en quelque sorte et de les éparpiller çà et là, ce qui prête à les faire juger ondoyants et indécis, quand leurs idées, au contraire, sont parfaitement arrêtées et consistantes ». Et Pie X d'en conclure : « il importe ici et avant tout de présenter ces mêmes doctrines sous une seule vue, et de montrer le lien logique qui les rattache entre elles. »⁴

Dans la présentation organique du modernisme faite par Pie X, il convient de remarquer – soit dit en passant – l'importance que celui-ci accordait aux erreurs philosophiques qui, selon lui, étaient au principe des erreurs historiques et théologiques des modernistes. Autrement dit, les modernistes étaient les victimes plus ou moins complaisantes de présupposés philosophiques non critiqués⁵. Leurs propos n'étaient donc pas scientifiques.

III – La postérité du modernisme

L'action du pape Pie X contre le modernisme se fit donc des plus vigoureuses, appuyée par les organes de la curie romaine. De cette époque, on garde aujourd'hui une très mauvaise image, considérant la personne de Pie X, malgré sa sainteté évidente, comme dure et intransigeante⁶. En fait, les historiens actuels sont, dans l'ensemble, plus mesurés, faisant la part des choses entre l'action directe de Pie X et celle des « catholiques intégraux » qui, il est indéniable, usèrent de procédés peu chrétiens contre les

¹ *Ibid.*, n° 53.

² *Ibid.*, n° 1 : « À la mission qui nous a été confiée d'en haut de paître le troupeau du Seigneur, Jésus-Christ a assigné comme premier devoir de garder avec un soin jaloux le dépôt traditionnel de la foi... (...) Ce qui exige surtout que Nous parlions sans délai, c'est que, les artisans d'erreurs, il n'y a pas à les chercher aujourd'hui parmi les ennemis déclarés. Ils se cachent et c'est un sujet d'appréhension et d'angoisse très vives, dans le sein même et au cœur de l'Église, ennemis d'autant plus redoutables qu'ils le sont moins ouvertement. (...) [Ils] se posent, au mépris de toute modestie, comme rénovateurs de l'Église. » *Ibid.*, n° 37 : « Il leur importe de rester au sein de l'Église pour y travailler et y modifier peu à peu la conscience commune : avouant par là, mais sans s'en apercevoir, que la conscience commune n'est donc pas avec eux, et que c'est contre tout droit qu'ils s'en prétendent les interprètes. » Sur ce sujet, voir également les numéros 33 et 35.

³ J. RIVIERE, art. « Modernisme », art. cit., col. 2035 : « [Dans *Pascendi*] le Pape n'a pas prétendu reproduire un système qui aurait préexisté sous cette forme, mais bien de dégager par abstraction une idée générale incluse en de multiples cas individuels. »

⁴ PIE X, *Pascendi dominici gregis*, n° 1 ; 2 ; 4.

⁵ Se vérifie ici – une fois de plus – la très juste affirmation de S. Jean-Paul II : « Si le théologien se refusait à recourir à la philosophie, il risquerait de faire de la philosophie à son insu et de se cantonner dans des structures de pensée peu appropriées à l'intelligence de la foi. » (Cf. *Fides et ratio*, n°77). Loisy reconnaîtra d'ailleurs dans *Pascendi* « deux ou trois sources principales » de l'encyclique, à savoir les propos de G. Tyrrell et les siens. (Cf. Alfred LOISY, cité par J. RIVIERE, art. « Modernisme », art. cit., col. 2011). Le même article conclut de cette citation : « Non seulement cette constatation coupe court à l'échappatoire des polémistes qui ont prétendu que le modernisme était un simple mythe forgé par l'imagination de ses adversaires, mais elle fournit un point de repère à l'historien pour le saisir sous sa forme concrète. » (Cf. *Ibid.*).

⁶ Cet avis est partagé par une grande majorité des théologiens et historiens actuels. Pour un exemple suggestif, on verra par exemple Louis BOUYER, *Le métier de théologien*, Paris, Ad Solem, 2005, p. 205.

modernistes et ceux qui étaient supposés tels¹. Dans la première moitié du XXe siècle, l'action de Pie X semblait tout de même avoir mis fin à la crise : le modernisme était considéré comme un mouvement « mort dans l'œuf »².

Et pourtant, le modernisme n'était pas mort comme le confirmeront avec évidence les lendemains du concile Vatican II. Certes, les temps avaient changés et les « rénovateurs » de l'Église semblaient tenir un discours inédit. Et pourtant, malgré tout, c'était bien un retour du modernisme qui, prenant prétexte des textes du Concile, cherchait à modeler le contenu de la foi et de la morale en fonction de la pensée moderne³. Cette interprétation moderniste du Concile, largement relayée par les médias, a pu s'autoriser de certains « experts » du Concile comme Hans Küng ou Edward Schillebeeckx, qui, soi-disant, avait « fait le Concile », ce qui est historiquement et théologiquement faux. Le drame de ce néo-modernisme est qu'il s'étendra à de nombreux fidèles qui en seront les premières victimes et à certains pasteurs qui, soucieux de ne pas être en contradiction avec la modernité et ce qui paraissait comme un mouvement inéluctable de l'histoire, ne s'y opposèrent pas⁴.

Conclusion

Un théologien – dont il serait difficile de suspecter l'étroitesse réactionnaire – déclarait encore récemment que « [le modernisme] fut une crise gravissime dont nous ne sommes pas encore totalement sortis malgré Vatican II.⁵ » Cela étant, il est donc important de nous pencher aujourd'hui encore sur l'histoire de la crise moderniste en ce qu'elle éclaire les pathologies du catholicisme le plus contemporain⁶. Contre les instrumentalisation de l'histoire, dans un sens néo-moderniste ou intégriste, il convient de

¹ Selon l'historien Daniel-Rops, il faut distinguer nettement le mouvement dit des « catholiques intégraux » (dont notamment le groupe d'influence de la Sapinière), de la personne et de l'action de Pie X : DANIEL-ROPS, *Histoire de l'Église du Christ*, op. cit., p. 294-299. On doit également noter que le pontificat de Pie X fut tous sauf une période de « fixisme », mais que ce dernier inaugura de grandes réformes. Par exemple, Roger AUBERT, *Storia della Chiesa*, vol. XXII/1, Milan, 1990, p. 137 et 142 : Pie X fut « conservateur à de nombreux points de vue et en même temps un des plus grands pontifes réformateurs de l'histoire ». Ou encore, selon G. Bedouelle : « Il faut [...] se rendre compte que Pie X va accomplir pendant la décennie de son pontificat une réforme dont il n'y a d'équivalents dans la période moderne et contemporaine que celle qui a suivi le concile de Trente et celle de la mise en œuvre de Vatican II. » (Cf. Guy BEDOUELLE, « Pie X, pape intransigeant ou réformateur ? », *Communio*, XXXII/2 (2007), p. 113-123 [p. 121]).

² J. RIVIERE, art. « Modernisme », *Dictionnaire de Théologie Catholique*, t. 10/2, Paris, Letouzey et Anné, 1929, col. 2045 : « [...] il semble permis de dire sans témérité que la phase du modernisme aigu est maintenant close, et qu'une nouvelle poussée dans ce sens n'est guère conforme aux vraisemblances de l'histoire. » Et encore, *Ibid.* : « Du modernisme il ne subsiste guère en ce moment, au regard de l'observateur, que le souvenir plus ou moins obscurci d'une crise doctrinale depuis longtemps conjurée. [...] ». Dans le même sens, voir DANIEL-ROPS, *Histoire de l'Église du Christ*, op. cit., p. 300 et 303.

³ Cette interprétation de la crise postconciliaire a été le fait de Paul VI lui-même (cf. note 1) mais aussi de grands théologiens. Par exemple : C. JOURNET, cité dans JOURNET-MARITAIN, *Correspondance (1965-1973)*, vol. VI, Éditions Saint-Augustin, 2008, p. 716 : [À propos d'un article de X. Léon-Dufour sur la Résurrection, en 1971] « C'est tout le modernisme de Ed. Le Roy, etc. qui revient à la surface » ; J. RATZINGER, *Le Ressuscité*, Paris, DDB, 1986, p. 36 : « La théologie moderne se trouve souvent en recherche d'une certitude scientifique au sens des sciences naturelles ou empiriques, et à partir de ce point de départ elle est contrainte à réduire le message biblique aux dimensions de ce type de démonstration. Je pense que cette erreur au sujet de la certitude est au cœur de la crise moderniste que l'on a vu resurgir après le Concile. Derrière ce phénomène, il existe une réduction de la conception du réel, etc. » ; ou encore Yves CONGAR, cité dans JOURNET-MARITAIN, *Correspondance (1965-1973)*, op. cit., p. 412.

⁴ Pour un exemple typique de l'ambiguïté des affirmations néo-modernistes, on lira le *Catéchisme des évêques hollandais* et ses appréciations par ses censeurs (D. C., 1967, col. 624). La position que nous soutenons ici pourra sembler « traditionaliste ». Ainsi, par exemple : Etienne FOUILLOUX, *Une Église en quête de liberté*, Paris, DDB, 1999, p. 38 : « [...] la preuve par le modernisme [c'est-à-dire l'accusation de certains propos modernistes] n'a [...] pas tout à fait disparu des débats ecclésiaux, mais elle est aujourd'hui l'apanage de cercles traditionalistes circonscrits, alors que l'épisode s'éloigne dans le temps au point de devenir un terrain d'études scientifiques plus que de combats idéologiques. »

⁵ Bernard SESBOÛE, *La théologie au XXe siècle*, Paris, DDB, 2007, p. 294.

⁶ E. FOUILLOUX, *Une Église en quête de liberté*, op. cit., p. 38 : « Combien serait erronée toute minimisation de la crise dans l'histoire de la pensée catholique au XXe siècle. Pour ceux qui l'ont pourchassé, à tort et à travers parfois, comme pour ceux qui ont voulu le dépasser, le modernisme, et plus encore l'antimodernisme, sont devenus des événements fondateurs. Leur incidence, directe ou médiata, sur l'évolution exégétique, philosophique et théologique du catholicisme jusqu'à Vatican II, voire au-delà, n'a pas encore été estimée à sa juste valeur. »

montrer que le Concile Vatican II et le pape Paul VI n'ont pas marqué une « rupture » avec la tradition. Ouverte aux hommes du monde moderne, l'Église de Vatican II n'aura pas pour autant donné raison aux erreurs modernistes, comme en témoignent à la fois les textes du Concile et de nombreuses prises de position de Paul VI dont le Credo du Peuple de Dieu.

Du « concile réel » au « concile des médias » : le développement du néo-modernisme progressiste après le concile Vatican II

par frère Clément-Marie

Introduction

C'est quelques jours avant sa renonciation à l'exercice du ministère pétrinien que Benoît XVI a employé de manière très remarquée cette distinction entre concile réel et concile des médias.¹ Il recevait le clergé de Rome, et avait commencé en s'excusant de n'avoir pu préparer une conférence vraiment structurée ; puis il a fait une leçon magistrale sur le Concile. À la fin de cette rencontre, il a évoqué la manière dont le Concile a été vécu et compris de deux manières bien différentes : le concile des Pères et le concile des médias. Du concile des médias, il disait : « C'était presque un concile en soi, et le monde a perçu le Concile à travers eux, à travers les media. Donc le Concile immédiatement efficace qui est arrivé au peuple, a été celui des media, non celui des Pères. » Le concile authentique, celui des Pères, se réalisait à l'intérieur de la foi. Quant au concile des médias, « c'était une herméneutique politique : pour les media, le Concile était une lutte politique, une lutte de pouvoir entre divers courants dans l'Église. Il était évident que les media prendraient position pour la partie qui leur apparaissait convenir le plus avec leur monde. »²

Dans cette courte présentation, nous allons voir comment se sont développées ces deux herméneutiques du Concile, et comment le concile des médias s'est fait l'allié du néo-modernisme dans les années qui ont suivi le Concile, empêchant sa mise en application selon les textes. Dans une première partie, nous allons voir comment fut interprété le Concile au moment même de son déroulement, puis dans les années qui l'ont suivi. Nous donnerons ensuite quelques exemples concrets de cette opposition ; enfin nous tenterons de donner un aperçu de la situation aujourd'hui.

I. L'INTERPRÉTATION DU CONCILE

Il est essentiel, pour comprendre cette opposition entre concile des Pères et concile des médias, de revenir à l'époque même du concile Vatican II, pour en saisir l'intention profonde.

1. À l'époque du Concile

Voici ce qu'exprima le Pape Jean XXIII dans son discours d'ouverture du Concile, le 11 octobre 1962 : « Ce qui est très important pour le Concile œcuménique, c'est que le dépôt sacré de la doctrine chrétienne soit conservé et présenté d'une façon plus efficace. (...) Il faut que cette doctrine certaine et immuable, qui doit être respectée fidèlement, soit approfondie et présentée de la façon qui répond aux exigences de notre époque. En effet, autre est le dépôt lui-même de la foi, c'est-à-dire les vérités contenues dans notre vénérable doctrine, et autre est la forme sous laquelle ces vérités sont énoncées, en leur conservant toutefois le même sens et la même portée. »³ Jean XXIII mourait le 3 juin 1963, avant la

¹ Il est à noter que Benoît XVI avait employé cette expression bien plus tôt. Ainsi, en 1987, il disait dans une homélie pour les 50 ans d'ordination de Konrad Müller : « Vous dûtes ainsi surmonter une crise d'une tout autre nature, qui ne provenait pas de l'extérieur mais du sein même de l'Église : tentation d'échanger le concile des médias contre le concile des évêques, d'identifier ainsi le renouveau à l'arbitraire et à un pur et simple changement. Se faisait concrète la tentation de croire que l'Église, construite par nous et grâce à notre courage, serait meilleure que l'Église donnée par le Seigneur. » (Joseph RATZINGER, *Enseigner et apprendre l'amour de Dieu ; Le sacerdoce, Parole et Silence*, 2016, pages 272-273)

² BENOÎT XVI, *Rencontre avec le clergé de Rome*, 14 février 2013

³ JEAN XXIII, *Discours d'ouverture du Concile Vatican II*, 11 octobre 1962

seconde session du Concile. Élu pape le 21 juin, Paul VI poursuivit dans la même direction. Ainsi, dans l'encyclique *Ecclesiam Suam*, donnée en plein cœur du Concile, il écrivait : « ... s'il est permis de parler de réforme, celle-ci ne doit pas s'entendre comme un changement, mais plutôt comme l'affermissement de la fidélité qui garde à l'Église la physionomie donnée par le Christ lui-même... »¹ Mais il faut reconnaître que ceci n'est pas facile : « Dans ce sens, le programme proposé par le Pape Jean XXIII était extrêmement exigeant, comme l'est précisément la synthèse de fidélité et de dynamisme. »²

Le rôle des experts au Concile

L'on doit mentionner le rôle qu'ont eu les théologiens experts au Concile. Plusieurs ont joué un rôle important – pour ne citer que quelques noms : Joseph Ratzinger, Henri de Lubac, Jean Daniélou, Yves Congar, Hans Küng, Karl Rahner, Gérard Philips... Leur influence a été forte, mais a posé aussi une question de fond, pouvant donner l'impression que la science théologique décidait de l'interprétation du Credo, et que les spécialistes prenaient la place du Magistère, comme pour Luther la robe du savant avait remplacé la soutane. Ainsi, si les experts ont eu une influence réelle sur les pères du Concile, leur pensée n'a pas été pour autant canonisée dans toutes ses dimensions. Mais cette influence a pu faire croire à l'idée d'une « Église de la base », d'une « Église du peuple » ayant une autorité doctrinale qui serait presque équivalente à celle des évêques réunis en concile.³ Cette pensée erronée a pu contribuer pour partie à une fausse interprétation de l'ecclésiologie de communion, rejetant la structure hiérarchique de l'Église.

2. Les années qui suivirent le Concile

Après Paul VI, les papes Jean-Paul II et Benoît XVI ont eu à cœur de mettre en application le concile Vatican II dans la fidélité à toute la tradition de l'Église. Rappelons les mots de Benoît XVI au lendemain de son élection comme pape, lors de la messe présidée dans la chapelle Sixtine, le 20 avril 2005 : « Tandis que je me prépare à accomplir le service qui est celui du successeur de Pierre, je veux affirmer avec force ma très ferme volonté de poursuivre la tâche de la mise en œuvre du concile Vatican II, sur la trace de mes Prédécesseurs et dans une fidèle continuité avec la Tradition bimillénaire de l'Église. »⁴ Jean-Paul II avait dit que l'Esprit-Saint parle à l'Église et à nous à travers le concile Vatican II.⁵ Benoît XVI reviendra sur ce thème dans un discours très important au début de son pontificat : « Les problèmes de la réception [du concile Vatican II] sont nés du fait que deux herméneutiques contraires se sont trouvées confrontées et sont entrées en conflit. L'une a causé de la confusion, l'autre, silencieusement mais de manière toujours plus visible, a porté et porte des fruits. » Et il a nommé ces deux herméneutiques : « "l'herméneutique de la discontinuité et de la rupture"; celle-ci a souvent pu compter sur la sympathie des mass media, et également d'une partie de la théologie moderne. D'autre part, il y a l'"herméneutique de la réforme", du renouveau dans la continuité de l'unique sujet-Église, que le Seigneur nous a donné. »⁶

¹ PAUL VI, *Ecclesiam Suam* (6 août 1964), n° 49

² BENOÎT XVI, *Discours à la Curie romaine*, 22 décembre 2005

³ Cf. Joseph RATZINGER, *Ma vie, souvenirs*, Fayard, 1998, pages 116-117. Sur le rôle des experts et les ambiguïtés qu'il a pu engendrer, une lettre récente de Benoît XVI est intéressante : « Dans les temps confus que nous vivons, l'ensemble de compétence théologique et scientifique, et de sagesse, de celui qui doit prendre la décision finale me semble très important. Je pense, par exemple, que dans la réforme liturgique, les choses se seraient terminées différemment si la parole des experts n'avait pas été la dernière instance, mais si, en plus, une sagesse capable de reconnaître les limites de l'approche d'un "simple" spécialiste avait jugé. » (BENOÎT XVI, *Lettre au Cardinal Müller*, 31 juillet 2017)

⁴ BENOÎT XVI, *Message de Benoît XVI à l'issue de la messe à la chapelle Sixtine*, dans la *Documentation catholique*, (20 avril 2005), tome CII (2005), page 538-541

⁵ Cf. JEAN-PAUL II, *Discours à la Curie romaine*, 22 décembre 1992

⁶ BENOÎT XVI, *Discours à la curie romaine*, 22 décembre 2005 ; cf. aussi BENOÎT XVI, *Lettre apostolique Porta Fidei*, n° 5

II. CONSÉQUENCES DANS LA VIE DE L'ÉGLISE

Nous ne pouvons que nous limiter ici à quelques exemples symptomatiques. Nous en avons choisi deux : la liturgie et le dialogue interreligieux.¹

1. Dans des domaines théologiques

Concernant la liturgie, on sait combien la mise en application de la réforme voulue par le Concile a été, en bien des endroits, désastreuse dans les années qui suivirent le Concile. Donnons deux exemples tout simples : on a souvent affirmé avec autorité que le Concile avait supprimé le latin. C'est précisément le contraire qui est écrit dans le texte : « « L'usage de la langue latine, sauf droit particulier, sera conservé dans les rites latins. (...) On pourra donner la place qui convient à la langue du pays dans les messes célébrées avec concours de peuple (...) On veillera cependant à ce que les fidèles puissent dire ou chanter ensemble en langue latine aussi les parties de l'ordinaire de la messe qui leur reviennent. »² Ou encore, on a cru qu'on pouvait adapter à volonté la liturgie.³ Or, on lit dans le texte du Concile sur la liturgie : « Absolument personne d'autre [que le Siège apostolique et, selon les règles du droit, l'évêque], même prêtre, ne peut, de son propre chef, ajouter, enlever ou changer quoi que ce soit dans la liturgie. »⁴

Dans le domaine du dialogue interreligieux, on dit fréquemment que le Concile nous a invités à porter un regard différent sur les autres religions, et que toutes auraient été reconnues comme ayant plus ou moins la même valeur. Rien n'est plus faux que cette seconde assertion. Que lit-on exactement dans les textes ? « L'Église catholique ne rejette rien de ce qui est vrai et saint dans ces religions. Elle considère avec un respect sincère ces manières d'agir et de vivre, ces règles et ces doctrines qui, quoiqu'elles diffèrent en beaucoup de ce qu'elle-même tient et propose, cependant apportent souvent un rayon de la vérité qui illumine tous les hommes. »⁵ Mais encore : « C'est, en effet, par la seule Église catholique du Christ, laquelle est le "moyen général de salut", que peut s'obtenir toute plénitude des moyens de salut. »⁶ Ou encore, la très ouverte déclaration sur la liberté religieuse rappelle que c'est dans l'Église catholique que subsiste « l'unique vraie religion ».⁷

2. Des réactions en faveur du concile réel

Fort heureusement, il y a eu dans l'Église des réactions à ces interprétations fausses du Concile. En plus de chrétiens (prêtres et laïcs) qui ont gardé et transmis avec héroïsme la foi dans une certaine solitude, nous voulons mentionner l'action du groupe Fidélité et ouverture qui, à l'initiative de Gérard Soulages, a réagi avec des intellectuels catholiques pour une juste interprétation du Concile. En 1971 fut organisé à Strasbourg un colloque d'intellectuels pour faire face à la crise croissante de la foi. Des personnalités importantes ont participé à ce colloque ou l'ont soutenu, comme les cardinaux Journet, Daniélou et de Lubac, ou encore Jean Guitton, Gabriel Marcel, Rémi Brague... Paul VI fera envoyer un télégramme pour remercier les organisateurs.⁸ Dans une lettre envoyée au colloque, datée du 10 septembre 1971, le théologien luthérien Oscar Cullman écrivit à Gérard Soulages : « C'est la réaction que j'attends depuis longtemps contre l'incrédulité qui s'est installée au sein même des Églises et de la

¹ On aurait pu parler aussi de l'ecclésiologie, ou encore de l'exégèse, domaines où cette séparation entre concile réel et concile des médias s'est montrée très forte aussi.

² *Sacrosantum Concilium*, n° 36 et 54

³ Joseph Ratzinger évoque ces groupes qui « bricolent de semaine en semaine leurs "liturgies" propres avec un zèle aussi admirable que déplacé » (Joseph RATZINGER, *La célébration de la foi*, Téqui, Paris, 1985, page 82)

⁴ *Sacrosantum Concilium*, n° 22

⁵ *Nostra Aetate*, n° 2

⁶ *Unitatis Redintegratio*, n° 3, reprenant la doctrine de *Lumen Gentium*, n° 8

⁷ *Dignitatis Humanae*, n° 1

⁸ Cf. Gérard SOULAGES dir., *Fidélité et ouverture*, Mame, 1972, page 33

théologie... (...) Dans l'Église protestante, la crise est aussi grave, sinon plus. J'aimerais qu'il y eût la même réaction chez nous. Je suis convaincu qu'elle viendra. En attendant, l'œcuménisme à la mode ne devrait pas, comme c'est le cas, aggraver la crise. Trop souvent, on imite ce qu'il y a de plus mauvais dans l'autre confession, et ainsi l'œcuménisme finit par devenir l'abandon commun de la base de notre foi. »¹

III. OÙ EN EST-ON AUJOURD'HUI ?

Il nous faut finir par cette question brûlante : ou en est-on aujourd'hui ? Mais auparavant, arrêtons-nous brièvement sur le concept qui est au cœur de cette opposition entre concile des pères et concile des médias : c'est le concept de changement.

La question centrale : le changement..

En 1988, précisément devant la confusion suscitée par les interprétations contradictoires du concile Vatican II, le pape Jean-Paul II écrivit au Cardinal Joseph Ratzinger une lettre importante. Dans cette lettre, il évoque les deux tendances qui se sont manifestées : « L'une de ces tendances se caractérise par le désir de changements qui ne sont pas toujours en harmonie avec l'enseignement et avec l'esprit de Vatican II, même s'ils cherchent à se référer au Concile. Ces changements voudraient exprimer un progrès, c'est pourquoi on désigne cette tendance par le nom de "progressisme". »² Aujourd'hui, cette tendance progressiste continue à considérer le changement comme un bien en soi. Ainsi le Cardinal Martini écrivait en 2009 : « J'ai toujours vu quelque chose de positif dans la recherche de ce qui est nouveau, dans la volonté d'introduire du changement. »³ Au contraire, Joseph Ratzinger écrivait, lui : « Le changement n'est pas un bien en soi. »⁴ En 1986, Jean-Paul II répondait aux jeunes à Gerland : « L'Église va-t-elle évoluer ? Elle ne peut changer les fondements de la foi, de la morale, des sacrements, de la structure du Corps du Christ : on n'invente pas une Église du Christ en l'an 2000 ! Mais elle peut, elle doit se renouveler face aux questions nouvelles, aux nouvelles incroyances. »⁵ Récemment encore, le Cardinal Reinhard Marx, président de la conférence épiscopale allemande, a dit dans une interview : « le changement a toujours été la réalité », « nous n'avons pas de philosophie du "semper idem". »⁶ Le pape Paul VI avait rappelé en 1971 au cours du synode des évêques : « La hiérarchie est-elle libre d'enseigner sur le plan religieux seulement ce qui lui plaît ou ce qui plaît le plus à certains courants doctrinaux, ou plus précisément anti doctrinaux de l'époque moderne ? Non. (...) Nous ne pourrions jamais envisager l'hypothèse d'un changement, d'une évolution, d'une modification quelconque en matière de foi de la part de l'Église. Le Credo reste le même. Sur ce plan-là, l'Église est rigoureusement conservatrice, et c'est pour cela qu'elle reste toujours jeune. »⁷

La crise est-elle surmontée ?

Mais où en est-on aujourd'hui ? La crise est-elle surmontée ? On entend dire parfois que la crise est derrière nous. Et les apparences peuvent sembler donner raison à ceux qui le pensent. Mais est-ce si sûr ? Nous faisons nôtres les propos lucides du cardinal de Lubac en 1985 : « Quant à la crise dont tout le monde parle, non, malgré l'élan vraiment spirituel issu du Concile, et malgré certains beaux réveils, non, je ne crois pas qu'elle soit finie. Cela, pour bien des raisons. Il en est une, typique de toute crise spirituelle. Après une première phase anarchique, destructrice ou révolutionnaire, où souffle un vent de folie, il en

¹ Gérard SOULAGES dir., *Fidélité et ouverture*, Mame, 1972, page 197

² JEAN-PAUL II, *Lettre au Cardinal Joseph Ratzinger*, 8 avril 1988. La seconde de ces deux tendances est l'intégrisme, qui voit lui aussi dans le concile une rupture. Jean-Paul II souligne que si la première tendance ne considère comme juste que ce qui est nouveau, la seconde ne considère comme juste que ce qui est ancien.

³ Carlo Maria MARTINI, *Le rêve de Jérusalem*, Desclée de Brouwer, 2009, page 71

⁴ Joseph RATZINGER, *La communion de foi – tome 2 : Discerner et agir*, Parole et silence, 2009, page 224

⁵ JEAN-PAUL II, *Discours aux jeunes*, Lyon, 5 octobre 1986, n° 20

⁶ <http://reinformation.tv/cardinal-reinhard-marx-herder-changement-morale-sexuelle-eglise-smits-78892-2/>

⁷ PAUL VI, *Audience générale*, 6 octobre 1971

vient une seconde, où la révolution, installée, se fait conservatrice d'elle-même, bloquant la voie d'un avenir mieux orienté. Maîtresse de positions nombreuses, elle commence à sécréter des structures d'autoconservation. (...) Les pires "créativités", perdant leurs virulences premières, sont devenues des habitudes ; un langage inadéquat, déformant l'esprit des croyants, a gagné du terrain ; l'illusion de ceux qui, de bonne foi, ont fait leurs tant de "dogmes", ou d'impératifs proclamés contre toute vérité issus du Concile, ne se dissipe pas en un jour. (...) Mais les temps de crise sont aussi des temps de germination, et ce qui est admirable (...), c'est que, même s'il a été trop souvent mal connu ou méconnu, et malgré bien des maux engendrés par le mouvement du siècle, le Concile n'en a pas moins provoqué des renouveaux considérables. »¹

Exemples

Cette longue citation du cardinal de Lubac nous semble prophétique. En effet, la crise des premières années de l'après-concile est passée, et les extravagances, alors fréquentes, ont (presque) disparu. Insistons sur cette expression utilisée par le cardinal de Lubac : « un langage inadéquat, déformant l'esprit des croyants, a gagné du terrain. » En fait, la crise doctrinale s'est effectivement installée, et a repris nombre d'atours traditionnels. On reprend ainsi les termes traditionnels de la foi, mais en en modifiant substantiellement le contenu. Prenons un seul exemple concret. Dans l'un de ses derniers livres, voici comment le cardinal Martini parle de l'enfer : « L'enfer existe, et en fait déjà sur terre. Il existe des situations qui sont à ce point sans issue que l'on est arrivé à un point mort : le caractère inéluctable d'une situation, l'absence de toute voie de sortie, le désespoir "éternel", voilà ce qui caractérise l'enfer. Lorsque je pense aux toxicomanes, aux incurables et à ce que les hommes se font les uns aux autres, j'ai toujours le sentiment que cela est l'enfer. Stalingrad ou l'holocauste, ce sont aussi de véritables enfers. »² Typiquement, dans ces mots, les termes traditionnels sont utilisés (l'enfer existe, le désespoir éternel) mais ils sont faussés et vidés de leur substance pour les transformer en une tout autre réalité. Beaucoup d'autres exemples pourraient être donnés...

Conclusion

Ainsi donc, le concile des médias a favorisé le développement du néo-modernisme progressiste, dont il fut lui-même un outil. C'est pourquoi le remède est tout simplement le concile réel tel qu'il est dans ses textes : « La lecture de la lettre des documents peut nous faire redécouvrir leur véritable esprit. (...) Le catholique qui, avec lucidité et donc avec souffrance, voit les dégâts engendrés dans son Église par les déformations de Vatican II, doit trouver dans ce même Vatican II la possibilité de la reprise. Le concile lui appartient. Il n'appartient pas à ceux qui entendent continuer dans une voie dont les résultats se sont avérés catastrophiques. »³

Concluons avec ces mots de Benoît XVI lors de l'audience au clergé de Rome quelques jours avant sa renonciation à l'exercice du ministère pétrinien : « Nous savons combien ce concile des médias fut accessible à tous. Donc, c'était celui qui dominait, le plus efficace, et il a créé tant de calamités, tant de problèmes, réellement tant de misères : séminaires fermés, couvents fermés, liturgie banalisée... et le vrai concile a eu de la difficulté à se concrétiser, à se réaliser ; le concile virtuel était plus fort que le concile

¹ Henri de LUBAC, *Entretien autour de Vatican II, souvenirs et réflexions*, Paris, France Catholique et les Éditions du Cerf, 1985, pages 84-85

² Carlo-Maria MARTINI, *Le rêve de Jérusalem ; Conversations avec Georg Sportschill sur la foi, les jeunes et l'Église*, Desclée de Brouwer, Paris, 2009, page 31

³ Joseph RATZINGER, *Entretien sur la foi*, Fayard, 1985, page 43 ; sur ce thème, cf. aussi Joseph RATZINGER, *Les principes de la théologie catholique ; esquisse et matériaux*, Téqui, Paris, 1985, pages 423 et 436-438 ; BENOÎT XVI, *Discours à la Curie romaine*, 22 décembre 2005 ; BENOÎT XVI, *Lumière du monde ; Le pape, l'Église et les signes des temps*, entretien avec Peter Seewald, Montrouge, Bayard, 2010, page 93. Citons encore cette phrase significative : « Le véritable héritage du Concile réside dans ses textes. Si on les explique correctement et à fond, on est garanti contre les extrémismes des deux bords ; ensuite s'ouvre réellement un chemin qui a encore beaucoup d'avenir devant soi. » (Joseph RATZINGER, *Le sel de la terre*, Flammarion/Cerf, Paris, 1997, page 75)

réel. Mais la force réelle du concile était présente et, au fur et à mesure, il se réalise toujours plus et devient la véritable force qui ensuite est aussi vraie réforme, vrai renouvellement de l'Église. Il me semble que, cinquante ans après le concile, nous voyons comment ce concile virtuel se brise, se perd, et le vrai concile apparaît avec toute sa force spirituelle. Et voilà notre tâche : (...) travailler pour que le vrai concile, avec sa force de l'Esprit-Saint, se réalise et que l'Église soit réellement renouvelée. »¹

¹ BENOÎT XVI, *Rencontre avec le clergé de Rome*, 14 février 2013

Souffrances et courage de Paul VI dans la crise postconciliaire

par Sœur Gaëtane

La crise de la Foi et l'émergence du néo-modernisme ne pouvaient pas ne pas affecter le pape : que d'incompréhensions, que d'erreurs répandues... ! Derrière un extérieur serein, sa souffrance transparait dans certains de ses écrits ou au cours de certaines rencontres. Quant à son courage face à cette situation, les faits parlent d'eux-mêmes ! **Nous voudrions ici mettre en lumière ces deux aspects – souffrances et courage de Paul VI – afin de mieux comprendre ce grand pape et le contexte dans lequel il a donné le Credo du Peuple de Dieu.**

Commençons par ses souffrances dans la période de l'après-concile...

I - Les souffrances de Paul VI dans la crise postconciliaire

1 - Joie et espérance de Paul VI pendant et après le Concile...

Paul VI est réaliste : si nous lisons son discours de clôture du Concile Vatican II, il souligne combien celui-ci s'est tenu dans **un temps qui lui était peu favorable**, un temps d'oubli de Dieu et d'exaltation de l'autosuffisance de l'homme. Et pourtant, il veut voir **le concile comme une lueur d'espérance pour ce temps-là ...**

Il demande : « **Pouvons-Nous dire que nous avons rendu gloire à Dieu**, que nous avons cherché à le connaître et à l'aimer, que nous avons progressé dans l'effort pour le contempler, dans la préoccupation de le louer et dans l'art de proclamer ce qu'il est aux hommes qui nous regardent comme pasteurs et maîtres dans les voies de Dieu ? **Nous croyons franchement que oui.** [...] La tâche la plus importante du Concile, disait [Jean XXIII], est de garder et de proposer d'une manière plus efficace le dépôt de la foi chrétienne... [...] **Au projet a succédé la réalisation.**¹ »

Et dans son message aux jeunes à l'issue du Concile, le Pape ajoutait : « *L'Eglise, quatre années durant, vient de travailler à rajeunir son visage, pour mieux répondre au dessein de son Fondateur, le grand Vivant, le Christ éternellement jeune. Et au terme de cette imposante «révision de vie», elle se tourne vers vous. C'est pour vous, les jeunes, pour vous surtout, qu'elle vient, par son Concile, d'allumer une lumière : lumière qui éclaire l'avenir, votre avenir.* ² »

2 - ... puis une immense déception et une grande angoisse

Malheureusement, cette espérance de Paul VI a vite été déçue, et bientôt arrivent les souffrances : souffrance des contestations perpétuelles, des évêchés qui se rebellent, des innombrables défections des prêtres et de consacrés...

¹ Paul VI - Discours de clôture du Concile Vatican II – 7 décembre 1965

² Paul VI – Message aux jeunes pour la clôture du Concile Vatican II – 8 décembre 1965

« On croyait qu'après le Concile, il y aurait une journée ensoleillée dans l'histoire de l'Eglise. **Il est venu à la place une journée de nuages, de tempête, de ténèbres, de recherche, et d'incertitude.** ¹ » commente-t-il le 29 juin 1972...

Régulièrement, Paul VI dit sa **souffrance de ne pas être écouté** en ce qui concerne la foi : « Vous devez savoir – dit-il en 1967 - que de même que tous ceux - évêques, prêtres, enseignants, parents - qui ont avec Nous le devoir de transmettre aux autres la doctrine de la foi, la doctrine qui sauve, **Nous éprouvons une grande peine en constatant que les hommes de notre temps se soucient bien peu d'écouter Notre voix et qu'ils manifestent si peu d'intérêt pour l'instruction religieuse, si bien que parfois Nous avons l'impression de prêcher dans le désert** ² ».

Et dans plusieurs de ses audiences de cette période postconciliaire, il alerte ses auditeurs : « Aujourd'hui l'Eglise [...] **souffre de voir tant de catholiques renoncer à une fidélité qui lui était bien due, étant donné sa tradition séculaire et son effort pastoral, plein de compréhension et d'amour.** Elle souffre surtout de la part de tant de ses fils, qui lui sont les plus chers – prêtres, maîtres, laïcs consacrés au service et au témoignage du Christ vivant dans l'Eglise vivante – de cette opposition inquiète, critique, indocile et destructrice à son intime et indispensable communion, à son existence institutionnelle, à ses lois canoniques, à sa tradition, à sa cohésion intérieure, à son autorité, principe irremplaçable de vérité, d'unité et de charité, à ses exigences mêmes de sainteté et de sacrifice. Elle souffre enfin de la défection et du scandale de certains ecclésiastiques et de certains religieux qui, aujourd'hui, crucifient l'Eglise. ³ »

Souffrance également de Paul VI devant les remises en question des évêchés, par exemple sur la question du célibat des prêtres : « Les déclarations rendues publiques ces jours derniers en Hollande sur le célibat ecclésiastique Nous ont **profondément affligé** et ont soulevé dans notre esprit nombre de questions. ⁴ » écrit-il au Cardinal Villot en 1970.

Et au cardinal Jacques Martin, il dira : « si vous saviez quelle souffrance c'est pour moi, cette **démolition de l'Eglise par le dedans**, de la part de ceux qui devraient la défendre ! ⁵ »

3 - Un homme seul

Et face à tous ces sujets de préoccupation, le pape peut se sentir très seul, écrasé par sa tâche...

Jean Guitton, dans ces *Dialogues avec Paul VI*, rapporte ainsi une « confiance » du Pape : « Le pape, lui aussi, a besoin de réconfort. [...] Malgré les réconforts spirituels que Dieu lui donne, le Pape a aussi ses peines, qui

¹ “Si credeva che dopo il Concilio sarebbe venuta una giornata di sole per la storia della Chiesa. È venuta invece una giornata di nuvole, di tempesta, di buio, di ricerca, di incertezza”. Compte-rendu de l'homélie de Paul VI pour l'anniversaire de son accession au siège de Pierre – 29 juin 1972

² Paul VI - Audience du 31 mai 1967 - la Documentation Catholique n°1496, col.1072

³ Paul VI - Audience du Mercredi Saint 2 avril 1969. On peut lire aussi l'audience générale du 12 avril 1967 : « Vous êtes comme des navigateurs dans une mer en tempête : tempête de l'incrédulité, de l'irrégion, de la diversité des opinions, de la liberté et de la licence donnée aux manifestations contraires à vos croyances, au style chrétien de la vie, à Dieu, au Christ, à l'Eglise. Rien ne Nous afflige autant que de voir attaquer, saper, menacer la fermeté et le salut de Nos fils. Celui qui a un cœur de père et de frère, comme ce doit être le cas pour celui qui est pasteur d'âmes, souffre et vit continuellement dans une appréhension d'autant plus grande que sont plus nombreux les membres de la famille catholique, et plus intenses la violence, la diffusion, la subtilité des erreurs et des séductions spirituelles et morales qui les entourent. Cela, chacun le sait. Mais voici le phénomène étrange qui se produit en Nous : en voulant vous réconforter, se communique à Nous, en un certain sens, le sentiment de votre danger, auquel Nous voudrions porter remède ». cf. DC n°1493, col.786

⁴ Paul VI – Lettre au Cardinal Villot, secrétaire d'état, 2 février 1970 – La Documentation Catholique 1970, n°1557, col.161

⁵ Cardinal Jacques Martin – Mes six Papes – Chap.8 « Mes souvenirs de Paul VI ». p.138 (éditions Mame)

viennent avant tout de son **insuffisance humaine**, laquelle, à chaque instant, se trouve confrontée et **presque en conflit avec le poids énorme et démesuré de ses devoirs, de ses problèmes, de ses responsabilités. Cela va parfois jusqu'à l'agonie.**

Et puis il y a **les peines qui proviennent de son ministère...** Parmi les plus aiguës, il y a **l'infidélité** de certains bons qui oublient la beauté et la gravité des engagements qui les unissent au Christ et à l'Eglise. [...]

Et que dire de **la peine que nous éprouvons chaque jour en voyant la pensée de l'Eglise incomprise et son amour rejeté** ? L'inefficacité du travail apostolique et la perversité avec laquelle, parfois, on déforme ses intentions et rejette ses offres sont des épines profondes et quotidiennes pour le cœur des pasteurs de l'Eglise et aussi pour Nous. ¹»

4- *Humanae Vitae* : son Gethsémani

Le Pape souffre également du **tiraillement entre sa nature plutôt libérale, très humaniste** (cela se reflète tout à fait dans son encyclique *Populorum progressio* par exemple) **et sa pensée religieuse très traditionnelle** lorsqu'il s'agit de préserver les grandes vérités du dogme et de la discipline. Ainsi, un cardinal l'ayant bien connu pourra dire de lui : « *c'est un pape qui souffre de dichotomie, la tête à droite et le cœur à gauche* ²».

La vive réaction suscitée par l'encyclique *Humanae vitae* le fait beaucoup souffrir : Paul VI écrira 7 encycliques de 1964 à 1968, plus aucune ensuite. Au Cardinal Martin, il confiera que cela fut son « **Gethsémani** »³.

Malgré cela, Paul VI a su réagir avec courage...

2) Le courage de Paul VI face à la crise

Jean Guitton souligne : « *Il y a toujours en lui, prêt à paraître, un mouvement de hardiesse. [...] J'ai dit comment il était respectueux, réservé, soumis à l'autre, et comment son passé et sa nature, tout l'inclinait vers la temporisation : le soin des délais, l'art des mesures d'attente. Mais [...] on voit ce Pape des temps modernes oser des actes qu'il sait irréversibles, et cela sans préavis. [...] Le frêle est dans son corps ; le vulnérable est dans son esprit. Mais sous ces enveloppes il se cache une volonté profonde et qui se manifeste, qui fonce, lorsqu'une cause qui lui paraît sacrée entre en jeu.* ⁴»

I- Le courage de Paul VI pendant le Concile

Au cours du Concile Vatican II, face à la difficulté à mener à terme une telle entreprise, il tient son rôle de **pasteur et de médiateur** : il cherche à faire droit aux positions de la minorité, montrant par là son souci d'obtenir, dans les décisions conciliaires, non pas tant la majorité que l'unanimité. Il suggère par exemple de faire revoir le texte sur la liberté religieuse par une commission dont feraient partie des opposants... ce qui entrainera le fameux « jeudi noir » avec la protestation de 17 cardinaux ! Mais il propose également ses propres amendements : ainsi, sur la question du rapport entre Ecriture et Tradition, il propose 7 formules afin d'exprimer avec plus de clarté la doctrine de l'Eglise.⁵

¹ Jean Guitton, *Dialogues avec Paul VI*. Chap.6 : « Portrait d'un homme devenu Pape. » p.132-133 (Fayard)

² Cf. Yves Chiron, *Paul VI*, p. 227 (éditions Via Romana)

³ Cf. Cardinal Jacques Martin – Mes six Papes – Chap.8 « Mes souvenirs de Paul VI ». p.140 (éditions Mame)

⁴ Jean Guitton, *Dialogues avec Paul VI*. Chap.6 : « Portrait d'un homme devenu Pape. » p.126-127 (Fayard)

⁵ cf. Antoine Wenger - *Vatican II, chronique de la quatrième session*. Chap. XI : la Révélation. p.347 (éditions du Centurion)

Et il n'hésite pas, au cours du Concile, à interpeller les Pères sur les **2 attitudes qui seraient contraires à une saine vigilance**, l'une par excès, l'autre par défaut :

- un **réformisme radical** aussi bien dans le domaine doctrinal que disciplinaire : si le but du Concile est bien de rapprocher l'Eglise du monde, il met en garde ceux qui « sont tentés de croire que seul vit ce qui est nouveau, ce qui est moderne, ce qui se confond avec l'expérience du monde contemporain. Ainsi naît automatiquement la tentation de répudier ce qui a été fait et pensé hier, de se détacher de la théologie et de la discipline traditionnelle, et de tout remettre en question, comme si l'on devait commencer aujourd'hui à construire l'Eglise [...] ». »
- ou **une défiance excessive**, « n'acceptant des réformes conciliaires que celles qu'eux-mêmes jugeront valables » : « On ne pense pas assez, dit-il, que, quand l'Eglise enseignante siège, tous doivent devenir disciples.¹ »

2- Un acte vraiment courageux : la promulgation contre l'avis de (presque) tous de l'encyclique *Humanae vitae*

Au sujet de l'encyclique *Humanae vitae*, Paul VI a dû se décider, presque seul contre tous (il faut tout de même souligner qu'il a bénéficié d'appuis solides, dont un certain Cardinal Wojtyla !) : « Un commission, présidée par le Cardinal Ottaviani, avait été mise en place pour la question [de la régulation des naissances]. Elle s'était rapidement prononcée pour autoriser la contraception. [...] Dans l'entourage du Pape, **les avis étaient partagés**. Le Cardinal Suenens, par exemple, était d'avis que l'Eglise n'avait pas à se prononcer sur le sujet et qu'elle devait laisser les catholiques décider suivant leur conscience. Dans les semaines qui précédèrent la publication de l'encyclique, il y eut, semble-t-il, des interventions des différents évêchés occidentaux auprès du Pape pour que le texte ne paraisse pas comme une interdiction formelle.² »

Et pourtant, devant l'importance du sujet, Paul VI a tranché : « De telles questions – dit-il dans l'introduction à cette encyclique - exigeaient du Magistère de l'Eglise **une réflexion nouvelle et approfondie** sur les principes de la doctrine morale du mariage, doctrine fondée sur la loi naturelle, éclairée et enrichie par la Révélation divine. [...] »

Les conclusions auxquelles était parvenue la Commission ne pouvaient toutefois être considérées par Nous comme définitives, ni Nous dispenser d'examiner personnellement ce grave problème, entre autres parce que le plein accord n'avait pas été réalisé au sein de la Commission sur les règles morales à proposer ; et surtout parce qu'étaient apparus certains critères de solutions qui s'écartaient de la doctrine morale sur le mariage proposée avec une constante fermeté par le Magistère de l'Eglise.

C'est pourquoi, ayant attentivement examiné la documentation qui Nous a été soumise, après de mûres réflexions et des prières assidues, Nous allons maintenant, **en vertu du mandat que le Christ Nous a confié**, donner notre réponse à ces graves questions.³ » Et nous connaissons tous la fermeté et la clarté avec lesquelles il a exposé ensuite les raisons du refus de la contraception par l'Eglise.

¹ Antoine Wenger - Vatican II, chronique de la quatrième session. Chap. I : les travaux et les jours. p.30-32 (éditions du Centurion)

² Yves Chiron, *Paul VI*, p. 241 (éditions Via Romana)

³ Paul VI – Encyclique *Humanae vitae*, n°4 et 6

Note : de Benoît XVI - Discours aux participants d'un congrès à l'occasion des 40 ans d'*Humanae vitae* (10 mai 2008) : « Mon prédécesseur de vénérée mémoire, le serviteur de Dieu Paul VI, publiait le 25 juillet 1968 la Lettre encyclique *Humanae vitae*. Ce document devint rapidement **un signe de contradiction**. Elaboré à la lumière d'une décision difficile, il constitue **un geste significatif de courage en réaffirmant la continuité de la doctrine et de la tradition de l'Eglise**. Ce texte, souvent mal compris et sujet à des équivoques, fit beaucoup discuter, également parce qu'il se

3- La résistance de Paul VI face aux pressions contre la foi et sa fidélité à sa mission

Lorsqu'il s'agit de préserver l'intégralité de la foi, Paul VI se montre également très ferme : ainsi aux évêques du Pays-Bas en visite *ad limina*, dira-t-il : « Toute vérité de foi est témoignage de l'amour de Dieu pour l'homme, est vérité de salut. C'est pourquoi **aucune vérité révélée ne peut être niée ou soumise à des interprétations réductrices**, lesquelles - sans doute - veulent permettre d'insérer plus facilement la Parole de Dieu dans l'horizon limité de la sagesse humaine, mais ne correspondent pas au dessein de Dieu, qui, dans sa transcendance même, sait être en réalité d'autant plus proche et plus intime pour l'homme.¹ »

Et sa fermeté s'exprime aussi dans ses audiences générales ! Au cours de celle du 25 juin 1969 par exemple, il s'exclame : « **'pas de juridisme, pas de dogmatisme, pas d'ascétisme, pas d'autoritarisme', dit-on avec beaucoup trop de désinvolture : il faut ouvrir les portes à un christianisme facile. [...] Mais ne dépassons-nous pas les limites de l'authenticité à laquelle tous aspirent ? [...] Les choses faciles, si elles sont belles, parfaites, et rendues telles en surmontant des obstacles formidables, coûtent toujours cher. [...] Voler, comme c'est facile ! Mais combien d'études, de fatigues, de risques, de sacrifices, cela a coûté ! [...] Demandons-nous si le christianisme est fait pour les tempéraments faibles et les personnes à la conscience trop large ? Pour les hommes lâches, tièdes, conformistes, et peu soucieux des exigences austères du Règne de Dieu ? Nous nous demandons aussi bien souvent s'il ne faut pas chercher parmi les causes de la diminution des vocations à la généreuse suite du Christ, sans réserves et sans retour, celle de la présentation superficielle d'un christianisme édulcoré, sans héroïsme et sans sacrifice, sans la Croix, privé donc de la grandeur morale d'un amour total. Et nous nous demandons encore si parmi les motifs des objections soulevées par l'encyclique « *Humanae Vitae* » il n'y a pas celle d'une pensée secrète : abolir une loi difficile pour rendre la vie plus facile (Mais si c'est une loi, qui a son fondement en Dieu, que faire ?).² »**

Nous voyons donc combien le Pape **Paul VI n'est pas resté indifférent face à la grave crise de l'après-Concile**. Dans ce climat, le Cardinal Martin énonce que la publication du Credo du Peuple de Dieu fut « *une grande affirmation pour tenter de mettre ordre à tant de désordre* ³ ». C'est ce que nous verrons lors des prochaines interventions.

situait à l'aube d'une profonde contestation qui marqua la vie de générations entières. Quarante ans après sa publication, cet enseignement manifeste non seulement sa vérité de façon immuable, mais il révèle également la clairvoyance avec laquelle le problème fut affronté »

¹ Paul VI - Discours aux évêques des Pays-Bas, en visite 'ad limina' – 17 novembre 1977 – La Documentation Catholique 1977, col. 1004-1007

² Paul VI - audience générale du 25 juin 1969

³ Cf. Cardinal Jacques Martin – Mes six Papes – Chap.8 « Mes souvenirs de Paul VI ». p.141 (éditions Mame)

Deuxième Forum : Il y a 50 ans, en 1968...

Le cardinal Charles Journet, Jacques Maritain et le Credo du peuple de Dieu

par frère Benoît

Introduction

En 2008 était publié le dernier volume de la correspondance qu'échangèrent pendant de longues années C. Journet et J. Maritain, deux grandes figures du XX^e siècle catholique. En lisant cet ouvrage, on découvre avec étonnement le rôle joué par ces deux personnages dans la rédaction et la promulgation du *Credo du Peuple de Dieu*. C'est de cette histoire dont nous allons maintenant parler.

I – Charles Journet, Jacques Maritain et Paul VI

Disons tout d'abord quelques mots sur Charles Journet et Jacques Maritain.

C. Journet est un théologien suisse et un grand spirituel (1891- 1975). Son maître-ouvrage sur l'Église (*L'Église du Verbe incarné*) eut une grande influence, notamment sur Paul VI, qui fera appel plusieurs fois à ses services durant le Concile. C'est d'ailleurs pour lui donner une plus grande autorité dans les discussions conciliaires qu'il nomma C. Journet cardinal, et ce malgré les réticences de ce dernier dues à sa très grande humilité¹. Comme cela a été dit, « jusque vers la fin du Concile, le Pape est optimiste [... et] se refuse à abandonner sa confiance en l'homme. Il considère que l'Église ne traverse pas de crise. Charles Journet, quant à lui, est beaucoup plus inquiet, sans pourtant que cela trouble sa sérénité profonde.² » Avec une perspicacité assez étonnante, le cardinal pressent en effet ce que seront les lendemains du Concile. Il demande notamment que l'on prévienne les mauvaises interprétations qui pourraient être faites des textes du Concile. Il « prévoit des luttes terribles »³. Car s'il voit dans celui-ci l'œuvre de l'Esprit Saint, il redoute le néo-modernisme d'une poignée de Pères conciliaires et de leurs théologiens⁴. Malheureusement, la suite des événements vont lui donner raison. La communion dans la main, les mauvaises traductions liturgiques, l'œcuménisme débridé l'affectent très profondément⁵. Aimant et respectueux à l'égard de Paul VI, son humilité lui donne toutefois des audaces étonnantes⁶. Sans nul doute, il fut dans ces années de crise l'une

¹ Cf. Pierre MAMIE, « La présence et la participation du cardinal Journet à la quatrième session du concile Vatican II (14 septembre – 8 décembre 1965), *Nova et Vetera*, LXXXI/2 (2006), p. 171-177 [p. 172].

² Cf. Guy BOISSARD, « La relation Montini-Journet », dans *Pubblicazioni dell'Istituto Paolo VI* n°22, Brescia, 2000, p. 10-47 [p. 41].

³ Journet écrit le 30 novembre 1965 : « il faudra dès le début prévenir les fausses interprétations du Concile. Sur tous les points on essaiera d'équivoquer comme on le fait [dès la dernière session du Concile] sur l'Eucharistie, le péché originel, en voulant laisser ouvertes les questions définies par Trente et Vatican I ». Journet ajoute qu'il « prévoit des luttes terribles ». (Cf. C. JOURNET, « Cahier de Rome », dans JOURNET-MARITAIN, *Correspondance* (1965-1973), *op. cit.*, p. 857). Quelques jours après la fin du Concile, Journet redit sa confiance dans les textes du Concile, tout en précisant quelles pourraient être leurs mauvaises interprétations : *Ibid.*, p. 874-875.

⁴ Le « Cahier de Rome », sorte de journal tenu par le cardinal lors du Concile, témoigne des prises de position de certains évêques et experts qui laissaient présager un regain du modernisme. Par exemple, C. JOURNET, « Cahier de Rome », dans JOURNET-MARITAIN, *Correspondance* (1965-1973), *op. cit.*, p. 815 ; p. 846-847 ; p. 856-857 ; p. 860.

⁵ Voir G. BOISSARD, « La relation Montini-Journet », art. cit., p. 44.

⁶ P. MAMIE, « La présence et la participation du cardinal Journet à la quatrième session du concile Vatican II (14 septembre – 8 décembre 1965), art. cit., p. 172 : « Quand le Pape appelait Journet dans son bureau, et cela arrivait assez souvent, quelquefois plusieurs fois pendant la

des grandes consolations de Paul VI qui dira de lui lors de son voyage à Genève en 1969 : « c'est un maître et un ami depuis de longues années¹ ».

L'amitié qui unissait C. Journet et Paul VI est née – entre autres – de l'estime commune qu'ils nourrissaient envers Jacques Maritain (1882-1973)². En sa qualité de philosophe, ce dernier a été plongé dans les plus grands débats de son temps. Collaborateur des papes, familiers des grands de ce monde, il enseignera dans les universités les plus prestigieuses. Au terme d'une vie des plus remplies et après le décès de sa chère épouse Raïssa, il se retire humblement chez les Petits frères de Charles de Foucault à Toulouse. C'est là, alors qu'il est un vieillard à bout de forces, que le Seigneur l'attendait pour mener son dernier grand combat.

II – Une vision commune de la crise de l'Église

En effet, Paul VI, C. Journet et J. Maritain se sentaient profondément unis par leur commune souffrance devant la crise de l'Église³. Dans son célèbre ouvrage intitulé *Le paysan de la Garonne*, Maritain sortait du silence de sa retraite pour fustiger avec la plus grande vigueur les déviations doctrinales de son temps⁴. Il écrira, entre autres :

Cette crise me paraît une des plus graves que l'Église ait connue, elle a à mes yeux un caractère eschatologique et semble annoncer de larges apostasies. [...] Ce que nous voyons aujourd'hui, c'est un agenouillement général et délirant devant le monde⁵.

Pour défendre la foi des humbles et des petits⁶, Maritain n'aura de cesse de combattre – avant même la fin du Concile – ce qui lui paraît sans aucun doute comme une résurgence du modernisme⁷.

même semaine, le Cardinal entrant dans le bureau se mettait à genoux devant le Pape. Il mettait ses mains sur les genoux du Pape, et toutes les conversations se passaient ainsi. [...] Et j'ai entendu que Journet disait quelquefois au Pape avec certaine fermeté : "Il faut le dire maintenant" ».

¹ *Insegnamenti di Paolo VI*, Libreria Editrice Vaticana, Città del Vaticano, 1963-1979, vol. VII, p. 409. Sur l'amitié entre Journet et Paul VI, voir notamment G. BOISSARD, *Charles Journet, Biographie*, Paris, Salvator, 2008, ch. 12 « L'ami de Paul VI » ; ch. 13, p. 522 et sv.

² JOURNET-MARITAIN, *Correspondance (1965-1973)*, op. cit., p. 11 : // Maritain et Paul VI avant Concile

³ Le cardinal Cottier témoigne que « Paul VI lui apparaissait comme un homme seul. Maritain priait pour lui, et il disait à tout le monde d'en faire autant. Dans une lettre de décembre 1966, il écrit à Journet: "Je pense beaucoup au Pape et à sa terrible solitude. Il me semble qu'il faudrait faire beaucoup prier pour lui les âmes contemplatives"». (Cf. *Interview du cardinal Georges Cottier par Gianni Valente*, http://www.30giorni.it/articoli_id_18003_14.htm).

⁴ Contrairement à ce qui a pu être affirmé, il semble bien que Paul VI ait apprécié l'ouvrage de J. Maritain. Voir JOURNET-MARITAIN, *Correspondance (1965-1973)*, op. cit., p. 331, note 2.

⁵ Cf. *Lettre de J. Maritain à J.-B. Porion du 16 mai 1965*, cité dans JOURNET-MARITAIN, *Correspondance (1965-1973)*, op. cit., p. 935-936. J. Maritain portait un regard très surnaturel sur les causes de la crise postconciliaire. Par exemple, dans une lettre à Etienne Gilson datée du 15 novembre 1967 : « L'affreuse crise où nous sommes témoigne du fait que les hommes ne peuvent liquider des maux sournois qui ont cheminé trop longtemps qu'en passant par des folies pires. Il reste que quand le diable travaille si vigoureusement, c'est que le Saint-Esprit prépare des renouvellements imprévisibles qui arriveront sans doute plus vite que nous ne le pensons. » (Cité dans GILSON-MARITAIN, *Correspondance (1923-1971)*, Paris, Vrin, 1991, p. 254).

⁶ J. MARITAIN, *Le paysan de la Garonne* (1966), dans *Oeuvres complètes*, vol. XII, Fribourg-Paris, Éditions universitaires-Éditions Saint-Paul, p. 703 : « La grande masse du peuple chrétien semble indifférente aux efforts de ces deux minorités [intégristes et néo-modernistes]. Elle est malheureuse et troublée parce qu'elle sent que quelque chose de grand se prépare et qu'elle ne sait comment y participer. Elle tâtonne, se prête docilement à des essais de groupement souvent décevants [...] et] se demande à certains moments si on lui a changé sa religion [...]. Surtout elle souffre d'une grande soif à laquelle personne n'a l'air de faire attention [...] » ; *Lettre de J. Maritain à J. Green* (1966), cité dans Jean-Luc BARRE, *Jacques et Raïssa Maritain. Les mendiants du Ciel*, Paris, Stock, 1995, p. 575 : « Nous sommes dans la pire crise moderniste, ce qui n'empêche pas que le Concile ait fait des choses admirables. Et je ne me console pas de voir la laideur et la bêtise introduites (avec le français) dans la liturgie sacrée ». J. MARITAIN, *Le paysan de la Garonne*, op. cit., p. 673 : Maritain évoque une « fièvre néo-moderniste fort contagieuse [...] auprès de laquelle le modernisme du temps de Pie X n'était qu'un modeste rhume des foies. » Plus loin, il dénoncera « l'apostasie "immanente" » (*Ibid.*, p. 674) et le « modernisme effréné » de son temps (*Ibid.*, p. 677).

⁷ *Lettre de J. Maritain à J. Green en février 1964*, cité dans Jean-Luc BARRE, *Jacques et Raïssa Maritain. Les mendiants du Ciel*, Paris, Stock, 1995, p. 575 : « Il y a un nouveau modernisme tout fier et guilleret qui me paraît plus grave que du temps de Pie X. (C'était quand même un drôle de

Sans concession, il dénonce le « nationalisme spirituel » qui fait « passer la solidarité avec [s]on pays avant la vérité de Dieu¹, l'« agenouillement devant le monde² » ou encore la « chronolâtrie³ » de ses contemporains. Ce faisant, il s'attire les critiques de tous ceux qui refusent de voir la crise⁴ et qui, dans l'Église, œuvrent « en hâte » afin de provoquer des « changements irréversibles⁵ ».

Maritain qui, avant le Concile, paraissait trop « libéral », devient alors pour beaucoup trop « négatif⁶. » Et pourtant, comme Journet, il aime les textes du Concile qu'il lit dans la continuité avec la tradition antérieure, à l'aide notamment de la pensée de S. Thomas⁷. Il sait d'ailleurs faire la part des choses entre le Concile et ses mauvaises applications, notamment liturgiques⁸. Dans la « crise [...] subie par l'intelligence et par la foi [...] crise [qui, selon ses mots, est] beaucoup plus grave que bien des clercs ne veulent le voir⁹ » Maritain réaffirme que « l'essentiel est de sauver la foi, et [que] cela sera fait par le Pape¹⁰. »

III – L'idée du Credo

En effet, Maritain éprouve le désir partagé par de nombreux fidèles qu'un acte fort soit posé par le Pape, et ce en vue de sauver la foi. Aussi, lorsqu'il apprend que Paul VI va inaugurer une Année de la foi, il écrit dans son journal : « Est-ce peut-être la préparation pour une Profession de foi que [...] le Pape] proclamerait¹¹ ? »

spectacle que tous ces évêques du Concile – l'Église enseignante – flanqués chacun d'experts, professeurs érudits et pédants de l'Église enseignée, dont un bon nombre déraile intellectuellement et dont presque aucun n'a de sagesse.) Eh bien, c'est au milieu de ce tohu-bohu que se fait l'œuvre du Saint-Esprit. À mon avis, l'attitude du jeune clergé se comprend très bien, parce que nous sommes en face d'une mentalité générale qui est en progrès certain [...] mais qui est tout à fait informe et sauvage [...] et qui, au lieu d'avoir trouvé ses formes normales d'expression intellectuelle, heurte une malheureuse digue élevée par une théologie fidèle mais qui n'a pas su se renouveler [...]. »

¹ Lettre de J. Maritain à P. Van der Meer du 14 janvier 1967, cité dans JOURNET-MARITAIN, *Correspondance* (1965-1973), *op. cit.*, p. 955. J. Maritain a été très sensible aux errances liturgiques justifiées au nom du Concile et, particulièrement, aux mauvaises traductions. À ce sujet, voir, par exemple *Ibid.*, p. 950.

² J. MARITAIN, *Le paysan de la Garonne* (1966), *op. cit.*, p. 739 : « La présente crise a bien des aspects divers. Un des plus curieux phénomènes qu'elle offre à nos yeux est une sorte d'agenouillement devant le monde qui se manifeste de mille façons ».

³ L'expression sera reprise par Paul VI : JOURNET-MARITAIN, *Correspondance* (1965-1973), *op. cit.*, p. 558.

⁴ JOURNET-MARITAIN, *Correspondance* (1965-1973), *op. cit.*, p. 353 : « Ceux qui se heurtent au Paysan ne se rendent pas compte de la profondeur de la crise que nous traversons. » *Ibid.*, p. 534 : « Le Père de Lubac a passé avant-hier à Toulouse. Nous avons eu une très bonne conversation, – en plein accord sur la situation actuelle. Il a l'impression qu'un tout petit redressement commence, on n'a plus peur d'oser dire qu'il y a une "crise"... »

⁵ Lettre de J. Maritain à C. Journet du 23 avril 1967, JOURNET-MARITAIN, *Correspondance* (1965-1973), *op. cit.*, p. 401 : « ce qu'on fait maintenant, on le fait en hâte, avec l'idée de créer des changements irréversibles, comme le morcellement de l'Église en épiscopats nationaux, où la relation [...] entre l'évêque (le pasteur) et son troupeau sera remplacée par l'obéissance à des commissions anonymes organisées, et comme les changements si graves dans la liturgie [...]. Guitton me disait qu'il a causé avec des liturgistes influents, qui lui ont dit qu'il fallait à tout prix profiter du moment présent, juste après le Concile, pour tout changer en vitesse avant que la situation ne risque de devenir plus difficile pour eux, c'est pourquoi ils mettent une telle précipitation à désacraliser la liturgie. »

⁶ Selon les termes mêmes du P. Yves Congar : GILSON-MARITAIN, *Correspondance* (1923-1971), *op. cit.*, p. 237, note 2.

⁷ Bien que J. Maritain pointe du doigt dans certaines affirmations conciliaires « un langage à [s]on avis trop plein de rhétorique », il ne fait par ailleurs aucun doute pour lui que les textes promulgués « représentent un progrès immense » et une œuvre spéciale de l'Esprit Saint : Lettre de J. Maritain à J.-B. Porion du 16 mai 1965, cité dans JOURNET-MARITAIN, *Correspondance* (1965-1973), *op. cit.*, p. 935. Ou encore J. MARITAIN, *Le paysan de la Garonne* (1966), *op. cit.*, p. 667 : « De tout ce que le Concile a décrété et accompli je rends grâce »

⁸ Par exemple, voir GILSON-MARITAIN, *Correspondance* (1923-1971), *op. cit.*, p. 244-245. Maritain rappelle alors à Etienne Gilson la « hiérarchie des problèmes » et, partant, des maux postconciliaires à dénoncer. Plus particulièrement, Maritain (lui-même un peu réticent à l'usage liturgique des langues vernaculaires) reproche à Gilson de mettre « dans le même sac » (sic) cette question avec celles « absolument essentielles [...] qui touchent à la Vérité, à la foi ».

⁹ Cf. J. MARITAIN, *Masses ouvrières*, mars 1967, cité dans J.-L. BARRE, *Jacques et Raïssa Maritain. Les mendiants du Ciel*, *op. cit.*, p. 577.

¹⁰ Lettre de J. Maritain à C. Journet du 23 avril 1967, JOURNET-MARITAIN, *Correspondance* (1965-1973), *op. cit.*, p. 400. La *Correspondance* Journet-Maritain offre quelques renseignements intéressants sur l'opposition entre Paul VI et l'épiscopat français dès 1967, via l'enquête menée par le cardinal Ottaviani : Cf. JOURNET-MARITAIN, *Correspondance* (1965-1973), *op. cit.*, p. 339-341.

¹¹ Cf. JOURNET-MARITAIN, *Correspondance* (1965-1973), *op. cit.*, p. 356. Le cardinal Cottier, grand collaborateur de C. Journet et J. Maritain, a observé qu'« à ce moment-là, Paul VI n'avait encore aucune nouvelle profession de foi à l'esprit. De son côté, Maritain n'avait rien su de l'intention du Pape de proclamer une Année de la foi. Il en avait pris acte une fois les choses faites, au moment de la proclamation officielle.

Peu de temps après, Maritain apprend que C. Journet va être reçu en audience par Paul VI. Sans attendre, il écrit au Cardinal une lettre qui vaut la peine d'être citée un peu longuement :

Une idée m'est venue en tête il y a plusieurs jours, avec une telle intensité et une telle clarté que je ne crois pas pouvoir la négliger. C'était comme un trait de lumière pendant que je priais pour le Pape et que je pensais à la crise affreuse par laquelle l'Église est en train de passer [... dont] on ne saurait exagérer la gravité [...], qui menace les fondements de la Foi [...].

Une seule chose, dans de pareilles circonstances, est capable de frapper universellement les esprits, et de maintenir le *bien* absolument essentiel, qui est l'intégrité de la FOI : c'est [...] un ACTE DOGMATIQUE, au plan de la Foi elle-même.

Ce que font maintenant les soi-disant réformateurs, c'est de mettre en doute toutes les vérités de foi qui n'ont pas été définies *explicitement comme telles* [...] : l'existence des anges, la création de chaque âme humaine par Dieu, le rôle lui-même du Magistère à l'égard de la Foi, la présence eucharistique dans l'hostie consacrée [...], la transmission du péché originel par hérédité, etc. etc. On prétend qu'on est libre de ne pas croire tout cela, sous prétexte que cela n'a pas été l'objet d'une déclaration spéciale et spécifique ayant le *propos explicite* de fixer ces articles comme articles de foi.

Eh bien le seul remède efficace, ce serait que le souverain Pontife rédige une PROFESSION DE FOI complète et détaillée, dans laquelle soit explicité tout ce qui est réellement contenu dans le Symbole de Nicée – ce serait, dans l'histoire de l'Église, la « profession de foi » de Paul VI [...].

Un tel acte souverain serait une lumière dans le ciel, et tirerait de leur angoisse croissante l'immense multitude *qui ne sait plus ce qu'il faut croire*. Il provoquerait sans doute la rage du diable et des remous considérables, peut-être des schismes ça et là et des apostasies. Mais ces maux-là ne sont que des maux secondaires et accidentels au regard du MAL suprême à éviter, l'affaiblissement et la désintégration de la Foi dans l'Église du Verbe Incarné.¹

C. Journet, partageant pleinement les sentiments de son ami, s'empresse alors de remettre sa lettre à Paul VI. Voici quelques mots du compte-rendu qu'il fera de son entrevue avec le Pape :

[Le Pape] se rend compte de l'état de désarroi dans lequel se trouvent les croyants, et de « l'apostasie immanente ». Je lui ai demandé si pour la fin de l'année de la foi, il ne publierait pas quelque grand document, pour orienter ceux qui veulent rester dans l'Église. Une « profession foi de Paul VI » ? Un discours final solennel où il réaffirmerait les points contestés aujourd'hui ? Il m'a dit qu'à la fin du Concile il avait proposé quelque chose de ce genre, mais que les textes qu'on lui avait proposés n'étaient pas satisfaisants (l'un était du P. Congar). Finalement il a dit : « voulez-vous me faire un schéma de ce que vous penseriez devoir être fait » ?²

Le cardinal Journet, se sentant dépassé par la tâche, demande à Maritain de l'aider dans la rédaction du « schéma » demandé par Paul VI. Harassé de fatigue et profondément troublé de se voir engagé dans une telle aventure, Maritain rédige une profession de foi, sans savoir ce que son texte deviendra. En lisant le texte écrit par Maritain, le cardinal Journet est stupéfait. Celui-ci lui semble parfaitement convenir,

Mais les deux initiatives vont en quelque sorte l'une à la rencontre de l'autre, poussées par la même perception de la crise dans laquelle sombre l'Église ». (Cf. *Interview du cardinal Georges Cottier par Gianni Valente*, http://www.30giorni.it/articoli_id_18003_l4.htm).

¹ Lettre de J. Maritain à C. Journet du 14 janvier 1967, JOURNET-MARITAIN, *Correspondance* (1965-1973), *op. cit.*, p. 328-330.

² Lettre de C. Journet à J. Maritain du 17 décembre 1967, cité dans JOURNET-MARITAIN, *Correspondance* (1965-1973), *op. cit.*, p. 502.

notamment en ce qu'il répondait point par point aux erreurs d'un catéchisme néo-moderniste publié par les évêques hollandais¹. Journet décide donc de donner le texte de Maritain au Pape Paul VI.

Quelques temps après, le 30 juin Paul VI proclame le *Credo du peuple de Dieu* à S. Pierre-de-Rome. En lisant la presse, le 2 juillet, Maritain découvre alors avec la plus grande confusion que le *Credo* proclamé par le Saint Père correspond en très grande partie au texte qu'il avait lui-même écrit². Bouleversé, Maritain écrit alors ces quelques mots dans son Journal : « Je suis confondu. Profondément troublé d'être engagé dans un mystère qui me dépasse tellement. »

Conclusions

Au terme de ces quelques rappels historiques, quelques conclusions s'imposent.

Tout d'abord, l'histoire de la rédaction du *Credo de Paul VI* manifeste que ce texte mérite bien son titre de *Credo du Peuple de Dieu*. En effet, à travers J. Maritain, qui est un laïc, c'est le sens surnaturel de la foi (*sensus fidei*) du Peuple de Dieu dans son ensemble qui s'est exprimé et qui a été ratifié. Paul VI, en proclamant solennellement ce *Credo*, n'a donc pas seulement émis une opinion personnelle. Il n'a pas non plus fait l'œuvre d'un despote agissant contre les aspirations les plus profondes du Peuple chrétien à travers les âges. Au contraire, le bienheureux Pape s'est montré admirable de pénétration et de courage en posant cet acte dans lequel il entendait protéger la foi des petits comme celle des savants, foi qui traverse les âges et qui n'est pas le résultat d'un compromis auquel seraient parvenu les Chrétiens à un moment de leur histoire³. Le *Credo* de Paul VI est donc vraiment un témoignage magnifique de la foi du Peuple de Dieu, resté fidèle et intègre dans ces années de crise.

Ensuite, ce que nous venons de rappeler au sujet de l'histoire du *Credo* nous permet de mieux comprendre que celui-ci a été pensé et voulu comme une réponse directe au néo-modernisme. Il serait ici intéressant de comparer le *Credo du Peuple de Dieu* avec le *Catéchisme hollandais* ou avec d'autres parcours catéchétiques plus récents. En proclamant à nouveau la foi, Paul VI entendait clairement rappeler la valeur des dogmes et de leur formulation pérenne. S'« il existe un ordre ou une "hiérarchie" des vérités de la doctrine catholique, en raison de leur rapport différent avec les fondements de la foi chrétienne⁴ », on ne saurait pour autant « minimiser » ou « omettre » certaines vérités de foi jugées « secondaires »⁵.

¹ Sur le rapport entre le *Catéchisme hollandais* et le *Credo du Peuple de Dieu*, voir Michel CAGIN, « Maritain, du *Paysan de la Garonne* à la profession de foi de Paul VI », dans *Pubblicazioni dell'Istituto Paolo VI*, Brescia, 2000, p. 48-71 [p.64]. Comme le note le cardinal Cottier, « Journet lui-même avait spécifié ce qu'étaient les données essentielles de la foi qu'il fallait confesser devant la confusion théologique de l'époque dans le rapport qu'il avait envoyé à Rome le 21 septembre 1967, où il énumérait les points sur lesquels le *Catéchisme hollandais* lui semblait s'éloigner de la doctrine de l'Église: "La chute originelle, le sens de la Rédemption, la nature du sacrifice de la messe, la présence corporelle du Christ dans l'Eucharistie, la création *ex nihilo* du monde et de chaque âme humaine, la primauté de Pierre [...]. La doctrine du Baptême et des sacrements de la Loi Nouvelle [...]; le rôle de la Vierge Marie, sa maternité virginale [...], sa science des choses divines, son Immaculée Conception et même son Assomption" ». (Cf. *Interview du cardinal Georges Cottier par Gianni Valente*, http://www.30giorni.it/articoli_id_18003_14.htm)

² Comme l'a remarqué le P. Michel Cagin, Paul VI a conservé du texte de Maritain « sa conception de fond – en intégrant à la trame du symbole de Nicée-Constantinople les développements homogènes du dogme survenus depuis lors, sa formulation même, soit littéralement, soit en la condensant un peu, et en omettant certaines ampliations, certaines explications, pour donner au texte le style concis d'un Symbole. » (Cf. Michel CAGIN, cité dans http://www.30giorni.it/articoli_id_18003_14.htm).

³ La *Correspondance* entre Journet et Maritain révèle qu'André Feuillet, célèbre exégète, attendait comme bien d'autres laïcs une « décision magistrale de l'autorité » pour résoudre la crise et clarifier la foi. Cf. JOURNET-MARITAIN, *Correspondance* (1965-1973), *op. cit.*, p. 723

⁴ CONCILE VATICAN II, *Unitatis redintegratio*, n° 11.

⁵ Cf. C. JOURNET, « Cahier de Rome », dans JOURNET-MARITAIN, *Correspondance* (1965-1973), *op. cit.*, p. 877 : « On "découvre" qu'il y a une hiérarchie dans les vérités de la foi. Est-ce pour abandonner les inférieures ? » Comme le remarque M. Cagin, « la tendance à minimiser,

L'insistance sur le Kérygme (à savoir sur la mort et la résurrection de Jésus, le cœur de la foi) cache parfois la volonté de faire table rase des autres vérités chrétiennes. Le *Credo* de Paul VI nous rappelle que la foi est unitaire et qu'elle se vit dans l'Église et dans sa Tradition.

Enfin, pour C. Journet comme pour J. Maritain, le *Credo* de Paul VI était à comprendre comme une explicitation du fondement doctrinal du Concile Vatican II¹. Si le Concile a effectivement introduit certains changements d'attitudes ou de formulations dans l'Église, la foi est cependant restée inchangée, pour la simple raison que Dieu ne change pas. Autrement dit, la promulgation du *Credo* est venue rappeler que la seule clef d'interprétation possible du Concile était l'herméneutique de la continuité. En fin de compte, 1968 ne marque pas dans l'histoire de l'Église un « virage conservateur » après les « élans progressistes » du Concile². Jean XXIII, Paul VI et la majorité des Pères conciliaires ont voulu rester fidèles à la foi de toujours tout en étant ouverts aux hommes de notre temps.

Terminons en citant quelques mots de Jacques Maritain qui n'ont rien perdus de leur actualité :

L'essentiel est de sauver la foi [...]. Pour le reste, il y a un irrésistible mouvement vers le bas, et vers les pires illusions, que rien n'arrêtera, c'est un phénomène historique où le diable a sa part, et qui prépare peut-être les derniers temps. [...] [Mais] si tout va de plus en plus mal, il y aura alors des petits troupeaux qui maintiendront non seulement l'essentiel, mais l'intégrité et la pureté de la vie de l'Église, et qui prépareront les suprêmes combats contre l'Antéchrist.³

Puissent ces mots de Jacques Maritain nous aider à mener le bon et beau combat de la foi, avec l'ardeur de la charité.

voire à omettre, certaines vérités de foi, parce qu'elles ne sont pas fondamentales ou centrales, sera forte dans la catéchèse et l'enseignement des années post-conciliaires. Le *Credo du peuple de Dieu*, du 30 juin 1968, réagira contre cette tendance. » (Cf. *Ibid.*, note 75).

¹ C. JOURNET, « L'Église aux tournants de l'histoire », *Nova et Vetera*, (1970), p. 243-280 [p. 278-279] : « La préoccupation de l'Église, lors du deuxième Concile du Vatican, est d'abord de se ressaisir elle-même en Dieu, pour jeter un clair regard sur les transformations culturelles de notre âge, réajuster ses propres ressources intérieures, réinventer les chemins permettant de porter à tous les hommes dans sa pureté la plénitude du message évangélique. Toute la force de son élan pastoral lui vient de sa certitude absolue de la grande doctrine révélée dont il est porteur, qu'il rappelle constamment, et qui trouve son expression finale dans le "*Credo du Peuple de Dieu*" prononcé, au nom de tous les pasteurs et de tous les fidèles, par le Pape Paul VI à la clôture de l'Année de la Foi, le 30 juin 1968 ».

² J. Maritain comme C. Journet étaient convaincus que la pensée de S. Thomas d'Aquin devait jouer un rôle primordial dans le renouveau de la foi voulu par le Concile, et qu'elle restait fondamentale pour l'expression du dogme. Cf. par exemple : JOURNET-MARITAIN, *Correspondance* (1965-1973), *op. cit.*, p. 928. C. Journet pointe du doigt par ailleurs l'usage néfaste de la philosophie phénoménologique dans le *Catéchisme hollandais*, déniait aux dogmes une portée ontologique. On retrouve ici une forme nouvelle des erreurs modernistes : *Ibid.*, p. 1039-1041. Journet et Maritain partageaient ces points de vue avec E. Gilson, autre grande figure intellectuelle du XX^e siècle. Voir GILSON-MARITAIN, *Correspondance* (1923-1971), *op. cit.*, p. 236 ou p. 239.

³ Cf. Lettre de J. Maritain à C. Journet du 23 avril 1967, JOURNET-MARITAIN, *Correspondance* (1965-1973), *op. cit.*, p. 400-401. (Les italiques sont de l'auteur).

La promulgation du Credo du Peuple de Dieu par Paul VI, le 29 juin 1968

par sœur Ursule

La sphère catholique était en ébullition après le Concile, de nombreuses dérives menaçaient comme nous l'avons évoqué cet après-midi. Le Pape Paul VI souhaita que soit commémoré le 19^{ème} centenaire du martyr des apôtres Pierre et Paul par une Année de la foi (29 juin 1967 - 29 juin 1968). Nous nous intéresserons de plus près à ce qui se déroula pendant cette année : Quelles sont les raisons de sa promulgation ? Quels en sont les traits saillants ? Quelle sévère déconvenue Paul VI dut-il affronter ? Quels étaient les motifs de la promulgation du *Credo du Peuple de Dieu* ?

I - Les raisons de la promulgation de l'Année de la foi

Paul VI était habité par un souci de fidélité doctrinale, dans le souffle du récent Concile. Écoutons un extrait de son discours lors de l'ouverture du Synode aux évêques en 1967 pour expliquer la promulgation de l'Année de la foi: « *La sauvegarde de la foi nous a paru créer un devoir si impérieux après la clôture du Concile que Nous avons convié l'Eglise entière à célébrer une 'Année de la foi' en l'honneur des deux apôtres qui furent les maîtres et témoins principaux de l'Evangile du Christ. Cela afin de faire méditer précisément la foi qu'ils nous ont transmise, et de faire apprécier en face des contingences de la vie d'aujourd'hui le rôle qui revient à cette vertu fondamentale pour la stabilité de notre religion, pour la vitalité de l'Eglise, pour la construction du règne de Dieu dans les âmes, pour le dialogue œcuménique et pour un contact authentique et régénérateur que les disciples du Christ veulent avoir avec le monde contemporain.* »¹

Est-il possible de choisir librement parmi les vérités révélées en oubliant les exigences de l'orthodoxie? Certains voudraient se prévaloir de telles prérogatives et revendiquer les droits de la conscience morale libre et responsables de ses actes en face des droits de la vérité, pour donner en quelque sorte un nouveau patrimoine doctrinal à l'Eglise.²

Le Pape affirme nettement le contraire : « *Pour le moment, il faut que toute la doctrine chrétienne sans aucune amputation soit accueillie en notre temps avec un intérêt nouveau, avec un esprit serein et paisible, qu'elle soit présentée avec cette attention à chercher les expressions et les formulations qui se manifestent particulièrement dans les Actes du Concile de Trente et du premier Concile du Vatican.* » [...] Ce qu'il cherche à promouvoir est « *le maintien de la foi catholique, le renouveau de sa vigueur, son intégrité, sa force, son progrès, sa cohérence sous l'aspect doctrinal et historique, la reconnaissance de cette foi comme principe indispensable de la vie chrétienne, cause et raison d'être de l'Eglise.* »³

Pour cela, Paul VI propose d'offrir un cadeau aux colonnes de l'Eglise : « *Une profession de foi authentique et sincère de la même foi, telle que cette Eglise par eux fondée et rendue illustre l'a recueillie avec une*

¹ Discours d'ouverture du Synode ordinaire des évêques, 29 septembre – 29 octobre 1967 - La Documentation catholique 1967, n° 1503, col. 1732-1733

² « *Certains accèdent à l'opinion qu'on peut, en oubliant les exigences de l'orthodoxie, choisir parmi les vérités de la foi celles qui, à en juger par une préférence personnelle et instinctive, semblent admissibles, et rejeter les autres, comme si l'on pouvait revendiquer les droits de la conscience morale libre et responsable de ses actes en face des droits de la vérité, et avant tout ceux de la Révélation divine (cf. Gal., I, 6-9), comme si on pouvait soumettre à une révision le patrimoine doctrinal de l'Eglise pour donner au christianisme de nouvelles dimensions, dimensions idéologiques bien différentes de ces dimensions théologiques que la tradition authentique a dessinées avec un total respect de la pensée de Dieu.* » Discours d'ouverture du Synode ordinaire des évêques, 29 septembre – 29 octobre 1967 - La Documentation catholique 1967, n° 1503, col. 1732

³ Discours d'ouverture du Synode ordinaire des évêques, 29 septembre – 29 octobre 1967 - La Documentation catholique 1967, n° 1503, col. 1731

fidélité jalouse et formulée en toute autorité. Aux bienheureux apôtres, Nous voulons offrir une profession de foi individuelle et collective, libre et consciente, intérieure et extérieure, humble et franche. Nous voulons que cette profession jaillisse du plus profond de tous les cœurs fidèles et qu'elle résonne dans l'Eglise, la même en tous, et pleine d'amour. »¹

Le Pape demande l'organisation de cérémonies diocésaines, paroissiales et familiales durant cette année de la foi qui auront comme caractéristiques « le progrès intérieur, l'étude approfondie, la profession religieuse et le témoignage actif de cette sainte foi sans laquelle 'il est impossible de plaire à Dieu' (Hb 11,6) et par laquelle nous espérons obtenir le salut promis (Mc 16, 16) ». ²

II - Nécessité de respecter le contenu objectif résumé dans le Credo

« Pourquoi le IIème Concile œcuménique du Vatican na nous a-t-il pas laissé un chapitre expressément consacré à la foi ? » interroge le Pape Paul VI. « Certains ont fait un lien entre cette soi-disant omission et l'un des points du programme du récent Concile œcuménique, à savoir : ne pas donner de nouvelles définitions dogmatiques ; ce qui a induit certains à se demander si les définitions dogmatiques n'étaient pas des formes dépassées de l'enseignement catholique, et si alors le Concile ne pouvait pas être considéré comme une libération des dogmes anciens et des anathèmes qui y étaient attachés.»³

Le Pape reconnaît lui-même que : « Beaucoup de choses peuvent être corrigées et modifiées dans la vie catholique; beaucoup de doctrines peuvent être approfondies, complétées et exposées en des termes plus compréhensibles; beaucoup de normes peuvent être simplifiées et mieux adaptées aux besoins de notre temps. Mais il y a spécialement deux choses qui ne peuvent pas être mises en discussion: les vérités de la foi, sanctionnées avec autorité par la tradition et par le magistère de l'Eglise, et les lois constitutionnelles de l'Eglise, lesquelles requièrent l'obéissance au ministère de gouvernement pastoral que le Christ a établi et que la sagesse de l'Eglise a développé et étendu dans les différents membres du Corps mystique et visible de l'Eglise pour guider et reconforter la communauté multiforme du Peuple de Dieu.» ⁴

Certains objectaient alors que le Concile avait amorcé et autorisé cette façon de traiter l'enseignement traditionnel, affirmation à laquelle le Pape réagit vivement : «Il n'y a rien de plus faux. Rappelons-nous les paroles de Jean XXIII, Notre vénéré Prédécesseur, l'« inventeur », si l'on peut s'exprimer ainsi, de cet « aggiornamento » au nom duquel on ose infliger au dogme catholique des interprétations dangereuses et

¹ Exhortation apostolique *Petrum et Paulum*, 23 février 1967 – La Documentation catholique 1967, n° 1490, col 484-485 et pour approfondir : *Nous vous exhortons fraternellement, vénérables frères dans l'épiscopat, à parler du Credo pour le mettre en lumière, à organiser en son honneur des cérémonies religieuses spéciales, et surtout à en faire plusieurs fois dans l'année, une proclamation solennelle.* (col. 487) *Nous recommandons particulièrement aux exégètes et aux théologiens de contribuer, en union avec le magistère hiérarchique de l'Eglise, à maintenir la vraie foi à l'abri de toute erreur, à en scruter les insondables profondeurs, à en expliquer correctement le contenu et à proposer de sains principes pour son étude et sa diffusion.* (col. 488)

² Exhortation apostolique *Petrum et Paulum*, 23 février 1967 – La Documentation catholique 1967, n° 1490, col. 488) et pour approfondir, extrait de l'audience de Paul VI du 30 novembre 1966 : *Certains – peu nombreux en vérité, mais un peu partout dans le monde – tentent de déformer les doctrines fondamentales clairement professées par l'Eglise de Dieu » (résurrection, Présence réelle, virginité de Marie). [...]Ce qui est effrayant, ce n'est pas seulement la gravité de ces affirmations fausses, mais aussi l'audace irrévérencieuse et téméraire avec laquelle elles sont prononcées. [...] Ce triste phénomène [...] nous confirme dans cette conviction que la foi n'est pas possible sans le concours de deux facteurs bien différents, mais complémentaires : la grâce – la foi est une grâce – et l'assistance du magistère de l'Eglise (le Pape et les évêques) établi par le Christ et assisté par le Saint-Esprit.*

³ Audience de Paul VI du 8 mars 1967

⁴ Audience de Paul VI du 25 avril 1968, dans laquelle il continue ainsi : *C'est pourquoi Nous disons: renouveau, oui; changement arbitraire, non. Histoire de l'Eglise, toujours nouvelle et toujours vivante, oui; historicisme dissolvant les fondements dogmatiques traditionnels, non. Développement de la théologie selon les enseignements du Concile, oui; théologie se conformant aux théories subjectives et libres, souvent empruntées à des sources adverses, non. Eglise ouverte à la charité œcuménique, au dialogue responsable et à la reconnaissance des valeurs chrétiennes existant chez les frères séparés, oui; irénisme renonçant aux vérités de la foi ou tendant à se conformer à certains principes négatifs qui ont contribué à séparer tant de frères chrétiens du centre de l'unité de la communion catholique, non. Liberté religieuse pour tous dans la société civile, liberté d'adhérer personnellement à la religion que l'on a choisie en conscience et après mûre réflexion, oui; liberté de conscience envisagée comme critère de la vérité religieuse sans s'appuyer sur l'authenticité d'un enseignement sérieux et autorisé, non; etc.*

parfois hasardeuses. Dans son célèbre discours d'ouverture du II^e Concile Œcuménique du Vatican, le Pape Jean a proclamé que celui-ci devait réaffirmer toute la doctrine catholique, « sans rien en soustraire », bien qu'il doive rechercher la façon la meilleure — et correspondant le mieux à la maturité des études modernes — de donner à cette doctrine une expression moderne plus adéquate et plus profonde (cf. A.A.S. 1963, 791-792). De sorte que la fidélité au Concile, nous encourage, d'une part à une étude nouvelle et attentive des vérités de la foi, et d'autre part nous ramène au témoignage sans équivoque, permanent et consolateur de Pierre, dont Jésus a voulu que la voix infallible garantisse au sein de l'Eglise la stabilité de la foi, comme pour défier l'inconstance arbitraire et l'usure du temps. »¹

Le Pape résume ensuite de façon simple la liberté dont dispose le croyant : « La foi est libre dans l'acte qui l'exprime. Elle n'est pas libre dans la formulation de la doctrine qu'elle exprime, lorsque celle-ci est définie avec autorité » [...] « Ne croyez pas que vous ayez la foi si vous n'adhérez pas au contenu de la foi, au Credo, au symbole de la foi (c'est-à-dire à la synthèse schématique des vérités de foi). Ne croyez pas que vous aurez une vie religieuse plus intense ou que vous approcherez ceux qui sont loin en minimisant ou en déformant l'enseignement précis de l'Eglise. Ne croyez pas que la docile adhésion à cet enseignement mortifie la pensée, paralyse la recherche, ferme les voies de la connaissance et du progrès chrétien. »²

III - L'affaire du catéchisme des évêques hollandais

Toutes ces déclarations du Saint-Père en l'année 1967 ont été en partie suscitées à cause d'un ouvrage publié aux Pays-Bas en octobre 1966 : Un nouveau catéchisme à l'usage des adultes. « Ce dernier contenait en plusieurs points des affirmations contraires à la foi catholique. Dès 1966 des catholiques hollandais avaient adressé une supplique au pape lui demandant d'intervenir. Paul VI avait choisi d'agir en douceur, et en 1968, l'affaire n'était toujours pas réglée. Plusieurs commissions de théologiens et de cardinaux avaient été successivement réunies pour étudier les passages contestables du « catéchisme hollandais ». Une liste de corrections nécessaires fut finalement établie dans les premiers mois de 1968. Le 27 juin enfin, le pape reçut le cardinal Alfrink, archevêque d'Utrecht, et lui demanda d'user de son autorité pour imposer la publication des corrections demandées dans les éditions futures de l'ouvrage. »³ Entre temps l'ouvrage avait déjà été traduit en d'autres langues (anglais, allemand et français) et était largement diffusé. Nous n'évoquerons rapidement que les points qui posaient problème sans les analyser : « Dieu créateur (purs esprits et âmes humaines créés immédiatement par Dieu) ; la chute de tous les hommes en Adam ; conception virginale ; la satisfaction offerte par Jésus ; sacrifice de la croix et sacrifice de la messe ; Présence réelle et conversion eucharistique ; infailibilité de l'Eglise ; sacerdoce ministériel ou hiérarchique et le pouvoir d'enseigner et de gouverner dans l'Eglise ; quelques points de théologie dogmatique (mystère des trois personnes en Dieu ; efficacité des sacrements ; Dieu est-il tributaire des forces du monde créé pour faire ses miracles ; purification des âmes et vision béatifique) ; quelques points de théologie morale (il existe bien des lois morales qui lient la conscience toujours et en toute circonstance ;

¹ Audience de Paul VI du 3 avril 1968, ainsi que la suite : C'est pourquoi, très chers Fils et Filles, qui venez déposer sur la tombe de l'inébranlable Pierre l'acte confiant et filial de votre adhésion à la vraie foi catholique, vous sentez, en même temps, la force qui émane de sa stabilité et qui soutient, en notre siècle également, la vitalité toujours féconde et joyeuse de la parole du Christ.

Cf. aussi l'audience du 8 mars 1967 : Qu'il suffise de rappeler les affirmations du Concile sur la nécessité conjointe de l'Eglise enseignante et de la foi (Lumen gentium, 14, 48) ; sur le sens de la foi qui, sous la conduite du magistère sacré, anime le peuple de Dieu tout entier (ibid., 12) ; sur la nécessité pour la foi d'être pure, rappelée précisément à propos du dialogue œcuménique (Unit. red., 11) ; sur le rôle des évêques dans l'enseignement des vérités de la foi (Christus Dominus, 36) ; sur la rencontre de la foi et de la raison dans une unique vérité au niveau des études supérieures (Graviss. educ., 10) ; sur la nouvelle synthèse entre l'antique foi et la culture moderne, dont on entrevoit la magnifique possibilité (Gaudium et spes, 57), etc. Cela nous montre l'importance capitale que le Concile, en conformité avec la tradition doctrinale de l'Eglise, attribue à la foi, à la vraie foi, celle qui a pour source le Christ et pour canal le magistère de l'Eglise.

² Audience de Paul VI du 19 avril 1967

³ Yves Chiron, Paul VI, Via Romana 2008, p. 239

*morale conjugale) ».¹ Aucune édition ‘corrigée’ du *Nouveau catéchisme*, comme cela avait été demandé par le Vatican, ne paraîtra en Hollande et les modifications demandées par le Saint-Siège seront publiées à part présentées comme des ‘recommandations’, ce qui était d’autant plus dangereux qu’elles donnaient une apparence inoffensive, non conforme à la vérité.*

IV - La promulgation du Credo du Peuple de Dieu et son importance

Trois jours après avoir reçu le cardinal Alfrink, Paul VI proclamait avec gravité son ‘credo’. Laissons une dernière fois la parole au Pape dans son introduction de *La Profession de foi catholique* : « *Nous allons faire une profession de foi, prononcer un **credo** qui, sans être une définition dogmatique proprement dite, reprend en substance, avec quelques développements réclamés par les conditions spirituelles de notre temps, le **Credo** de Nicée, le **Credo** de l’immortelle tradition de la sainte Eglise de Dieu.*

En le faisant, nous sommes conscient de l’inquiétude qui agite certains milieux modernes par rapport à la foi. Ils n’échappent pas à l’influence d’un monde en profonde mutation, dans lequel tant de certitudes sont mises en contestation ou en discussion. Nous voyons même des catholiques se laisser prendre par une sorte de passion du changement et de la nouveauté. L’Eglise, certes, a toujours le devoir de poursuivre son effort pour approfondir et présenter d’une manière toujours mieux adaptée aux générations qui se suivent les insondables mystères de Dieu, riches pour tous de fruits de salut. Mais il faut en même temps prendre le plus grand soin, tout en accomplissant le devoir indispensable de recherche, de ne pas porter atteinte aux enseignements de la doctrine chrétienne. Car ce serait alors engendrer, comme on le voit malheureusement aujourd’hui, le trouble et la perplexité en beaucoup d’âmes fidèles. [...] Nous avons voulu que Notre profession de foi fût assez complète et explicite pour répondre d’une manière appropriée au besoin de lumière ressenti par tant d’âmes fidèles et par tous ceux dans le monde, qui, à quelque famille spirituelle qu’ils appartiennent, sont en quête de la vérité. »²

On l’a présenté parfois pour en minimiser la portée, comme une ‘profession de foi personnelle’ qui n’engageait que Paul VI. En fait le Pape parlait en tant que chef de l’Eglise. Dix ans plus tard, faisant le bilan de son pontificat, il dira avoir voulu prononcer cette profession de foi « au nom de toute l’Eglise et en l’engageant comme ‘Credo du Peuple de Dieu’ pour rappeler, réaffirmer, confirmer les points capitaux de la foi de l’Eglise. »³

En conclusion, nous rappelons que par cet acte solennel, Paul VI affirmait avec autorité et clarté les vérités de la foi catholique, ce qui a redonné courage à de nombreuses personnes pour être fidèles et défendre la foi avec plus de conviction. Cela encouragea même des théologiens, le père Daniélou par exemple. Il n’était intervenu que rarement en dehors de sa spécialité. Suite au *Credo du Peuple de Dieu*, il va multiplier articles, livres et déclarations publiques pour défendre la foi menacée et réagir contre les manifestations aberrantes d’une crise de l’Eglise maintenant manifeste à tous.⁴

¹ Extraits de la déclaration de la commission cardinalice sur le « Nouveau catéchisme » (« De Nieuwe Katechismus ») – 15 oct. 1968

² Extraits de la déclaration de la commission cardinalice sur le « Nouveau catéchisme » (« De Nieuwe Katechismus ») – 15 oct. 1968

³ Yves Chiron, *Paul VI*, p. 239-240

⁴ Yves Chiron, *Paul VI*, p. 240

ANNEXE

Extrait de l'audience du 19 juin 1968

Y a-t-il une foi morte?

Cette recommandation soulève une question: que peut être une foi morte? Oui, hélas il peut y avoir une foi morte. Il est clair que la négation de la foi, soit objectivement — quand sont niées ou délibérément altérées des vérités que nous devons garder par la foi —, soit subjectivement — quand consciemment et volontairement diminue notre adhésion à notre Credo —, éteint la foi et avec elle la lumière vitale et surnaturelle de la divine révélation dans nos âmes. Mais il est un autre aspect négatif par rapport à la vitalité de la foi, et c'est celui qui prive la foi elle-même de son développement naturel, la charité, la grâce: le péché qui enlève la grâce dans l'âme peut laisser survivre la foi mais dans l'inefficacité par rapport à la vraie communion avec Dieu, comme en léthargie. Rappelez-vous la parole de saint Paul: la foi agit par la charité (*Ga 5, 6*). Les théologiens disent que la charité est le complément de la foi, c'est-à-dire sa définition dernière qui la détermine et la dirige efficacement à son terme qui est Dieu, cherché, voulu, aimé, possédé à travers l'amour. C'est ainsi que « la charité est dite être la forme de la foi dans la mesure où à travers la charité l'acte de foi s'unifie et se complète » (*S. Thomas II, II - 4, 3*). Il y a un troisième aspect négatif qui paralyse et stérilise la foi, c'est le manque de son expression morale, son affirmation dans l'action, son explicitation dans l'œuvre. C'est l'Apôtre saint Jacques qui le rappelle comme dans une polémique sous-entendue avec la thèse de la suffisance de la foi seule pour notre salut: « la foi sans les œuvres est morte » (*Jc 2, 20*). (audience 19 juin 1968)

Les altérations de la foi

Il y aurait ensuite à traiter de la longue série des défauts qui peuvent offenser la foi et lui enlever cette vitalité qui doit lui être reconnue et conférée. Nous n'en ferons que la liste, mais nous inviterons nos consciences à s'examiner sur quelques points faibles, caractéristiques dans le domaine de la foi. Le premier est l'ignorance. Le baptême nous a donné la vertu de la foi, c'est-à-dire la capacité de la posséder et de la professer en référence à notre salut et avec un mérite surnaturel; mais il est clair qu'une vertu s'atrophie si elle n'est pas exercée selon ses possibilités; et le premier exercice est la connaissance des vérités qui forment l'objet de la foi. Cette connaissance peut avoir des phases diverses qui peuvent se classer ainsi: l'acceptation et l'annonce du message chrétien, le « kérygme », jusqu'à son développement naturel dans la catéchèse, et enfin dans l'approfondissement théologique et la contemplation. Ce qu'il importe de noter pratiquement c'est la nécessité d'une connaissance sérieuse et organique de la foi — qui manque trop souvent à beaucoup — qu'ils soient chrétiens ou non; cela est intolérable dans une société où la culture a une place prédominante et où la facilité de recevoir des informations est pour ainsi dire à la portée de tous. Il est douloureux de noter, au contraire, chez nous, le manque d'une connaissance même modeste, mais claire et cohérente: le catéchisme paroissial est généralement déserté, l'enseignement religieux dans les écoles n'atteint pas souvent ses objectifs, dont le premier est de faire pénétrer chez les élèves la conviction raisonnable que la religion est la science fondamentale de la vie; les livres religieux sont négligés ou introuvables; c'est pourquoi la connaissance de notre foi est imparfaite, incomplète, superficielle et exposée aux objections courantes qui trouvent une prise facile sur l'ignorance répandue. Nous répondons: *ne ignorata damnetur* (cf. C. Colombo, *La cultura teologica del clero e del laicato*. Relaz. alla Conferenza Episcop. Ital., 1967).

Un autre point est le fameux « respect humain », c'est-à-dire la réticence, la honte, la peur de professer sa propre foi. Nous ne parlons pas de la discrétion ou de la pudeur qui sont nécessaires dans une société pluraliste et profane comme la nôtre, pour des manifestations de nature religieuse. Nous parlons de la faiblesse, de la dénégation de ses propres idées religieuses par peur du ridicule, de la critique ou des

réactions d'autrui. C'est le cas, triste et célèbre de saint Pierre dans la nuit de la capture de Jésus. C'est le défaut courant des enfants, des jeunes, des opportunistes, des personnes sans caractère ni courage. C'est la cause, principale peut-être, de l'abandon de la foi pour celui qui se conforme au milieu nouveau dans lequel il se trouve.

Nous devons dire à ce sujet quelque chose sur la force du milieu dont on subit l'influence et qui impose à des masses entières de gens de penser et d'agir selon la mode, selon les courants dominants de l'opinion publique, selon des formes idéologiques dominantes qui se diffusent parfois comme des épidémies implacables. Le milieu, facteur très important pour la formation de la personnalité, s'impose lui-même comme une exigence conformiste qui la domine. Le conformisme social est une des forces qui soutiennent en certains cas, qui étouffent en d'autres le sentiment et la pratique religieuse (cf. Jacques Leclercq, *Croire en Jésus Christ*, Casterman 1967, pp. 105 et suivantes). Un autre point mériterait d'être expressément relevé, celui qui unit la foi à la vie, à la vie de pensée, à la vie d'action, à la vie de sentiment, à la vie spirituelle comme à la temporelle. C'est un point d'extrême importance. On en parle toujours; *justus ex fide vivit*; le chrétien, pourrions-nous traduire, vit de la foi, selon sa propre foi; elle est un principe, une règle, une force de la vie chrétienne. Vivre avec la foi, et non de la foi, ne suffit pas; même cette coexistence peut constituer une grave responsabilité et une accusation: le monde lui-même la lance à l'homme qui se dit chrétien et ne vit pas en chrétien. Pensons-y bien.

Le Christ source de la Foi personnelle et consciente

Arrêtons-nous ici, mais demandons-nous: comment ferons-nous pour avoir une foi vivante? Nous pouvons dire que la confiance dans le Magistère de l'Eglise, l'amour des idées justes de la foi, la pratique religieuse méthodique et sage, l'exemple de bons et courageux chrétiens, la pratique individuelle ou collective de quelque œuvre d'apostolat nous aideront à garder éclairée et vivante notre foi. Et nous devons garder à l'esprit deux observations: la première nous avertit que la foi doit être pour nous un fait personnel, un acte conscient, voulu, profond; cet élément subjectif de la foi est aujourd'hui très important. Il a toujours été nécessaire parce qu'il fait partie de l'acte authentique de foi mais il était souvent remplacé par la tradition, le climat historique, les habitudes collectives; aujourd'hui il est indispensable. Chacun doit exprimer avec grande conscience et grande énergie sa propre foi. Et la deuxième observation nous rappelle que la foi a sa source en Jésus Christ. Elle est une rencontre, pouvons-nous dire, personnelle avec lui. Lui est le maître. Lui est le sommet de la révélation. Lui est le centre où se rencontre et d'où jaillit toute la vérité religieuse nécessaire à notre salut.

Extrait de l'audience 12 juin 1968

Dieu est nécessaire, comme le soleil. Et si nous avons tant de difficultés, nous modernes, à nous rendre compte de cela, c'est le signe que nous devons purifier le concept banal et faux, que nous avons souvent de la divinité, et tenter inlassablement l'effort de donner au nom de Dieu la richesse infinie de sa transcendance et la douceur ineffable, pleine de révérence et d'amour de son omniprésence, de son immanence. Nous devons « croire en Dieu ».

Mais n'est-il pas trop difficile pour nous cet effort, auquel la mentalité moderne nous a déshabitués, jusqu'à nous habituer au cri de blasphème de notre cécité: Dieu est mort?

Il est difficile. Mais voici que vient le Maître qui ajoute: « croyez aussi en moi ». Le Christ nous habilite à la foi, naturelle et surnaturelle. Saint Augustin nous le rappelle: « Pour que (l'homme) avance avec plus de confiance vers la vérité, la Vérité même, Dieu Fils de Dieu, fait homme, sans cesser d'être Dieu, établit ... et fonda la foi, afin que le cheminement de l'homme vers Dieu fût ouvert à l'homme à travers

l'homme Dieu. Celui-ci est en effet le médiateur entre Dieu et les hommes, l'homme Christ Jésus » (*De civ. Dei*, XI, 2, P.L. 41, 318).

Ecoutez à nouveau, Fils très chers, sa voix: « Croyez en Dieu, et croyez aussi en moi ». C'est la voix de la vérité et du salut. Méditez-la. Avec Notre Bénédiction Apostolique.

La non-réception du Credo du Peuple de Dieu par des théologiens et des Eglises particulières.

par frère Clément-Marie

Introduction

Au sortir du Concile, malgré certains indicateurs, et les avertissements de certains de ses amis comme Journet et Maritain, Paul VI considérait la situation de l'Église avec espérance et même un certain optimisme, en raison de la grande confiance qu'il mettait dans la force du Concile qui avait été porté par l'Esprit-Saint. Les événements éprouvants vont lui faire percevoir les choses différemment dès les années 1966 et 1967, et plus encore après 1968. Le 29 juin 1967, à l'occasion des 1900 ans de la mort de saint Pierre et saint Paul, Paul VI ouvre une année de la foi, au terme de laquelle il proclamera le *Credo du Peuple de Dieu*.

Dans cet enseignement, nous allons voir l'attitude de certains théologiens et de certaines Églises particulières en cette période mouvementée, en évoquant la contestation croissante de la foi, que Paul VI essaiera en vain d'endiguer par la proclamation du *Credo du Peuple de Dieu*. Puis dans une seconde partie, nous donnerons quelques témoignages de cette non-réception.

I. Un contexte de contestation croissante

Assez vite après le Concile, des réactions de théologiens et d'évêques vont montrer à Paul VI que certains d'entre eux n'ont vu dans le Concile qu'un point de départ vers une « ouverture » toujours plus grande et sans discernement au monde.¹

I. De la fin du concile à 1968

En Belgique

En juin 1967, Paul VI écrit une encyclique qui confirme le célibat des prêtres. Le 19 mars suivant, le cardinal Suenens, archevêque de Malines-Bruxelles, écrit au pape pour lui demander « de soumettre au prochain synode les questions du célibat des prêtres et de la régulation des naissances. »² En clair, c'est une manière de contester l'enseignement qui vient d'être donné. Trois ans plus tard (donc après *Humanae Vitae*), dans une interview retentissante, Suenens dénoncera la « tendance centralisatrice, juridique, statique, bureaucratique... » qui prévaut à Rome, et demandera que les grands textes ne soient plus élaborés par le pape seul mais en collaboration avec tous les évêques.³ Il reçut aussitôt le soutien de théologiens comme Hans Küng ou Karl Rahner.

En Hollande

En 1966, en Hollande, paraît le *Nouveau catéchisme* – c'est son nom. Ce catéchisme pour adultes énonçait plusieurs points en contradiction avec la foi. Des plaintes étaient parvenues à Rome. Après deux ans de discussions, l'affaire n'était toujours pas réglée. Le Cardinal Alfrink, archevêque d'Utrecht, évoqua auprès de Paul VI toutes les difficultés qu'il y aurait à imposer des corrections... Finalement, ces corrections verront le jour, mais publiées à part, sans être insérées dans le *Nouveau catéchisme*. Autant dire qu'elles ne serviront à rien...

¹ Sur cette problématique, cf. Joseph RATZINGER, *Les principes de la théologie catholique ; esquisse et matériaux*, Téqui, Paris, 1985, pages 436-437

² Yves CHIRON, *Paul VI, le pape écartelé*, Via Romana, 2008, page 238

³ Cf. Yves CHIRON, *Paul VI, le pape écartelé*, Via Romana, 2008, pages 254-255

En France...

Le 24 juillet 1966, le Cardinal Ottaviani, Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, envoie aux présidents des Conférences épiscopales une lettre intitulée : « Erreurs doctrinales et dangers pour la foi ». Il y écrit qu'on « doit regretter que, de divers côtés, soient parvenues des nouvelles alarmantes au sujet d'abus grandissants dans l'interprétation de la doctrine du Concile, ainsi que d'opinions étranges et audacieuses apparaissant ici et là et qui troublent grandement l'esprit d'un grand nombre de fidèles. »¹ Il énumère ensuite dix erreurs concernant, entre autres, la Révélation, la personne de Jésus, l'Eucharistie, le péché originel, la théologie morale. Et il demande aux Conférences épiscopales un rapport sur ces erreurs. Quelques semaines plus tard, les évêques de France, réunis à Lourdes pour l'assemblée plénière de la conférence épiscopale, étudient la réponse à donner à ce document. Mgr Veillot (alors évêque coadjuteur de Paris) dit à la presse : « Il n'y a pas actuellement de motif d'alarme, de pessimisme, et l'attitude des évêques veut être très constructive. Une certaine effervescence de la pensée dans le secteur profane a naturellement un retentissement dans le domaine théologique. S'il y a des manifestations ici ou là de quelque pétulance, elles ont plutôt au fond une invitation continue au travail théologique. »² Au mois de décembre, la Conférence épiscopale française envoie sa réponse officielle à Rome, dont voici quelques extraits : « Sans doute des évêques ont-ils regretté la forme donnée à cette interrogation... (...) il ne suffirait pas de dénoncer le désordre pour le faire cesser ; parfois même ce serait l'aggraver ! Le devoir doctrinal des évêques est positif... (...) Il s'agit plus habituellement de tendances, de courants, de malaise diffus, d'un certain flottement de la pensée. On n'est pas en présence d'un système cohérent. Bref, à considérer l'ensemble de la situation, il n'y a pas lieu de parler d'une résurgence du modernisme au sens historique du terme. (...) Quand aux formules dogmatiques, si quelques évêques redoutent un danger de subjectivisme doctrinal, la plupart estiment que le danger n'est pas dans le relativisme dogmatique. (...) Il faut souligner à nouveau l'importance d'une attitude positive en face de ces diverses tendances. Il s'agit moins de dénoncer le mal que de chercher le remède. (...) Les symptômes de vitalité sont multiples et réconfortants. »³

On le voit, il ne s'agit pas d'une contestation frontale, mais apparaît un refus clair, quoique formulé en langage ecclésiastique, de parler de crise, et un accent mis décidément (pour ne pas dire exclusivement) sur le positif, le dynamisme, la vitalité de l'Église de France.

2. Après la proclamation du Credo du Peuple de Dieu

Finalement donc, Paul VI proclame le *Credo du Peuple de Dieu*, le 30 juin 1968. Cette proclamation ne va pas avoir un retentissement important. On peut même dire qu'elle va être totalement occultée par la publication, trois semaines plus tard, de l'encyclique *Humanae Vitae*.⁴ Cette proclamation est donc accueillie par un silence assez froid, puisque, comme nous l'avons dit, on ne se sent pas concerné par les mises au point de Rome concernant la foi...

Il en est cependant pour qui ce texte va marquer un tournant : ceux qui se préoccupaient de la crise de la foi, et que cette proclamation de la foi par le successeur de Pierre va réconforter et encourager. Aussi, à partir de ce moment, la réaction à la crise va vraiment prendre corps, et des intellectuels vont alors réagir tels Jacques Maritain, Gérard Soulages, Jean Daniélou et bien d'autres.

Dans l'Église elle-même, cette année 1968 va être très agitée. C'est ainsi que Joseph Ratzinger ne craint pas de souligner que, au mois de mai 1968 en France, « sur les barricades, il y avait des dominicains et des

¹ La *Documentation Catholique*, tome LXIII (1966), colonnes 1843 à 1847

² La *Documentation Catholique*, tome LXIII (1966), colonnes 1843 (note)

³ La *Documentation Catholique*, tome LXIV (1967), colonnes 327 à 338

⁴ Lorsqu'on recherche, dans la *Documentation catholique*, des réactions officielles au *Credo du Peuple de Dieu*, on n'en trouve pas une seule. Par contre, celles au sujet d'*Humanae Vitae* vont abonder, de tous les évêquats, des théologiens, associations, mouvements d'Église etc.

« jésuites. »¹ Le Père Garrigues, alors dominicain du Saulchoir, raconte que le drapeau rouge fut hissé pendant quinze jours sur le clocher du couvent (au scandale des ouvriers travaillant à l'ascenseur).² Des pétitions contestataires de théologiens, de prêtres et de laïcs verront le jour dans ces années, pour demander la « liberté » de pouvoir exprimer leurs hypothèses...³

II. La non-réception du *Credo du Peuple de Dieu* : témoignages

Le texte, étant très clair sur la doctrine, ne fera pas l'objet de contestations explicites. Pourtant, des théologiens et des pasteurs vont en prendre le contrepied et démontrer par là la pertinence de ce rappel de la foi de l'Église. Évoquons quelques exemples.

I. Une non-réception frontale

Certains vont mener une opposition frontale, en énonçant des propositions clairement contraires avec la doctrine catholique. Mentionnons trois exemples : deux théologiens et un pasteur.

- Hans Küng, théologien et professeur dans la même université que Joseph Ratzinger (qui l'a bien connu), va prendre après le Concile des positions de plus en plus progressistes. En décembre 1979, la Congrégation pour la Doctrine de la Foi lui retire son habilitation à enseigner en tant que théologien catholique. Il écrira plus tard que, pour lui, le dogme trinitaire défini dans les premiers conciles est une « spéculation grecque, qui s'était si audacieusement éloignée du sol biblique. »⁴ Il écrira aussi que les autres religions peuvent « compléter, corriger et enrichir la religion chrétienne. »⁵ Il publiera encore en 1992 un livre dans lequel il remet en cause la plupart des mystères de la foi.⁶

- Le Père Jacques Dupuis, jésuite, spécialisé dans la théologie des religions, n'hésitera pas à parler d'« auto-révélation divine continue par les prophètes et les sages d'autres traditions religieuses, par exemple par le prophète Mohammed. »⁷ Il écrit : « Une vérité statique et éternelle a cédé la place à une autre, dynamique et historique. Il en résulte une "dé-absolutisation" et une "dé-objectivisation" de la vérité, celle-ci étant toujours dépendante des préconceptions du sujet connaissant, et susceptible d'être modifiée. »⁸ Son livre fera, le 24 janvier 2001, l'objet d'une notification de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, qui y constate « de graves ambiguïtés et des difficultés sur des points doctrinaux importants... »⁹

- En France, en 1995, « l'affaire Gaillot » va défrayer la chronique. Après s'être distingué par des prises de position contraires à l'enseignement moral de l'Église, et après plusieurs années de dialogue avec Rome, Monseigneur Jacques Gaillot est relevé de sa fonction d'évêque d'Évreux (dont il refuse de démissionner) et est nommé évêque *in partibus* de Partenia (un diocèse fictif en Algérie) le 13 janvier 1995. Il y aura plusieurs réactions publiques d'évêques français prenant pour ainsi dire pris la défense de Monseigneur Gaillot, ou pour le moins critiquant la décision de Rome.¹⁰

¹ Joseph RATZINGER, *Les principes de la théologie catholique ; esquisse et matériaux*, Téqui, Paris, 1982, page 433

² Cf. Jean-Miguel GARRIGUES, *Par des sentiers resserrés ; itinéraire d'un religieux en des temps incertains*, Presses de la Renaissance, Paris, 2007, page 130

³ Cf. Yves CHIRON, *Paul VI, le pape écartelé*, Via Romana, 2008, pages 245-246

⁴ Hans KÜNG, *l'Islam*, Paris, Cerf, 2010, page 716

⁵ Hans KÜNG, *Une théologie pour le troisième millénaire*, Paris, Éditions du Seuil, 1989, page 352

⁶ Cf. Hans KÜNG, *Credo ; la confession de foi des apôtres expliquée aux hommes d'aujourd'hui*, Seuil, Paris, 1996 (pour l'édition française), 252 pages. Voir en particulier pages 60 et 63 pour la conception virginale de Jésus ; pages 138, 142 et 147 pour la résurrection de Jésus ; pages 197 et suivantes sur le mystère de la Trinité...

⁷ Jacques DUPUIS, *Vers une théologie chrétienne du pluralisme religieux*, (collection *Cogitatio fidei*), Paris, Les éditions du Cerf, 1997, page 379

⁸ Jacques DUPUIS, *Vers une théologie chrétienne du pluralisme religieux*, (collection *Cogitatio fidei*), Paris, Les éditions du Cerf, 1997, page 431

⁹ CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, *Théologie chrétienne des religions et pluralisme religieux*, (notification au P. Jacques Dupuis), Préambule

¹⁰ Ainsi par exemple l'évêque de Lille, Mgr Jean Vilnet : « Je souffre avec lui et avec ceux qui le soutiennent en ce moment crucial. (...) Le témoignage évangélique qui rayonnait du Père Gaillot est et demeurera, j'en suis persuadé et je le souhaite, une lumière conduisant à la vraie lumière, celle de la Bonne Nouvelle, dans toute la force de sa vérité. » (La *Documentation Catholique*, tome XCII (1995) page 121). Ou encore

2. La catéchèse

La question de la catéchèse offre également un aperçu de la manière dont les vérités de foi rappelées par Paul VI dans le *Credo du Peuple de Dieu* ont été refusées.

Témoin, l'affaire *Pierres vivantes*. En 1981 paraît *Pierres vivantes*, qui se présente non comme un catéchisme, mais comme un recueil de textes bibliques présentant la foi – dans les faits il va servir de base pour la catéchèse. Ce recueil est approuvé à l'assemblée des évêques de France à Lourdes. Très vite, il est l'objet de critiques et de plaintes à Rome. En effet, le vocabulaire s'était éloigné de son contenu traditionnel (par exemple le péché originel était remplacé par le « péché du monde »), et l'ordre même de l'histoire du salut y est revisité selon les théories exégétiques en vogue : on commence par l'exode, puis on parle de la mémoire des ancêtres (Abraham) et de la « réflexion » sur la création et le péché (« du monde » !). Quant au nouveau testament, il commence par la Pentecôte et les premières communautés chrétiennes, au sein desquelles revient la mémoire des témoins, avec la Passion et la résurrection, puis la vie publique et enfin l'enfance de Jésus !

Les 15 et 16 janvier 1983, c'est dans ce contexte que le cardinal Joseph Ratzinger, Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, vient faire à Paris et à Lyon une conférence sur la transmission de la foi et les sources de la foi.¹ Il porte dans cette conférence un jugement sévère sur l'évolution de la catéchèse : « Ce fut une première et grave faute de supprimer le catéchisme et de déclarer dépassé le genre même du catéchisme. » Et il évoque « la misère de la catéchèse nouvelle ».² Ces allusions sont très bien comprises et passent très mal. Des éditeurs seront instamment priés de ne pas éditer cette conférence... Le 14 juillet 1983, la Congrégation pour la Doctrine de la Foi indiquera à la Conférence épiscopale des changements à apporter à *Pierres vivantes*, qui paraîtra modifié en 1985. C'est cette même année que sera demandé au synode des évêques un catéchisme universel, qui paraîtra sept ans plus tard : le *Catéchisme de l'Église Catholique*. On s'inscrit en fait dans une logique de découverte, et non plus de transmission. On choisit pour ainsi dire de ne plus enseigner ; en témoignent encore ces réflexions du Cardinal Martini dans un de ses derniers livres : « Nous ne pouvons rien enseigner aux jeunes ; nous ne pouvons que les aider à écouter le maître intérieur. (...) Les prenons-nous au sérieux en tant que partenaires égaux, ou bien voulons-nous les instruire parce que nous les considérons comme stupides ou dans l'erreur ? »³

3. Une non-réception voilée

Mais une opposition plus discrète et silencieuse va s'imposer dans certains secteurs de l'Église. Paul VI en souffrira beaucoup. Citons seulement ces mots du Pape, prononcés en 1977 devant le dernier groupe d'évêques français en visite *ad limina* (ceux de l'est de la France) : « L'Église qui est en France traverse, comme d'autres, une crise profonde et manifeste, dans cette mutation, une certaine lassitude spirituelle. (...) Certains adoptent, en effet, un esprit critique d'avant-garde, même dans des revues catholiques ou d'origine chrétienne... » Paul VI évoque ensuite des « réalités préoccupantes, par exemple : le problème des vocations et de la formation au sacerdoce, ici ou là des "liturgies inadmissibles" une apathie spirituelle

l'évêque de Cambrai, Mgr Jacques Delaporte : « Pour notre Église, c'est une blessure. Pour le dialogue, c'est un échec. Pour les pauvres et les chercheurs de sens qui mettaient en lui leur confiance, c'est une source d'incompréhensions. Avec eux je regrette cette décision car la voix du Père Gaillot nous était précieuse pour l'annonce de la Bonne Nouvelle de l'amour de Dieu aux hommes de notre temps, sur tous les terrains de la vie. » (*Idem*, page 119).

¹ Il y fera une allusion directe, lorsqu'il viendra comme pape à Paris le 12 septembre 2008, dans la cathédrale Notre Dame, ainsi qu'une allusion voilée à Lourdes (le 14 septembre), dans son discours aux évêques, en parlant du rapport entre méthode et contenu dans la catéchèse.

² Joseph RATZINGER, *Transmission de la foi et sources de la foi*, conférence prononcée à Paris et à Lyon les 15 et 16 janvier 1983

³ Carlo-Maria MARTINI, *Le rêve de Jérusalem ; Conversations avec Georg Sportschill sur la foi, les jeunes et l'Église*, Desclée de Brouwer, Paris, 2009, pages 90 et 94

de prêtres, de religieux et religieuses, une évolution surprenante de tel ou tel mouvement d'Action catholique, l'admission, chez des personnalités ou des organismes officiellement catholiques, d'hypothèses ou de pratiques manifestement contraires à la foi ou à l'éthique chrétienne, et nous avons le courage d'ajouter : un certain complexe anti-romain, selon le titre d'un ouvrage récent. Personnellement nous éprouvons devant tout cela un étonnement douloureux, que d'aucuns prennent parfois pour un manque d'information ou de compréhension. »¹ Ces mots se passent de commentaire...

Quant aux théologiens, si certains vont prendre avec courage la défense de Paul VI pour protéger la foi de l'Église, d'autres craindront de le faire. Ainsi, le père Congar, interrogé par un jeune dominicain en 1968 sur les raisons de son silence alors qu'il ne partage pas la contestation qui sévit dans son propre couvent, répondra : « Parce que je ne veux pas passer aux yeux des jeunes pour un vieux réac, comme Lubac ou Bouyer ! »²

Globalement, et pour éviter la contestation directe, on va dès lors s'efforcer de « positiver », de parler surtout d'espérance et de dynamisme, en niant, au moins par le silence, la situation de crise. Ce qui évite à la fois de remettre en question les directions adoptées, et d'apparaître comme des contestataires. C'est ainsi qu'on dit que Rome manque d'information ou de compréhension...

Conclusion

Le *Credo du Peuple de Dieu* de Paul VI est cité quatorze fois dans le *Catéchisme de l'Église Catholique* – c'est le texte le plus cité de Paul VI. C'est un texte important, prononcé en une période de crise de la foi. Le Père Le Guillou, théologien dominicain, disait en 1971 : « Nous sommes dans un combat de la foi, aux prises avec une crise comme jamais l'Église n'en a connu, même pendant l'arianisme du IV^e siècle qui avait servi de référence à Newman. Dans les hérésies antérieures, c'était un aspect de la vérité révélée qui était nié. Maintenant c'est la vérité révélée comme telle qui est subvertie. C'est tout le mystère chrétien qui se trouve donc faussé de l'intérieur. »³

On est en droit de s'interroger : ne s'obstine-t-on pas aujourd'hui dans un optimisme contraire à la réalité, afin de ne pas voir ce qui va mal, et pour éviter d'en rechercher les causes ? N'est-il pas pourtant nécessaire de nommer les choses pour avancer dans une sérénité vraie ? On parle beaucoup aujourd'hui de la priorité de l'annonce de la foi – ce qui est assurément un progrès –, mais il faut précisément pour l'annoncer être ferme sur la vérité de son contenu. On parle d'espérance, on se réjouit du dynamisme de nos communautés. Parfois on n'accepte même plus que l'on puisse parler de renouveau – « a-t-on besoin de renouveau ? » Joseph Ratzinger, dans une méditation sur l'espérance, évoque avec réalisme cet « optimisme idéologique, succédané de l'espérance chrétienne. »⁴

Concluons par ces mots du cardinal Jean Daniélou, prononcés le 6 novembre 1971 à Strasbourg, au congrès international des intellectuels catholiques, et qui sont pour nous un encouragement au réalisme de l'espérance : « Il serait hypocrite de minimiser le sérieux de la crise. C'est dans la mesure où nous minimiserons ce sérieux que nous ne serons pas disposés à nous battre pour la combattre. Nous sommes

¹ PAUL VI, *Discours de réception des évêques de l'est de la France*, la *Documentation Catholique*, tome LXXIV (1977), pages 1051-1052

² Jean-Miguel GARRIGUES, *Par des sentiers resserrés ; itinéraire d'un religieux en des temps incertains*, Presses de la Renaissance, Paris, 2007, page 131

³ Jean-Miguel GARRIGUES, *Par des sentiers resserrés ; itinéraire d'un religieux en des temps incertains*, Presses de la Renaissance, Paris, 2007, page 191

⁴ Joseph RATZINGER, *Regarder le Christ ; exercices de foi, d'espérance et d'amour*, Fayard, 1992, page 55. Il vaut la peine de lire l'ensemble du développement qui dénonce la parodie d'espérance qu'est l'optimisme moderne dans l'Église elle-même (pages 49 à 63). Ratzinger évoque « cet optimisme de l'orgueil de l'apostasie » (page 51), qui serait comme une « vertu théologique d'un nouveau dieu et d'une nouvelle religion » (page 53). Et il achève ce développement par ces mots : « Ce qui est vrai, c'est que l'espérance véritablement théologique [des prophètes] ne coïncidait pas avec les optimismes de façade, et que ces grands personnages, parce que porteurs de la véritable espérance, étaient en même temps des critiques impitoyables des parodies d'espérance qui avaient cours à leur époque. »

ici pleins d'espérance, mais de cette espérance qui croit que les choses peuvent s'arranger si on se bat, mais non pas si on ne se bat pas. »¹

¹ Gérard SOULAGES dir., *Fidélité et ouverture*, Mame, 1972, page 197

Troisième Forum :

Contenu du Credo du Peuple de Dieu.

Paul VI et la fidélité aux mots précis du dogme de Nicée et de Chalcédoine

par Père Bernard

Bien chers amis, les deux premières parties de notre Forum d'hier vous ont permis de mieux découvrir l'ampleur de la crise postconciliaire. Dans les deux dernières parties, nous voudrions vous aider à mieux comprendre le contenu du Credo de Paul VI. Nous ne pouvons pas faire une analyse détaillée, « mot à mot » du Credo du Peuple de Dieu, mais nous voudrions vous faire découvrir l'essentiel de ce que Jacques Maritain, Charles Journet et Paul VI ont voulu privilégier pour répondre à la crise de la Foi et affermir les baptisés dans la fidélité. L'une des causes de la crise moderniste progressiste a été **l'abandon du dogme**. Ce dernier était considéré par ceux qui étaient de ce courant comme une manière de dire la Foi en un temps donné de l'Eglise et non comme une doctrine infaillible qui s'impose à tous les baptisés de tous les temps. Le dogme, pour la Tradition de l'Eglise, est une Vérité révélée infaillible. Le baptisé qui la rejette est « **anathème** » = il a erré dans la Foi, il n'est plus en communion avec l'Eglise catholique ! Le Concile Vatican II (LG 25) a donné cet enseignement avec autorité : « *Quoique les évêques, pris un à un, ne jouissent pas de la prérogative de l'infaillibilité, cependant, lorsque, même dispersés à travers le monde, mais gardant entre eux et avec le successeur de Pierre le lien de la communion, ils s'accordent pour enseigner authentiquement qu'une doctrine concernant la foi et les mœurs s'impose de manière absolue, alors, c'est la doctrine du Christ qu'infailliblement ils expriment. La chose est encore plus manifeste quand, dans le Concile œcuménique qui les rassemble, ils font, pour l'ensemble de l'Eglise, en matière de foi et de mœurs, acte de docteurs et de juges, aux définitions desquels il faut **adhérer dans l'obéissance de la foi**.* La crise progressiste-moderniste est particulièrement grave ! Aucun catholique n'a le droit de rejeter ou de mépriser le dogme ! Paul VI a tenu à rappeler l'importance du mot « consubstantiel » traduisant le mot grec du Concile de Nicée « homousios ». Redisons un mot sur ce concile de Nicée de 325, qui devait répondre avec autorité à **l'hérésie d'Arius**, qui niait la divinité de Jésus. Il manquait à l'Eglise de ce temps **le mot précis** pour rendre raison de la Foi concernant le mystère trinitaire. Beaucoup de baptisés, aujourd'hui, sont incapables de rendre raison de leur Foi face à des musulmans qui les interrogent sur l'unicité de Dieu. Croire en Dieu le Père, Dieu le Fils et Dieu c'est, pour les Musulmans, croire en trois dieux ! Les apôtres croyaient, c'est évident, en un seul Dieu. Ce Dieu est le Père, le Fils et d'Esprit-Saint. Ils baptisaient au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit ! Mais comment rendre raison du mystère trinitaire ? Comment Trois peuvent être UN ? Foi et raison se sont rencontrées au Concile de Nicée avec l'adoption du mot « homoousios » = consubstantiel. Pour le philosophe grec Aristote, la substance (ousia), c'est **l'être**. Le Concile de Nicée a affirmé que le Fils était de la substance « ex ousia » du Père et a affirmé ensuite qu'il était consubstantiel « homoousios » au Père. Affirmer que le Fils est « de la substance » du Père, c'est dire qu'il est de l'Être du Père. L'Être du Père est éternel et simple. Il ne peut pas être partagé. Avant de proclamer que le Fils était de la substance du Père, les Pères de Nicée avaient affirmé qu'il était **l'unique engendré du Père**. L'autre affirmation du Credo de Nicée précisait que le Fils était consubstantiel, « homoousios to Patri ». Ce mot grec est quasi intraduisible : « homo » = même « ousios » = substantié ». Il est clair que le sujet

grammatical d'homousios est **le Christ**. La traduction française liturgique «de même nature» n'est pas exacte. Homousios, de fait, signifie que l'unique divinité est « participée » intégralement par le Père et le Fils. Jésus-Christ, le Fils unique du Père, est Yahvé comme le Père est Yahvé, comme l'Esprit Saint est Yahvé. Les traducteurs grecs de la Bible hébraïque ont traduit Yahvé par « Je suis ». Le mot précis du dogme Nicée « homoousios », forgé par les évêques du Concile de Nicée sous la mouvance du Saint Esprit, exprime donc sans erreur le mystère trinitaire : Un Seul Dieu en Trois Personnes. Le dogme de Nicée n'est en rien une « hellénisation » de la Foi de l'Eglise, mais il interprète fidèlement dans un langage rigoureux et précis la Révélation rapportée par Saint Jean. Il ne change absolument pas le contenu de la Foi mais il rend raison de la Foi dans le mystère trinitaire. Jésus, dans sa prière sacerdotale a dit que le Père et Lui sont UN (Jn 17). Nous pouvons souligner que le sujet est au pluriel (le Père et le Fils). Le verbe est au pluriel et l'attribut est au singulier « UN ». En Français, pourtant, nous avons une expression où un peut être au pluriel : « les uns et les autres ». La prière de Jésus est une révélation. Il existe une pluralité de personnes (au pluriel), mais un unique Être divin (au singulier) ! L'Esprit Saint a fait entrer l'Eglise, par le Concile de Nicée, dans une plus grande compréhension de ce mystère révélé par Jésus.

Benoît XVI, dans son livre « Dieu de Jésus-Christ », Communio/Fayard, 1977, pages 87 à 96», écrivait : «Parmi les nombreuses dénominations par lesquelles la foi avait tout d'abord cerné le mystère de Jésus, une seule et unique se dégagait de plus en plus au fur et à mesure que s'élaborait la profession de foi, comme étant le centre qui englobe tout le reste : **le mot « Fils »**. Enraciné dans la prière de Jésus, ce mot renvoie à l'intimité profonde de celui-ci. Mais vu par la pensée humaine, il reste, appliqué à Dieu, une image. Quelle est sa portée ? Dans quelle mesure a-t-on le droit de le prendre dans son sens littéral et faut-il le faire ? ... **Le petit mot homoousios** n'est aux yeux des Pères de Nicée que la transposition de l'image du « Fils » en un concept. Ce mot qui veut tout simplement dire : « Fils » n'est pas seulement une comparaison, mais **une réalité littérale**. Le cœur même de la Bible, son témoignage sur Jésus-Christ, est à prendre à la lettre, c'est cela et rien d'autre, **appeler Jésus consubstantiel au Père. Ce n'est pas là une philosophie s'ajoutant à la Bible, c'est une protection contre l'emprise de la philosophie. Cela sert à protéger son sens littéral dans la querelle herméneutique...** Dans sa simplicité, le mot a sa valeur et c'est par là qu'il atteint une grandeur qui nous provoque. Ce n'est pas une idée, mais une réalité. Le Fils est vraiment le Fils. C'est pour cela que sont morts les martyrs, c'est de cela que vivent les chrétiens de tous les temps : **seule une telle réalité est durable** ».

Le Concile d'Ephèse en 431 a proclamé le dogme de Marie Théotokos. La Vierge Marie n'est pas mère de la divinité, de l'être divin, mais du Fils de Dieu qui s'est fait homme en son sein virginal. Ce dogme ouvrait la voie au dogme du Concile de Chalcédoine en 451 et ainsi résumé par Paul VI : « un lui-même, non par quelque impossible confusion des natures mais par l'unité de la personne ». Avec ce Concile l'Eglise adoptait un langage rigoureux et précis : Jésus n'est pas une personne humaine, mais l'unique Personne divine du Fils. La Vierge Marie peut être appelée « Mère de Dieu » puisqu'elle est la Mère de la Personne divine de Jésus, vrai Dieu et vrai homme. Jésus possède la nature divine (ousia) et la nature humaine. Ces deux natures ne sont pas confondues mais unies dans l'unique Personne du Fils de Dieu. Jésus, affirme Chalcédoine, est consubstantiel au Père selon la divinité et consubstantiel à tous les hommes selon l'humanité. Les dogmes ont ainsi rendu raison de la Foi qui n'est pas contradictoire. Dieu est UN : une seule nature divine participée par trois Personnes : le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Jésus est un Être unique : la Personne divine du Fils de Dieu qui s'est incarné dans le sein de la Vierge Marie et qui possède la nature divine et la nature humaine. Merci à Paul VI d'avoir gardé le langage rigoureux et précis du dogme. Que son exemple nous entraîne à la fidélité à l'enseignement magistériel de l'Eglise !

La Vierge Marie et le dogme du péché originel dans le Credo de Paul VI

par sœur Gaëtane

Parmi les points sur lesquels Paul VI insiste plus particulièrement dans son Credo, nous trouvons un développement sur la **Vierge Marie**, et un autre sur le dogme du **péché originel**, 2 points dont nous allons parler maintenant.

I - La Vierge Marie dans le Credo du Peuple de Dieu

I – Le Credo comme réponse aux erreurs du néo-modernisme ou au rejet de la dévotion mariale

Ces parties-là du Credo, comme toutes les autres, ont été rédigées en **réponse aux erreurs du néo-modernisme**. Un exemple très criant de ces erreurs concernant la Vierge Marie est le Catéchisme des évêques hollandais dont vous a déjà parlé Sr. Ursule¹ qui, par exemple, n'affirme pas avec certitude la virginité de Marie.²

Contre ceux qui considèrent que « **la certitude scientifique est [...] la seule forme valable, voire possible, de la certitude** » et que, par conséquent « **celle du dogme [doit] paraître ou bien comme une étape dépassée d'une pensée archaïque, ou bien comme l'expression de la volonté de puissance d'institutions survivantes** »³, le Credo vient réaffirmer que les dogmes de la Virginité de Marie, de son Immaculée conception et de son Assomption sont des vérités de Foi, qui s'appuient sur la Révélation.

Paul VI veut aussi redonner ici **toute sa place à la dévotion mariale**, contre ceux qui la rejettent en cette période postconciliaire, principalement pour 2 motifs :

- Sous prétexte de « **Mariolâtrie** » : pour eux, ce serait considérer la Vierge Marie comme une déesse et éclipser ainsi le culte qui est dû à Dieu seul⁴ ;
- Ou comme **obstacle à l'œcuménisme et à l'unité des chrétiens**, cette dévotion étant absente chez nos frères protestants.

Contre l'objection de la **mariolâtrie**, le Concile Vatican II, dans la Constitution *Lumen Gentium*, a déjà répondu que « *ce culte [envers la Vierge Marie], tel qu'il a toujours existé dans l'Église, présente un caractère*

¹ Cf. 5^e enseignement de ce forum : « La promulgation du Credo du Peuple de Dieu par Paul VI le 29 juin 1968 »

² Déclaration de la commission cardinalice sur le « Nouveau Catéchisme » - La Documentation catholique 1968 n°65, col. 2152 : « [Il faut que] le catéchisme proclame ouvertement que la Très Sainte Mère du Verbe incarné a toujours joui de l'honneur de la **virginité**, et qu'il affirme clairement le fait même de la conception virginale de Jésus, qui convient hautement au mystère de l'Incarnation ; et que par conséquent on ne donne aucune prise à l'abandon de ce fait, contenu dans la tradition de l'Église, fondée sur la Sainte Écriture, pour n'en conserver qu'une signification symbolique, comme celle de la souveraine gratuité du don que Dieu nous a fait en son Fils.

³ Cf. Cardinal J. Ratzinger – Conférence « Transmission de la foi et sources de la Foi » – Paris et Lyon, janvier 1983

⁴ Cf. Par exemple la réflexion de Paul VI dans son audience générale du 10 mai 1967 : « On sait que le Saint Nom de Marie est devenu aujourd'hui, en un certain sens, comme celui du Christ, un signe de contradiction (Lc 2,34). **Certains l'exaltent d'une façon parfois excessive**, en outrepassant les limites des justes proportions doctrinales ou culturelles grâce auxquelles la piété mariale se trouve harmonieusement insérée dans le cadre théologique et liturgique qui est propre à l'Église catholique. **D'autres, par contre, déprécient et attaquent la piété mariale, dont ils pensent qu'elle éclipsé indûment le culte qui est dû au Christ seul.** À ce propos, il est consolant de constater que beaucoup de frères chrétiens encore séparés de nous font preuve d'une sérénité et d'une objectivité plus grande devant la doctrine mariale catholique. » la Documentation Catholique 1967, col. 972-973.

*absolument unique ; il n'en est pas moins essentiellement **différent du culte d'adoration** qui est rendu au Verbe incarné ainsi qu'au Père et à l'Esprit Saint ; il est éminemment apte à le servir.¹»*

Et on sait que dans le *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge* de Saint Louis-Marie Grignon de Montfort, **Saint Jean-Paul II** avait trouvé « *la réponse à [ses] doutes, liés à la crainte que le culte pour Marie, en se développant excessivement, finisse par compromettre la suprématie du culte dû au Christ*² » : en effet, dit Saint Louis-Marie, « *Si vous dites Marie, elle dit Dieu. [...] quand on la loue, on l'aime, on l'honore ou on lui donne, Dieu est loué, Dieu est aimé, Dieu est honoré, on donne à Dieu par Marie et en Marie*³ ».

Et sur la question de l'**œcuménisme**, le Professeur Julian Porteous relève que « *la réflexion sur les rapports entre Marie et l'Esprit Saint, et entre Marie et l'Église, est une base possible dans les débats œcuméniques. Loin d'être un obstacle vers l'œcuménisme, l'amour et la dévotion des catholiques pour Marie peuvent représenter la base d'un débat œcuménique sérieux.*⁴ ».

2 – Ce que nous dit le Credo du Peuple de Dieu au sujet de la Vierge Marie

Voici ce qui est écrit au sujet de la Vierge Marie dans le Credo : « *Nous croyons que Marie est la **Mère demeurée toujours vierge** du Verbe incarné, notre Dieu et Sauveur Jésus-Christ, et qu'en raison de cette élection singulière elle a été, en considération des mérites de son Fils, rachetée d'une manière plus éminente, **préservée de toute souillure du péché originel** et comblée du don de la grâce plus que toutes les autres créatures. Associée par un lien étroit et indissoluble aux mystères de l'Incarnation et de la Rédemption, la Très Sainte Vierge, l'Immaculée, a été, au terme de sa vie terrestre, **élevée en corps et en âme à la gloire céleste** et configurée à son Fils ressuscité en anticipation du sort futur de tous les justes ; et Nous croyons que la Très Sainte Mère de Dieu, nouvelle Ève, **mère de l'Église**, continue au ciel son rôle maternel à l'égard des membres du Christ, en **coopérant à la naissance et au développement de la vie divine dans les âmes des rachetés.**»*

Pourquoi est-il si important de bien comprendre ce qui concerne la Vierge Marie ? Car « *ce que la foi catholique croit au sujet de Marie se fonde sur ce qu'elle croit au sujet du Christ, mais **ce qu'elle enseigne sur Marie éclaire à son tour sa foi au Christ.***⁵ ». « *Tous les titres de Marie, toutes ses particularités si étonnantes découlent de sa maternité divine.*⁶ ».

Paul VI réaffirme donc la **Virginité de Marie**, avant, pendant et après l'Incarnation de son Fils Jésus. Marie est donc **Vierge ET Mère**. On a parfois remis en cause la virginité réelle de la Vierge Marie en rapprochant le récit des Évangiles de récits de la mythologie égyptienne ou d'allégories⁷. Mais

¹ Concile Vatican II - Constitution dogmatique *Lumen Gentium*, n°66.

² Cf. Jean-Paul II – *Ma vocation, don et mystère*. Chap. III, p.42 (éditions Bayard/Cerf/ Fleurus Mame/Téqui)

³ Saint Louis-Marie Grignon de Montfort - *Traité de la Vraie dévotion à la Sainte Vierge*, n°225

⁴ Professeur Julian Porteous (Australie) - Conférence « Marie et l'œcuménisme » sur clerus.org (site officiel de la Congrégation pour le clergé) : <http://www.clerus.org/clerus/dati/2002-05/31-999999/09MaFr.html> - cf. aussi sur zenit.org : <https://fr.zenit.org/articles/marie-et-l-ocumenisme-video-conference-du-prof-julian-porteous/>

Note : Dans le dialogue œcuménique, on nous reproche de recourir inutilement à un canal de médiation avec Dieu en invoquant l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie. Mais la Constitution *Lumen Gentium* est aussi très claire à ce sujet : « **Unique est notre Médiateur** selon les paroles de l'Apôtre : « *Car, il n'y a qu'un Dieu, il n'y a aussi qu'un Médiateur entre Dieu et les hommes, le Christ Jésus, homme lui-même, qui s'est donné en rançon pour tous* » (1 Tm 2, 5-6). **Mais le rôle maternel de Marie à l'égard des hommes n'offusque et ne diminue en rien cette unique médiation du Christ.** » Concile Vatican II – Constitution dogmatique *Lumen Gentium* n°60

⁵ Catéchisme de l'Église Catholique – n°487

⁶ Mgr R. Centène – *Le Catéchisme expliqué. Marie*. p.78 (éditions Artège)

⁷ cf. Benoît XVI - *L'enfance de Jésus*, l'annonce de la naissance p.77-79 (éditions Flammarion).

Note : de Mgr R. Centène – *Le Catéchisme expliqué. Marie*, p.79 (éditions Artège) : « *La virginité de Marie possède bien un sens symbolique. Mais un symbole est toujours **un signe du réel**. Dès les premières formulations de la foi, l'Église a confessé que Jésus a été conçu par la seule puissance de l'Esprit Saint, ce qui suppose la virginité de Marie. Déjà, au début du II^e siècle, Saint Ignace d'Antioche écrivait : 'Vous êtes fermement convaincus au sujet de notre Seigneur, qui est de la race de David selon la chair, Fils de Dieu selon la volonté et la puissance de Dieu, véritablement né d'une vierge.'* »

« L'approfondissement de sa foi en la maternité virginale a conduit l'Église à confesser la virginité réelle et perpétuelle de Marie, même dans l'enfantement du Fils de Dieu fait homme. En effet la naissance du Christ " n'a pas diminué, mais consacré l'intégrité virginale " de sa mère (LG 57). La liturgie de l'Église célèbre Marie comme la Aei-parthenos, " toujours vierge " (cf. LG 52).¹ ».

Ensuite, le Credo dit comment Marie a été **préservée du péché originel**, en vertu des mérites de son Fils : c'est donc par anticipation des grâces obtenues par Jésus lors de sa Passion que Marie est « **l'immaculée Conception** ». Conçu sans péché, le Cœur Immaculé de Marie est **demeuré sans péché**, pleinement habité par l'Esprit-Saint. Ce que Saint Paul dit de l'Église : « **Il voulait se la présenter à lui-même, cette Église, resplendissante, sans tache, ni ride, ni rien de tel ; il la voulait sainte et immaculée.** » (Ep 5, 27), on peut l'appliquer au plus haut point à Marie : non seulement dans un sens analogique, mais aussi parce qu'à un moment précis de l'Histoire, au moment justement où l'Église naît du côté transpercé de Jésus, mort sur la Croix, l'Église, c'est Marie ! Le Cardinal Journet dit en effet : « *Qu'en est-il de l'Église au temps de la présence du Christ ? Il n'y a pas de pouvoir hiérarchique, car ils sont encore tous repliés dans le Christ. Jésus promet de les transmettre aux apôtres, mais tant qu'Il est là, personne ne commande. En face du Christ qui est l'Époux, il y a l'Église qui est l'Épouse, et l'Église est alors entièrement condensée dans la Vierge Marie. L'Église ne sera jamais plus sainte qu'elle ne l'a été à ce moment-là, et cette concentration de la grâce en la Vierge donnera à l'Église naissante une certaine coloration qui fait qu'elle sera mariale.* »²

La grâce de l'Immaculée Conception est le début d'une nouvelle étape décisive dans l'histoire de l'humanité. L'Immaculée va être la Mère du Rédempteur par qui l'homme pécheur va être racheté et sanctifié. « *Par son obéissance elle est devenue, pour elle-même et pour tout le genre humain, cause du salut.* »³ dit Saint Irénée.

Paul VI insiste ensuite sur le dogme de **l'Assomption** proclamé par Pie XII en 1950 : Marie, au terme de sa vie terrestre, a été élevée en âme et en corps à la gloire céleste. En effet, comme Paul VI le dit dans son exhortation apostolique *Magnum signum* : « *Toute la vie [de Marie] fut une vie de communion si parfaite avec son Fils qu'elle en partagea les joies, les douleurs et les triomphes.* »⁴

Enfin, Paul VI met en lumière la **collaboration active** de la Vierge Marie à l'œuvre de la Rédemption : dans la constitution *Lumen gentium*, il est dit que « *[Marie] se livra elle-même intégralement, comme la servante du Seigneur, à la personne et à l'œuvre de son Fils, pour servir, dans sa dépendance et avec lui, par la grâce du Dieu tout-puissant, au mystère de la Rédemption. C'est donc à juste titre que les saints Pères considèrent Marie non pas simplement comme un instrument passif aux mains de Dieu, mais comme apportant au salut des hommes la coopération de sa libre foi et de son obéissance.* »⁵ Et cette collaboration de la Vierge Marie continue, et avec plus d'étendue encore, au Ciel, si bien que Paul VI peut dire qu'elle « **coop[ère] à la naissance et au développement de la vie divine dans les âmes des rachetés.** »

¹ Catéchisme de l'Église Catholique - n°499

Et Marie n'a pas eu d'autres enfants selon la chair que Jésus : « *Marie enfanta son fils premier-né.* » (Lc2, 7). Qu'est-ce que cela signifie ? **Le premier-né n'est pas nécessairement le premier d'une série continue.** Le mot « premier-né » ne renvoie pas à une numération qui se poursuit, mais indique **une qualité théologique** exprimée dans les recueils de lois d'Israël les plus anciens » (Le « premier-né » comme consacré au Seigneur) - Benoît XVI – *L'enfance de Jésus, La naissance de Jésus à Bethléem* (p.102, éditions Flammarion)

² Cardinal C. Journet – Entretiens sur la grâce. VII^e entretien : III^e état existentiel, la grâce christique par dérivation. (p.165, éditions Saint Augustin-Saint Maurice)

³ Saint Irénée, *Contre les hérésies*, III, 22,4

⁴ Paul VI – Exhortation apostolique *Magnum signum* (1967) – le partie, § n°6

⁵ Concile Vatican II – Constitution dogmatique *Lumen Gentium* n°56

On sait, par ailleurs, que Paul VI proclama Marie « **Mère de l'Église** » au cours du Concile Vatican II. ¹« **"Le chef et les membres naissent d'une même mère"** (Traité de la vraie dévotion, n°32), nous rappelle saint Louis-Marie. C'est pourquoi nous disons que, par l'œuvre de l'Esprit Saint, les membres sont unis et conformés au Christ Chef, Fils du Père et de Marie, de façon telle qu'**"il faut qu'un vrai enfant de l'Église ait Dieu pour père et Marie pour mère"** (St Louis-Marie Grignon - Secret de Marie, n. 11) ²»

Admirons la collaboration de la Nouvelle Eve à la mission rédemptrice du Nouvel Adam et participons avec Jésus et Marie au Salut des âmes. Désirons devenir à notre tour des « **âmes co-rédemptrices** ³», des mères pour Jésus : « *Ceux qui dans l'Église prient intensément pour le salut du monde - dit le Cardinal Journet - sont destinés à être sauveurs des autres, dans le Christ. Ils enfantent les membres de son Corps mystique : 'quiconque, dit Jésus, fait la volonté de mon Père qui est au Cieux, celui-là est pour moi un frère, et une sœur et une mère'* (Mt 12,50) ⁴».

Passons maintenant à ce qui concerne le dogme du péché originel...

II - Le dogme du péché originel dans le Credo du Peuple de Dieu

I – Pour répondre à la négation du dogme du péché originel

Déjà en 1950, Pie XII affirmait qu' « *Au mépris de toutes définitions du Concile de Trente, on a perverti la notion du péché originel, et du même coup, la notion du péché en général, dans le sens même où il est une offense à Dieu, et ainsi la notion de la satisfaction offerte pour nous par le Christ.* ⁵».

Pourquoi est-il si important de maintenir et de bien comprendre ce dogme du péché originel ? Parce que « *la doctrine sur le péché originel – liée à celle de la Rédemption par le Christ – donne un regard de discernement lucide sur la situation de l'homme et de son agir dans le monde. Par le péché des premiers parents, le diable a acquis une certaine domination sur l'homme, bien que ce dernier demeure libre.* ⁶»

2 – Ce que nous dit le Credo du Peuple de Dieu concernant le dogme du péché originel

¹ Proclamation faite le mercredi 16 novembre 1963, durant l'audience générale dans la basilique Saint Pierre. On sait d'ailleurs que Marthe Robin a beaucoup prié pour que Paul VI donne officiellement ce titre à la Vierge Marie ; elle a même « préparé le terrain » en demandant que l'abbé Richard prépare un article pour *l'Homme nouveau* exposant toutes les bases théologiques à ce sujet. Cf. Marcel Clément – *Pour entrer chez Marthe*, Chap. 16 p.199 (éditions Fayard)

² Jean-Paul II – Lettre aux religieux et religieuses des familles montfortaines – 8 décembre 2003

³ Cf. les révélations de Jésus à une religieuse dans *Cum clamore valido* : « *Pour sauver le monde, il me faut des âmes consacrées qui me soient de vraies épouses co-rédemptrices...* » (La supplique)

⁴ Cardinal C. Journet – *Entretiens sur la grâce*. IV^e entretien : Les effets de la grâce. p.100 (éditions Saint Augustin-Saint Maurice)

⁵ Pie XII – Encyclique *Humani generis* (1950)

Note : Et la commission chargée de la révision du catéchisme Hollandais dira : « *Les difficultés nouvelles que l'étude des problèmes regardant l'origine du genre humain et sa lente évolution suscitent aujourd'hui au sujet de la doctrine du péché originel ne doivent pas empêcher le Nouveau Catéchisme de proposer fidèlement la doctrine de l'Église, selon laquelle l'homme, dès l'origine de son histoire, s'est révolté contre Dieu [...] ce qui entraîna la perte, pour lui et pour toute sa descendance, de la sainteté et de la justice dans lesquelles il avait été établi, et la transmission à tous ses descendants, par la propagation de la nature humaine, d'un véritable état de péché. Il faudra certainement éviter les expressions susceptibles de signifier que le péché originel est contracté par les nouveaux membres du genre humain dans la mesure seulement où ils sont soumis intérieurement, dès leur origine, à l'influence de la communauté humaine, où le péché règne, et se trouvent ainsi d'une manière initiale sur la voie du péché.* » Déclaration de la commission cardinalice sur le « Nouveau Catéchisme » - la Documentation catholique 1968, n°65, col. 2152

⁶ Catéchisme de l'Église Catholique – n°407

Dans le Credo du Peuple de Dieu, nous lisons : « *Nous croyons qu'en Adam tous ont péché, ce qui signifie que la faute originelle commise par lui a fait tomber la **nature humaine, commune à tous les hommes**, dans un état où elle porte les conséquences de cette faute et qui n'est pas celui où elle se trouvait d'abord dans nos premiers parents, **constitués dans la sainteté et la justice**, et où l'homme ne connaissait ni le mal ni la mort. C'est la nature humaine ainsi tombée, dépouillée de la grâce qui la revêtait, blessée dans ses propres forces naturelles et soumise à l'empire de la mort, qui est transmise à tous les hommes et c'est en ce sens que chaque homme naît dans le péché. Nous tenons donc, avec le Concile de Trente, que le péché originel est transmis avec la nature humaine, "**non par imitation, mais par propagation**", et qu'il est ainsi "propre à chacun".*

*Nous croyons que Notre-Seigneur Jésus-Christ, par le sacrifice de la croix, nous a **rachetés du péché originel et de tous les péchés personnels** commis par chacun de nous, en sorte que, selon la parole de l'Apôtre, "là où le péché avait abondé, la grâce a surabondé". Nous croyons à un seul **baptême** institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ pour la rémission des péchés. Le baptême doit être administré **même aux petits enfants** qui n'ont pu encore se rendre coupables d'aucun péché personnel, afin que, nés privés de la grâce surnaturelle, ils renaissent "de l'eau et de l'Esprit Saint" à la vie divine dans le Christ Jésus. »*

Paul VI réaffirme donc la réalité de **l'unicité du genre humain ou monogénisme** : nous sommes tous nés d'un couple unique que la tradition nomme Adam et Eve. « *Les fidèles en effet ne peuvent pas adopter une théorie (= le polygénisme) dont les tenants affirment ou bien **qu'après Adam il y a eu sur la terre de véritables hommes qui ne descendent pas de lui** comme du premier père commun par génération naturelle, ou bien **qu'Adam désigne tout l'ensemble des innombrables premiers pères. En effet on ne voit absolument pas comment pareille affirmation peut s'accorder avec ce que** les sources de la vérité révélée et les Actes du magistère de **l'Eglise enseignent sur le péché originel, lequel procède d'un péché réellement commis par une seule personne Adam et, transmis à tous par génération, se trouve en chacun comme sien*** ¹ » disait Pie XII.

Le Credo nous redit aussi que Dieu avait créé Adam et Eve en état de **sainteté originelle**, c'est-à-dire participant à la vie divine, sainteté qu'Adam et Eve ont perdue par leur désobéissance. L'état de sainteté n'était donc pas réservé pour être donné au terme d'une soi-disant évolution : **c'est dès l'origine que Dieu appelle l'homme à être saint !** L'état de sainteté originelle n'était cependant pas une sainteté achevée : Adam et Eve devaient faire croître leurs vertus pour grandir en sainteté... mais ils pouvaient aussi faillir ! Et c'est ce qui s'est passé...

« *La **transmission du péché originel** est un mystère que nous ne pouvons pas comprendre pleinement. Mais nous savons par la Révélation qu'Adam avait reçu la sainteté et la justice originelles non pas pour lui seul, mais pour toute la nature humaine : en cédant au tentateur, Adam et Eve commettent **un péché personnel**, mais ce péché affecte la nature humaine qu'ils vont transmettre dans **un état déchu** (cf. Cc. Trente). C'est un péché qui **sera transmis par propagation** à toute l'humanité, c'est-à-dire par la transmission d'une nature humaine privée de la sainteté et de la justice originelles. Et c'est pourquoi le péché originel est appelé " péché " de façon analogique : c'est un péché " contracté " et non pas " commis ", un état et non pas un acte. ²* ». Et cet état n'est pas contracté par « **imitation** » sous l'influence d'une communauté humaine pervertie ; tout homme naît avec le péché originel. D'où l'importance du **baptême des petits enfants**, comme le rappelle Paul VI : car nous naissons tous privés de la grâce sanctifiante, que le baptême nous permet de recouvrer.

¹ Pie XII – Encyclique *Humani generis* (1950)

² Catéchisme de l'Eglise Catholique – n°404

Car voici la Bonne nouvelle : Dieu ne nous a pas laissé dans cet état déchu, nous avons **un Rédempteur !** Dieu nous a envoyé son Fils qui, par sa Passion et sa Résurrection, nous obtient le pardon des péchés – originel et personnels – et nous redonne la grâce sanctifiante : « *La doctrine du péché originel est pour ainsi dire " le revers " de la Bonne Nouvelle que Jésus est le Sauveur de tous les hommes, que tous ont besoin du salut et que le salut est offert à tous grâce au Christ. L'Église qui a le sens du Christ (cf. 1 Co 2, 16) sait bien qu'on ne peut pas toucher à la révélation du péché originel sans porter atteinte au mystère du Christ. ¹* »

« **Mais pourquoi Dieu n'a-t-il pas empêché le premier homme de pécher ?** St Léon le Grand répond : " *La grâce ineffable du Christ nous a donné des biens meilleurs que ceux que l'envie du démon nous avait ôtés.*" Et St Thomas d'Aquin répond : " *Rien ne s'oppose à ce que la nature humaine ait été destinée à une fin plus haute après le péché. Dieu permet, en effet, que les maux se fassent pour en tirer un plus grand bien.* " [...] Chantons donc avec l'Exultet de la nuit de Pâques : '**O bienheureuse faute qui a mérité un tel et un si grand Rédempteur**' ² ».

¹ Catéchisme de l'Église Catholique – n°389

² Cf. Catéchisme de l'Église Catholique – n°412 : St Léon le Grand : serm. 73, 4 : PL 54, 396 – St. Thomas d'Aquin : somme théologique. 3, 1, 3, ad 3 ; (l'Exultet chante ces paroles de saint Thomas).

Paul VI et le mystère de l'Église selon Vatican II

par frère Michel

Sur les **2700 mots** du Credo du Peuple de Dieu, plus du tiers (1100) concernent l'Église. L'insistance est très forte, pour répondre à ceux qui disent : « *Jésus, oui ; l'Église, non !* », slogan qui revient à récupérer une image de Jésus qu'en fait, on adapte à soi. Paul VI est le pape qui a conclu le Concile Vatican II, et en a promulgué les textes. **Sa présentation du mystère de l'Église est selon Vatican II**, et c'est selon ce plan que je vais vous parler de l'Église.

1. Le Concile a voulu présenter comme premier texte celui sur l'Église, *Lumen gentium*, pour **se présenter**, comme on le fait au début d'un dialogue selon les règles de convenance : ce sera le premier point.
2. Vient ensuite **ce qu'elle transmet** : la Révélation, la Parole de Dieu, *Dei Verbum* ; ce sera le deuxième point.
3. Nous parlerons de **la liturgie**, en parallèle du troisième texte de Vatican II.
4. Le quatrième et dernier point, comme la dernière constitution, concernera **les rapports de l'Église avec le monde de ce temps**.

I – Ce que l'Église dit d'elle-même

L'article consacré à l'Église est amplement développé par rapport aux professions de foi que nous utilisons à la messe du dimanche. **Beaucoup d'enrichissements ont été apporté** : le premier millénaire a été important pour préciser qui est le Christ dans la Trinité ; dans le deuxième millénaire, c'est l'Église qui voit son identité et sa mission davantage en lumière pendant les conciles, dans son union avec le Christ. Le titre *Lumen gentium* – Lumière pour les nations – désigne le Christ ; mais cette lumière qu'est le Christ, l'Église l'apporte au monde. « *Jésus-Christ et l'Église, c'est tout un*, disait Ste Jeanne d'Arc, *et il ne faut pas en faire difficulté* ». Pour mieux se rendre compte du développement de la doctrine, rappelons que St Thomas d'Aquin, qui avait une dévotion si délicate pour l'Église et qui a formulé tous les principes qui en éclairent la structure intérieure, n'a pas fait de traité sur l'Église dans sa fameuse Somme théologique (cf. Charles Journet, Introduction de L'Église du Verbe incarné, p. IX, Paris, 1955, 2^{ème} édition).

Le pape Paul VI ne donne pas une définition simpliste de notre foi concernant l'Église. Au passage, soulignons qu'il dit : « *Nous croyons à l'Église* » et non pas « en l'Église », cet article de foi n'étant pas au même niveau que Dieu. Dans la suite du Concile Vatican II, le pape Paul VI met plusieurs fois en perspective **deux dimensions** :

- il reprend une expression clarifiée par Pie XII – « *Corps mystique du Christ* » – expression qui fait le lien avec le Christ depuis St Paul, et à laquelle l'adjectif « mystique » permet de souligner que **deux aspects** se rejoignent – celui de société visible instituée avec des organes hiérarchiques, et celui de communauté spirituelle – ;
- l'Église terrestre, pérégrinant ici-bas, et l'Église comblée des biens célestes ;
- ou encore dans son lien avec le royaume de Dieu. Là où Loisy avait eu le malheur de critiquer notre sainte mère l'Église en disant : « *Jésus a annoncé le Royaume et c'est l'Église qui est venue* », Paul VI rectifie en disant : « *Elle est le germe et les prémices du Royaume de Dieu... qui aspire à l'accomplissement parfait [de la] rédemption au-delà du temps dans la gloire* ».

Vient ensuite la réponse à l'objection de **sa sainteté, mise à mal** par le comportement peu édifiant de certains chrétiens : « *Au cours du temps, le Seigneur Jésus forme son Église par les sacrements qui émanent de sa plénitude. C'est par eux qu'elle rend ses membres participants au mystère de la mort et de la résurrection du Christ, dans la grâce du Saint-Esprit qui lui donne vie et action* ». C'est donc l'action du Christ et de l'Esprit Saint qui est présentée comme **un don de sainteté à l'Église**. La suite devrait convaincre des protestants par son équilibre : « *[L'Église] est donc sainte tout en comprenant en son sein des pécheurs, parce qu'elle n'a elle-même d'autre vie que celle de la grâce: c'est en vivant de sa vie que ses membres se sanctifient; c'est en se soustrayant à sa vie qu'ils tombent dans les péchés et les désordres qui empêchent le rayonnement de sa sainteté. C'est pourquoi elle souffre et fait pénitence pour ses fautes, dont elle a le pouvoir de guérir ses enfants par le sang du Christ et le don de l'Esprit Saint* ».

II - Ce que l'Église transmet

C'est très simple : elle transmet **ce qu'elle a reçu**. Elle est **héritière** des patriarches et les prophètes et fondée sur les apôtres, dont elle transmet la parole toujours vivante et les pouvoirs de pasteur dans le successeur de Pierre et les évêques en communion avec lui, autrement dit par son magistère.

Paul VI a le courage de dire quelque chose qui permettait de faire confiance il y a 50 ans, et de **continuer à faire confiance** dans la grave crise de la foi dans laquelle nous sommes encore. L'Église, dit-il, est « **perpétuellement assistée par le Saint-Esprit** ». Reste à bien l'entendre, c'est vrai, mais c'est important de ne pas penser que l'élément humain faillible puisse faire dévier totalement le projet divin ; cela n'arrivera jamais. D'ailleurs, le premier emploi du mot Église est dans le paragraphe concernant l'Esprit Saint, pour dire « *qu'il conduit l'Église* » ; autrement dit, il ne la laisse pas errer, comme si c'était seulement l'œuvre d'hommes plus ou moins intelligents, fidèles, doués... « *Il en purifie les membres s'ils ne se dérobent pas à la grâce* ». Autrement dit, l'Église ne réunit pas les parfaits, mais ceux qui veulent le devenir en se purifiant et en accueillant la grâce de l'Esprit Saint. Le Credo nous invite à **ne pas séparer l'Église de l'Esprit Saint**. Dans le même sens, le texte reprend le titre que Paul VI a décerné à la Vierge Marie juste avant de conclure le Concile : « **mère de l'Église** », elle qui *continue au ciel son rôle maternel à l'égard des membres du Christ, en coopérant à la naissance et au développement de la vie divine dans les âmes des rachetés*. On ne peut pas parler de l'Église, sans parler de cette action importante de la Mère de Dieu comme Mère de l'Église.

Tenant compte de **l'avancée du dialogue œcuménique au Concile**, Paul VI, tout en rappelant que « *nous croyons que l'Église, fondée par Jésus-Christ et pour laquelle il a prié, est indéfectiblement une dans la foi, le culte et le lien de la communion hiérarchique* », a soin de préciser que cette **unité n'est pas uniformité** ; ainsi il fait la clarté sur l'ouverture aux autres rites que le rite latin, ainsi qu'aux autres patrimoines théologiques et spirituels ou disciplines particulières, n'hésitant pas à dire que « *la légitime diversité... loin de nuire à l'unité [de l'Église], la manifestent davantage* ».

Vient ce qui est sans doute **la plus belle avancée du Concile en ce domaine** : la reconnaissance de l'existence, en dehors de l'organisme de l'Église du Christ, de nombreux **éléments de vérité et de sanctification**. Autrement dit, plutôt que de continuer à dire trop schématiquement que l'Église voulue par le Christ est l'Église catholique, nous disons que la plénitude des éléments de vérité et de sanctification appartient à l'Église catholique, et qu'en dehors, les éléments qu'on peut y trouver « *tendent à l'unité catholique* ». Parlant encore des « *chrétiens qui ne sont pas encore dans la pleine communion de l'unique Église* », et « *croyant à l'action du Saint-Esprit qui suscite au cœur des disciples du Christ l'amour de cette unité* », Paul VI exprime **l'optimisme du Concile** : « *Nous avons l'espérance qu'[ils] se réuniront un jour en un seul troupeau avec un seul pasteur* ». Pour ce qui est du salut, ou bien quelqu'un est sauvé, ou bien il ne l'est pas : il n'y a

pas d'entre deux. Mais pour l'appartenance à l'Eglise, les notions ne sont pas en perspective selon un dualisme simpliste de type blanc ou noir, mais avec des niveaux de gris comme on dit en imprimerie, ou niveau de blanc si vous préférez ; d'où ces expressions de « **tension vers l'unité catholique** », et de « **communion** » **plus ou moins pleine, la plénitude étant dans l'Eglise catholique.**

Et pour ceux qui ne se réclament pas de l'Eglise ? Face au relativisme venant de l'optimisme béat ambiant, il rappelle que « *nous croyons que **l'Eglise est nécessaire au salut*** ». Il apporte les nuances pour « *ceux qui, sans faute de leur part, ignorent l'Évangile du Christ et son Église mais cherchent Dieu sincèrement et, sous l'influence de la grâce, s'efforcent d'accomplir sa volonté reconnue par les injonctions de leur conscience* » : « *ceux-là, en un nombre que Dieu seul connaît, peuvent obtenir le salut* ». La formulation, précisons-le, ne dit pas que c'est acquis d'avance, ni facile, ni aussi riche.

III – L'Eglise rend un culte à Dieu

Je ne détaille pas, parce que le développement sur l'Eucharistie qui sera repris tout à l'heure. Signalons seulement que ce développement est **très important pour son lien avec l'Eglise**, car comme le disait le grand théologien français Henri de Lubac en résumant la pensée des Pères de l'Eglise : « *L'Eglise fait l'Eucharistie, et l'Eucharistie fait l'Eglise* » ; ce que le Bx pape Paul VI formule en disant : « *Le corps et le sang adorables du Seigneur Jésus... sont réellement devant nous..., comme le Seigneur l'a voulu, pour se donner à nous en nourriture et pour nous associer à l'unité de son **Corps mystique*** ». C'est à ce moment qu'il fait le lien entre la présence du Seigneur Jésus dans le Saint Sacrement et le tabernacle qui est, dit-il, « *le cœur vivant de chacune de nos **églises*** ». Nous voyons que dans notre foi si belle, les vérités ne sont pas juxtaposées, mais articulées comme les articulations d'un corps ; d'où cette suite magnifique comme un élan du cœur : « *Et c'est pour nous un devoir très doux d'honorer et d'adorer dans la sainte hostie, que nos yeux voient, le Verbe incarné qu'ils ne peuvent pas voir et qui, sans quitter le ciel, s'est rendu présent devant nous* ».

IV - Les rapports de l'Eglise avec le monde de ce temps

Paul VI précise d'emblée que « *la croissance [de l'Eglise] ne peut se confondre avec le progrès de la civilisation, de la science ou de la technique humaines* » ; elle est d'**un autre ordre**. « *Elle consiste à connaître toujours plus profondément les insondables richesses du Christ, à espérer toujours plus fortement les biens éternels, à répondre toujours plus ardemment à l'amour de Dieu, à dispenser toujours plus largement la grâce et la sainteté parmi les hommes* », et « *c'est ce même amour qui porte l'Eglise à se soucier constamment du vrai bien temporel des hommes* ». « **Le royaume de Dieu... n'est pas de ce monde, dont la figure passe** », mais il est « **commencé** ici-bas en l'Eglise du Christ ». L'Eglise, à la fois, rappelle « *à ses enfants qu'ils n'ont pas ici-bas de demeure permanente* », tout en les pressant « *aussi de **contribuer**, chacun selon sa vocation et ses moyens, **au bien de leur cité terrestre**, de promouvoir la justice, la paix et la fraternité entre les hommes, de prodiguer leur aide à leurs frères, surtout aux plus pauvres et aux plus malheureux* ». Et Paul VI de continuer sur ce thème qui avait été si peu développé dans les préoccupations des 20 premiers conciles : « *L'intense sollicitude de l'Eglise, épouse du Christ, pour les nécessités des hommes, leurs joies et leurs espoirs, leurs peines et leurs efforts, n'est donc rien d'autre que **son grand désir de leur être présente pour les illuminer de la lumière du Christ et les rassembler tous en lui**, leur unique Sauveur. Elle ne peut signifier jamais que l'Eglise se conforme elle-même aux choses de ce monde, ni que diminue l'ardeur de l'attente de son Seigneur et du royaume éternel* ».

Vient la mention des âmes qui ont « *encore à être purifiées au **purgatoire*** » et de « *la multitude de celles qui sont rassemblées autour de Jésus et de Marie au **paradis*** » formant « *l'Eglise du ciel, où dans l'éternelle béatitude*

elles voient Dieu tel qu'il est et où elles sont aussi, à des degrés divers, associées avec les saints anges au gouvernement divin exercé par le Christ en gloire, en intercédant pour nous et en aidant notre faiblesse par leur sollicitude fraternelle ».

Embrassant ces trois états d'un seul regard, il conclue sa présentation de l'Eglise en rappelant solennellement que « nous croyons à **la communion de tous les fidèles du Christ**, de ceux qui sont pèlerins sur la terre, des défunts qui achèvent leur purification, des bienheureux du ciel, tous ensemble formant **une seule Église** ».

Merci au Bx pape Paul VI pour cette courageuse présentation, succincte et si précise du mystère, de l'Eglise selon les richesses mises en lumière lors du Concile Vatican II !

Quatrième Forum :

Contenu du Credo du Peuple de Dieu, suite et fin.

Paul VI rappelle énergiquement le mystère de la transsubstantiation et du Saint Sacrifice sacramentel.

par Père Bernard

Bien chers amis, notre riche Forum touche à sa fin. Les deux dernières interventions de cette quatrième partie sont particulièrement importantes pour notre temps où le dogme de la présence réelle et substantielle de Jésus dans l'Eucharistie est incompris et même rejeté. Paul VI voyait le grand danger de la remise en question de ce mystère central de notre Foi. Si l'Hostie consacrée n'est pas Jésus, réellement présent avec son Corps, son Sang, son Âme et sa Divinité, elle n'est plus qu'un symbole, un signe ! Nous ne pouvons pas oublier les vies héroïques de Saint Padre Pio, Marthe Robin, St Jean-Paul II, Ste Mère Térésa et tant d'autres : l'Eucharistie était pour eux le sommet de leur journée et la source de leur activité.

Paul VI a affirmé : « *Nous croyons que **la messe** célébrée par le prêtre représentant la personne du Christ en vertu du pouvoir reçu par le sacrement de l'ordre, et offerte par lui au nom du Christ et des membres de son Corps mystique, est le sacrifice du calvaire rendu sacramentellement présent sur nos autels ».* L'Eucharistie n'est ni un festival humain, ni une représentation humaine de la Cène célébrée par Jésus, elle est **le grand mystère de la Foi** ! Après la consécration du pain et du vin, le prêtre dit : « il est le grand le mystère de la Foi ! » Paul VI voyait le grand danger de la protestantisation de l'Eucharistie. Il a donc voulu d'abord rappeler avec clarté et énergie le mystère de la Messe selon la Tradition. Celle-ci ne peut être célébrée **que par un prêtre qui a reçu valablement le sacrement du presbytérat**. Ce prêtre peut alors agir, en célébrant la Messe, in Persona Christi, dans la Personne du Christ.

Voici ce que dit le CEC sur l'obligation de la Messe dominicale pour les baptisés : « *Le commandement de l'Église détermine et précise la loi du Seigneur : "Le dimanche et les autres jours de fête de précepte, les fidèles sont tenus par l'obligation de participer à la Messe". " Satisfait au précepte de participation à la Messe, qui assiste à la Messe célébrée selon le rite catholique le jour de fête lui-même ou le soir du jour précédent " (CEC280). L'Eucharistie du dimanche fonde et sanctionne toute la pratique chrétienne. C'est pourquoi les fidèles sont obligés de participer à l'Eucharistie les jours de précepte, à moins d'en être excusés pour une raison sérieuse (par exemple la maladie, le soin des nourrissons) ou dispensés par leur pasteur propre. Ceux qui délibérément manquent à cette obligation commettent un péché grave (CEC2181). La participation à la célébration commune de l'Eucharistie dominicale est un témoignage d'appartenance et de fidélité au Christ et à son Église. Les fidèles attestent par là leur communion dans la foi et la charité. Ils témoignent ensemble de la sainteté de Dieu et de leur espérance du Salut. Ils se réconfortent mutuellement sous la guidance de l'Esprit Saint » (CEC2182).*

La Messe, proclame le Credo de Paul VI, est **le sacrifice du calvaire rendu sacramentellement présent sur nos autels**. Cette affirmation de Paul VI est fidèle à la Tradition. **Les Pères du Concile de Trente** ont enseigné que le sacrifice de la Croix a été offert une fois pour toutes en un temps précis de

l'histoire et qu'il ne pouvait pas se renouveler historiquement, car il était unique. **L'exercice du sacerdoce du Christ, par contre, n'est pas terminé : Jésus ressuscité continue à l'exercer au Ciel** ! Il veut aussi l'exercer en même temps sur la terre. C'est pour cela qu'il a institué le sacrifice eucharistique, laissant à son Eglise un sacrifice visible, comme le réclame la nature humaine, **où serait représenté le sacrifice sanglant de la Croix**. Ainsi, jusqu'à la fin du monde, le sacrifice de la Croix sera rendu présent. **Pie XII**, dans l'Encyclique *Mediator Dei*, a cherché à **faire mieux comprendre** pourquoi Jésus a institué le Saint Sacrifice sacramentel : **les mérites du Sacrifice de la Croix sont infinis et sans mesure, mais ce rachat n'atteint pas aussitôt son plein effet. Chaque homme en particulier doit entrer en contact vital avec le Sacrifice de la Croix. C'est pour réaliser cela, que Dieu a voulu le Sacrifice eucharistique.**

Paul VI dit aussi, dans son Credo, que la Messe est offerte. **Pie XII**, dans la même Encyclique *Mediator Dei*, a parlé des **4 buts** pour lesquels on offrait le Saint-Sacrifice de la Messe : **le 1er but** est la glorification du Père céleste ; **le 2e but** est de rendre à Dieu les grâces qui Lui sont dues : l'action de grâces ; le 3e but est en vue de la réparation pour l'offense causée à Dieu par nos péchés, l'expiation des péchés, la réconciliation des pécheurs avec Dieu ; le 4e but est impétratoire = demander des grâces à Dieu : des grâces de santé, des grâces pour être protégés des cataclysmes, des guerres, des grâces pour les membres de l'Eglise, pour les familles, pour la paix etc... Lorsque Rome était bombardé, Pie XII ne se réfugiait pas dans les caves du Vatican mais il s'exposait en se rendant à sa chapelle pour offrir le Saint-Sacrifice de la Messe afin que Dieu protège la Ville éternelle ! N'avons-nous pas trop oublié que la prière la plus efficace de l'Eglise est tout simplement l'offrande du Saint Sacrifice de la Messe !

Le Concile Vatican II a rappelé la doctrine traditionnelle : "A la Cène le Christ a institué le sacrifice eucharistique pour perpétuer le sacrifice de la Croix" (SC 47). Ce Concile a aussi dit que **l'Eucharistie était la source et le sommet de toute la vie chrétienne** (LG 11). Sommet, parce que les chrétiens viennent porter à la Messe tous les sacrifices et activités de leur semaine, et, par là, consommer leur sacrifice spirituel, en s'offrant avec le Christ offert dans l'Hostie. Source, parce que les chrétiens viennent puiser, dans le sacrifice du Christ et dans la communion, les forces nécessaires pour vivre saintement leur vie chrétienne afin qu'elle devienne un sacrifice spirituel agréable à Dieu. Le Concile a invité les fidèles à participer activement à l'Eucharistie (SC 48). L'offrande journalière du sacrifice eucharistique permet aux fidèles de se purifier et de s'offrir chaque jour davantage pour tendre à la sainteté. Cet enseignement permet de mieux comprendre que **l'Eucharistie fait l'Eglise**, comme le disaient les Pères, car la répétition du sacrifice eucharistique permet à ses membres une plus grande union à Dieu et plus grande unité des fidèles entre eux. L'Eucharistie permet donc à l'Eglise de pouvoir davantage réaliser la mission que Jésus lui a donnée : *Ut Unum Sint* = Qu'ils soient UN !

Mais l'Eucharistie ne pourrait pas être le Saint-Sacrifice rendant présent sacramentellement le sacrifice de la Croix si n'existait pas le mystère du changement du pain et du vin en Corps et Sang de Jésus et s'il n'y avait pas **la présence vraie, réelle et substantielle de Jésus dans l'Eucharistie**.

Paul VI a rappelé avec clarté, précision et détermination la Tradition sur ce mystère fondamental. Des théologiens - de la tendance moderniste progressiste - demandaient que soit abandonné le mot **transsubstantiation**. Leurs raisons étaient que les personnes aujourd'hui ne pouvaient plus comprendre ce mot. Karl Rahner, par exemple, suggérait qu'on le remplace par « transfinalisation ou transsignification ». Mais pour **Paul VI**, il n'était pas question d'abandonner le mot précis du dogme : «*Ce changement mystérieux, l'Église l'appelle d'une manière très appropriée transsubstantiation. Toute explication théologique, cherchant quelque intelligence de ce mystère, doit pour être en accord avec la foi catholique, maintenir que, dans la réalité elle-même, indépendante de notre esprit, le pain et le vin ont cessé d'exister après la consécration, en sorte que c'est le corps et le sang adorables du Seigneur Jésus qui dès lors sont réellement devant*

nous sous les espèces sacramentelles du pain et du vin, comme le Seigneur l'a voulu, pour se donner à nous en nourriture et pour nous associer à l'unité de son Corps mystique ». **Les théologiens qui refusent encore d'employer le mot transsubstantiation**, promulgué par le Magistère de l'Eglise, sont en état de grave désobéissance au Magistère. Ils courent en outre le risque d'entraîner les fidèles dans l'hérésie. Combien de baptisés, aujourd'hui, dans notre Eglise en France, croient qu'après la consécration le pain et le vin ont cessé d'exister pour laisser toute place au Corps et au Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ ? Les espèces du pain et du vin sont inchangées, c'est un fait, mais **la réalité du pain et la réalité du vin ont changé**. Cette réalité c'est la substance, l'être ! Nous adorons Jésus présent avec Son Corps, Son Sang, Son âme et Sa Divinité dans le mystère de l'Eucharistie. **Le mystère de la Foi est grand, mais grande aussi est l'apostasie actuelle concernant la présence réelle et substantielle de Jésus dans le Saint Sacrement.**

Je voudrais insister sur le mot « substance » dont nous avons parlé avant la Messe. Le mot le plus important du dogme de Nicée est **homousios = consubstantiel**. Nous l'avons dit, ce matin : le Christ est consubstantiel au Père, Il participe à l'unique divinité que le Père lui communique dans l'acte éternel de son engendrement. Homousios nous renvoie à la Révélation du nom de Dieu à Moïse : Yahvé = Je suis. Dieu est l'Être éternel qui existe de toute éternité, qui n'a pas besoin d'un autre Être pour exister et qui donne l'être à tous les êtres de la Création. Le Verbe participe à la plénitude de l'Être divin. Ce Verbe s'est fait chair dans le sein de la Vierge Marie. Il est consubstantiel au Père selon la divinité et consubstantiel à nous selon l'humanité. Ce Verbe incarné, dans la communion eucharistique, Se donne à nous avec Son Corps, Son Sang, Son âme et Sa divinité. Il nous unit dans Son Corps mystique et Il nous fait participer par l'Esprit-Saint à Sa Vie de Fils. Je peux, moi, pauvre pécheur, dire à Dieu le Père : « Papa » !

L'Eucharistie n'est pas un symbole, c'est le plus saint et le plus grand de tous les Sacrements, c'est le Saint-Sacrement parce qu'elle est la réalité substantielle et sacramentelle du Corps et du Sang de Jésus, Vrai Dieu et Vrai homme, Notre-Seigneur et Notre Sauveur ! Nous participons déjà sacramentellement, par la Messe et la communion eucharistique, au fruit de l'Incarnation et à la prière sacerdotale de Jésus : « Ut Unum Sint » ! Dieu le Père a demandé à son Fils unique, consubstantiel à Lui, de S'incarner pour devenir consubstantiel à nous grâce à la nature humaine qu'Il reçoit par l'Esprit Saint dans le Sein Virginal de la Vierge Marie. Ce Verbe Incarné, consubstantiel au Père par sa divinité et consubstantiel aux hommes par son humanité nous sauve par l'œuvre parfaite de la Rédemption et nous communique sa vie divine, en nous permettant ainsi d'être en Lui des enfants de Dieu adoptifs. La communion eucharistique, qui est communion sacramentelle au Corps et au Sang du Christ, réellement et substantiellement présents dans l'Hostie et le Vin consacrés, permet de faire grandir notre vie d'enfant de Dieu reçue au Baptême. Elle nous permet d'être de plus en plus "Un" avec Jésus et d'entrer par Lui dans une relation de plus en plus intime avec notre Père du Ciel et avec l'Esprit-Saint. Merci à Paul VI d'avoir été courageux pour rappeler en un temps de grave crise de la Foi que le Fils était consubstantiel au Père, c'est-à-dire : qu'Il participe pleinement et intégralement à l'Être divin, mais que, par l'Incarnation, Il était devenu consubstantiel à nous et que, dans l'Eucharistie, Il nous fait participer au mystère de son Corps mystique et au mystère de Son Être divin. Comprendons l'importance du mot « transsubstantiation ». Aucun mot ne peut « dire » plus précisément le mystère du changement du pain et du vin dans le Corps et le Sang du Christ. Si ce changement n'avait pas lieu, l'Eucharistie ne pourrait pas rendre présent sacramentellement sur nos autels le Saint-Sacrifice du Calvaire. Il est vraiment grand le mystère de la Foi !

Paul VI rappelle le dogme sur les fins dernières

par frère Michel

Lorsque Paul VI a promulgué le Credo du Peuple de Dieu, l'euphorie de la mentalité ambiante affaiblie dans sa foi en venait à penser ce qu'un chanteur allait diffuser en 1972 : « **On ira tous au paradis** ». D'où venait cet affaiblissement ? Était-il vrai ? Comment le Bx Paul VI y a-t-il répondu ?

I – L'affaiblissement de la foi

Commençons par voir d'où venait l'affaiblissement de la foi. Le courant progressiste allait fortement dans le sens de **déresponsabilisation face au mal**, d'où le **souhait de l'absence d'une sanction éternelle** pour un choix libre mauvais définitif. C'était un souhait diffus, tout simplement diffusé à grande échelle par le Père du mensonge, et qui prenait de la force dans les cœurs peu formés, peu nourris dans la foi, ayant une foi qui vivotait. Cette erreur souhaitée va se renforcer en trouvant comme une légitimation d'autorité auprès d'un grand théologien qui va faire beaucoup de mal. Il s'agit du jésuite **Hans Urs von Balthasar** (1905-1988). Il fait autorité, il a été très estimé, a défendu des points de la foi avec justesse et d'une manière remarquable, mais – *in cauda venenum* – il s'est égaré sur un point, et le poison a été d'autant plus funeste. A cause de ses grandes œuvres, Jean-Paul II lui a décerné le titre de cardinal, mais le Seigneur semble être intervenu pour protéger son Eglise du scandale des faibles : il est mort avant d'avoir pu recevoir son chapeau de cardinal ! Ce grand théologien, qui a été jésuite un temps, a préparé les esprits pour faire admettre qu'il n'y a personne en enfer. Si personne n'y avait fait attention, si les esprits avaient été robustes dans leur foi, personne n'aurait suivi. Mais le fruit défendu était séduisant : les fins dernières se transforment toutes en « *happy end* », comme disent les Anglais. Il faut maintenant avoir le courage de dénoncer ce qui a été manigancé par ce jésuite, influencé par une femme qui a vécu des expériences mystiques. Si vous dites cela, vous allez passer pour David qui affronte Goliath, tellement Balthasar a produit une œuvre théologique puissante et appréciée. Pour préparer cet enseignement, je me suis servi de la thèse remarquable de **Christophe J. Kruijen**, un prêtre français, du diocèse de Metz *Peut-on espérer un salut universel ?*, Parole et Silence, 2014. Il a travaillé à la Congrégation pour la Doctrine de la foi, et a malheureusement été écarté d'une manière qui en a surpris plus d'un. Il n'en demeure pas moins que son **travail précis et bien documenté** met en lumière la nécessité d'une véritable présentation des fins dernières. Le problème principal qu'il pointe est, au final, **la négation de l'enfer**, car c'est cela qui pose problème, et non pas le salut ni une purification même longue. Sa thèse présente plus particulièrement Balthasar qui est à la mode. Pour Balthasar, il est pourtant clair que, de tout temps des saints ont vu la perspective de la damnation de beaucoup d'âmes et se sont données généreusement pour les retirer de ce chemin. À l'objection que des saints ont vu des âmes effectivement damnées, **Balthasar extrapole** en répondant que, dans certains cas, ce sont uniquement « *des images de l'enfer* » – ce qui serait le cas des enfants de Fatima selon lui. Quand bien même des privilégiés ne perçoivent pas que des images, mais auraient la certitude subjective qu'un certain nombre d'hommes est déjà perdu, ils seraient très loin de l'idée qu'il n'y aurait plus rien à faire. Il remet alors en cause l'éternité de la peine de l'enfer, croyant trouver quelque appui dans des œuvres de mystiques des siècles précédents, et même chez Ste Thérèse, mais en tronquant leur pensée.

Pourquoi Balthasar en était-il arrivé là ? Il était le directeur spirituel d'une femme cultivée et pieuse et qui vivait des expériences mystiques qui sortaient de l'ordinaire, **Adrienne Von Speyr**. Lorsque

cela arrive, il faut se faire aider et demander un discernement pour savoir si ces expériences viennent de soi, illusion alors ; du Saint Esprit, ou des saints ou des anges, et c'est source de lumière et de force ; ou du mauvais esprit, qui produit des tromperies. Cela peut changer selon les jours, d'où la nécessité d'une grande prudence. Adrienne Von Speyr lui a fait part de ses expériences. Il l'a aidé habituellement, mais sur un point, au lieu qu'il lui donne la lumière de l'Église, il semble qu'il se soit laissé prendre par un piège habile de l'esprit des ténèbres. C'est presque un jeu de mot parce qu'elle a vécu ce qu'elle appelait « *les ténèbres du samedi-saint* ».

Elle s'unissait à la Passion de Jésus le vendredi-saint et à la résurrection le jour de Pâques, et entre les deux, le samedi-saint, il lui semblait vivre la descente de Jésus aux enfers, au pluriel. Ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'elle percevait que dans cette descente, Jésus est allé au plus profond, jusqu'à l'enfer au singulier, jusqu'au lieu de la damnation, et qu'il n'y avait personne ! Personne ! Pas rien, attention, mais personne ! Cela était enrubanné de mots savants : *descensus*, séparation eschatologique... Il en découlait une compréhension de la descente de Jésus aux enfers au pluriel, comme une descente du Sauveur pour aller au plus bas, jusqu'en enfer même, pour le salut des damnés eux-mêmes et en poussant plus loin encore, le salut des démons, si tant est qu'il y en ait eu un jour ! Qu'y aurait-il alors ? Selon cette nouveauté, il ne resterait alors en enfer que le péché mais séparé du pécheur par l'efficacité de la croix. Le Fils devait passer par l'enfer afin d'y "voir de l'intérieur" quel est le résultat de sa Passion : le péché séparé des pécheurs. D'après cette représentation, l'enfer se trouve être paradoxalement un produit de la Rédemption, ce sur quoi, dans sa résurrection, le Christ reçoit pouvoir et clef. Un autre passage suggère, au contraire, que la substance de l'enfer échappe à la maîtrise divine: « *L'enfer est ce que Dieu qui juge rejette de sa création et damne, il est rempli avec ce que Dieu ne maîtrise absolument pas, ce dont il se détourne éternellement : la réalité de toute l'impiété du monde, la somme du péché du monde* ». Des images serviront à l'esquisser: « *cloaque* », « *latrines du monde* » (images empruntées à Origène), « *dépotoir à ordures* », « *lie résiduelle* » et courant nauséux dans lequel sont déversés les péchés (expressions employées par Adrienne von Speyr). Balthasar parle aussi du « *second chaos* » introduit par le péché, effroyable, éternellement damné par Dieu, que le Christ va traverser comme porteur du péché, et où il est confronté au mystère ultime et sombre du Père, qui a créé la liberté humaine (or l'enfer étant le terme de la liberté pervertie). **La substance de l'enfer correspondrait au péché du monde devenu anonyme.** En tant que mensonge, le péché n'aurait ni vérité ni existence, mais il n'est pas rien, dans la mesure où les pécheurs lui ont donné une part de leur être personnel en péchant. Cette part de l'homme donnée au péché est ce qu'Adrienne von Speyr appelle les « *effigies* ». Celles-ci ressemblent à une « *empreinte en creux* » du pécheur (mort ou encore vivant), qui possède ainsi son 'décalque' en enfer.

Balthasar connaît la foi catholique et juge ici que la doctrine du samedi saint développée au contact d'Adrienne von Speyr est **irrecevable par l'Église**. Balthasar retranscrit un dialogue avec sa dirigée, qui montrent qu'ils vont estimer, comme le font abondamment les progressistes, qu'une 'préparation' à la réception de cette doctrine était nécessaire, précisément parce qu'une des 'ouvertures' essentielles qu'elle devait opérer consistait en **un dépassement de l'annonce classique du dogme de l'enfer, désormais jugée intenable**. Il est difficile de voir quelle est la responsabilité personnelle de l'un ou de l'autre, mais cela prend **l'allure d'un complot** :

Balthasar lui dit : Peut-on donc le publier? [ce qui a trait à la théologie du samedi saint]

Elle répond : Ce sera évidemment difficile. Il faudra le préparer. [...]

Moi: On ne peut guère proclamer cette doctrine. [...] N'est-ce pas une doctrine ésotérique?

Elle : Pourquoi? Moi: Parce que l'Église ne l'autorisera pas.

Elle: Ce n'est pas mon affaire. [...] Elle propose : Oui, écrire par exemple une série de textes sur les trois jours du Seigneur en enfer qui ouvrent partout des perspectives. [...]

Balthasar essaie d'imaginer les suites : Si les hommes voient une sortie de l'enfer, ils ne feront plus attention à son éternité intérieure.

Elle: C'est qu'il s'agit d'une de ces histoires qui ne se résolvent pas.

Moi: l'Eglise voudrait que ses dogmes se résolvent.

Elle: C'est ce qu'il y a de terrible : ils ne se résolvent que parce que les gens veulent avoir leur paix.

Sous prétexte que la doctrine de l'enfer est désormais irrecevable, sous prétexte que ce sont les hommes qui refusent la réalité de ce que cette Adrienne a cru percevoir, **Balthasar va justifier une doctrine qu'il sait être irrecevable par l'Eglise**, une nouvelle doctrine, qui va à l'encontre de 1900 ans de tradition chrétienne sans remonter à Adam et Eve ; il va ouvrir une brèche, « *ouvrir des perspectives* » comme le fait si facilement le mouvement progressiste, mais sans y aller franchement, par vagues successives, en trompant. L'erreur est présentée comme très étayée, alléchante pour un esprit scrutateur des subtilités. **Malheureusement, Balthasar aura et a beaucoup de succès.** Il publie, en pleine possession de ses moyens et de sa célébrité, *Espérer pour tous* (1987) ; comme on ne peut espérer le salut de tous et admettre en même temps la condamnation par l'Eglise de l'espérance en la restauration des démons et des impies, il en vient à la contester et écrit *L'enfer, une question* (1988). Habilement, il justifie alors ce que beaucoup sont avides d'entendre. Cela peut faire penser à la réflexion du poète Baudelaire au sujet de George Sand : « *Elle a de bonnes raisons pour vouloir supprimer l'enfer* ». Pour les idéalistes, c'est une question de volonté : on ne veut pas qu'il existe, alors on « croit » ceux qui nous disent qu'il n'existe pas.

II – Etait-il vrai ?

La deuxième question que nous voulions nous poser trouve rapidement sa réponse : Etait-il vrai ? Ce que nous venons de dire manifeste l'esprit faux de ceux qui ont inoculé le venin davantage. Il y a eu **tromperie**, dissimulation, détournement conscient, semble-t-il, de la charge de théologien, et même **déformation des arguments**. Un exemple tout simple :

Balthasar cite une poésie de Ste Thérèse de l'Enfant Jésus : *Les anges à la crèche*. Alors que l'ange du jugement rappelle la nécessité de châtier les pécheurs et que l'ange de la Sainte Face intercède en leur faveur, l'Enfant Jésus répond à ce dernier: « *Je veux exaucer ta prière / Toute âme obtiendra son pardon* ». En relisant le texte complet du couplet, on s'aperçoit cependant que la citation de Balthasar est tronquée, laissant de côté une condition posée à l'obtention du pardon. La partie omise du couplet dit en effet de « toute âme » : « *Je la remplirai de lumière / Dès qu'elle invoquera mon nom ! ...* » Cette invocation dans la foi est omise par Balthasar !

III - Comment le Bx Paul VI y a-t-il répondu ?

Le septième article parle du feu qui ne s'éteint pas pour ceux qui ont refusé jusqu'au bout l'amour et la pitié de Dieu. Cet ajout veut, c'est évident, **répondre à la grave hérésie de ceux qui nient l'enfer**. La grande hérésie de notre temps, redisons-le, est le Salut pour tous ! La Vierge Marie, à Fatima, a donné aux trois enfants, le 13 juillet 1917, la vision de l'Enfer et des âmes qui y tombaient. Nier l'Enfer est grave pour un théologien ! Personne ne peut changer la Foi de l'Eglise !

Le Credo de Paul VI professe la vie éternelle, et parle du Purgatoire et du Paradis. Ne plus enseigner le purgatoire est une infidélité à la Tradition catholique et à l'acte magistériel de Paul VI !

Paul VI professe, bien évidemment, la résurrection de la chair et il développe le mystère de la

communion des saints, qui unit tous les baptisés qui vivent sur la terre, au Purgatoire et au Ciel. Cette magnifique communion forme la seule Église de Jésus.

Les vérités sur les fins dernières sont bien rappelées par Paul VI ; elles l'ont été encore dans une note de la Congrégation pour la doctrine de la foi en 1979 (« *Note sur la vie éternelle et l'au-delà* »), ainsi que dans le *Catéchisme de l'Église catholique* (1992), et il faut du **courage** pour les annoncer.



Famille Missionnaire de Notre-Dame

Fichier téléchargeable sur

https://fmnd.org/PDF/Actes/2018_forum_actes.pdf

Retrouvez les actes de nos sessions et forums sur

<https://fmnd.org/media.php?page=actes>